UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Effet des associations villageoises d'épargne et de crédit sur l'autonomisation des femmes burundaises. Une étude socio-anthropologique menée auprès des Groupes de Solidarité encadrés par l'ONG Locale Foi en Action en Commune de Mutimbuzi

Nzambimana, Jean Claude

2023-09
UB, FLSH
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/360

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE SOCIO-ANTHROPOLOGIE

« EFFET DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES D'EPARGNE ET DE CREDIT SUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES BURUNDAISES. Une étude socio-anthropologique menée auprès des Groupes de Solidarité encadrés par l'ONG Locale Foi en Action en Commune de MUTIMBUZI »

Par

Jean Claude NZAMBIMANA

Sous la direction de

Dr. Nicolas HAJAYANDI : Directeur

Dr. Emmanuelle LENEL : Co-Directeur

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Master en **Socio-Anthropologie**

Bujumbura, Septembre 2023

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY

Président : Dr Rosette MINANI

Secrétaire : Dr Melchicedec NDUWAYEZU

Directeur : Dr Nicolas HAJAYANDI

Co-Directeur : Dr Emmanuelle LENEL

DEDICACE

A nos chers parents ;

A notre chère épouse ;

A notre cher fils aîné;

A nos chers frères et sœurs ;

A la belle Famille ;

A la famille Olivier Dismas NDAYAMBAJE ;

A la famille Egide NGENDAKUMANA.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous voudrions exprimer nos sentiments de reconnaissance envers toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à sa réalisation.

Nous aimerions d'abord remercier les promoteurs de notre travail. Madame Emmanuelle LENEL, Professeur à l'Université Saint-Louis de Bruxelles, co-directeur et Monsieur Nicolas HAJAYANDI, Professeur à l'Université du Burundi, directeur de notre mémoire, qui, par leur compétence scientifique, leur disponibilité et leurs qualités humaines, nous ont prodigué des conseils et des encouragements d'une importance inestimable dans l'accomplissement de ce travail.

Nous voudrions également exprimer notre gratitude à nos éducateurs à tous les niveaux ; à la coordination nationale de l'ONG Foi en Action et ses facilitateurs communautaires pour leur accueil et leur collaboration, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont participé aux entrevues sans lesquelles ce travail n'aurait pas été possible. Qu'ils trouvent l'aboutissement de ce mémoire comme le fruit de leurs efforts.

Une profonde et infinie reconnaissance va à l'endroit de notre chère épouse pour son affection, son encouragement, sa compréhension et son amour inconditionnel. Nous espérons que ce travail sera à la hauteur de ses sacrifices dès le commencement de notre cycle de Master jusqu'aujourd'hui. Qu'elle trouve ici l'expression de notre grande gratitude.

Nous voudrions enfin adresser nos sincères remerciements à nos parents, à nos frères et sœurs, à la famille Olivier Dismas NDAYAMBAJE et à la famille Egide NGENDAKUMANA pour leur soutien, aussi bien moral que matériel, qui a été d'une grande importance pour la réalisation de ce travail. Nous leur serons toujours reconnaissant. Qu'ils trouvent dans ce travail la joie de leur contribution.

Jean Claude NZAMBIMANA

RESUME

Ce travail de fin d'études de Master en Socio-anthropologie étudie l'effet des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit sur l'autonomisation des femmes, plus particulièrement des Groupes de Solidarité créés et encadrés par l'ONG locale Foi en Action.
La démarche méthodologique utilisée s'inscrit dans le cadre de la recherche qualitative. En s'appuyant sur les techniques de l'observation directe et de l'entretien semi-directif complétées par le récit de vie, cette méthode nous a permis de collecter les informations nécessaires à la vérification de nos hypothèses. Ces données empiriques ont été analysées sur base de la sociologie de l'action d'Alain Touraine et de la grille d'analyse de l'autonomisation des femmes de Sophie Charlier.
L'hypothèse principale de ce mémoire pose que les Groupes de Solidarité ou groupements d'auto-développement constituent un moyen efficace pour améliorer l'autonomisation et l'intégration socio-économique des femmes burundaises du milieu rural. De cette hypothèse principale découle d'autres sous-hypothèses : la volonté de sortir de chez elles pour développer leurs capacités personnelles, l'auto-développement, l'augmentation du revenu familial sont les motivations à l'origine de l'adhésion des femmes au sein des Groupements de Solidarité. Enfin, les groupes de solidarité permettent aux femmes du milieu rural de mobiliser des ressources qu'elles ne pourraient pas avoir individuellement.
L'étude a montré que la mobilisation et la sensibilisation de l'ONG Foi en Action ont poussé des femmes à intégrer les Groupes de Solidarité (GS). L'accès aux revenus pour satisfaire leurs besoins, la contribution dans le développement du ménage et la volonté d'être en contact avec d'autres femmes pour développer leurs capacités financières sont les motivations qui les ont encouragées à adhérer aux GS. L'étude a montré également que la participation dans les activités des Groupes de Solidarité favorise le renforcement des capacités des femmes membres en matière d'éducation financière, de gestion des Activités Génératrices de Revenus (AGRs),d'autonomie financière, ainsi que l'amélioration des conditions de vie du ménage à travers la satisfaction des besoins primaires et la réalisation des petits investissements. Elle permet aussi le renforcement de la solidarité au niveau communautaire grâce à la caisse d'entraide mutuelle. Les GS donnent aux femmes membres l'accès à des opportunités d'accroître leur épanouissement par le développement de l'estime de soi et du pouvoir de décision au niveau du ménage même si le contrôle des ressources reste limité. Enfin l'étude a prouvé que la participation aux GS favorise l'acquisition de savoirs et la cohésion sociale locale.

Mots clés : Autonomisation, Genre, Groupe de Solidarité, Rapports sociaux de sexe

ABSTRACT

This Master's thesis in Socio-anthropology studies the effect of Village Savings and Credit Associations on women's empowerment, more particularly Solidarity Groups created and supervised by the local NGO Faith in Action.

The methodological approach used is part of the qualitative research. Based on the techniques of direct observation and semi-directive interview supplemented by the life story, this method allowed us to collect the information necessary to verify our hypotheses. These empirical data were analyzed on the basis of Alain Touraine's sociology of action and Sophie Charlier's analysis grid of women's empowerment.

The main hypothesis of this thesis is that solidarity groups or self-development groups are an effective way to improve the empowerment and socio-economic integration of Burundian women in rural areas. From this main hypothesis follows other sub-hypotheses: the desire to leave their homes to develop their personal capacities, self-development, and the increase in family income are the motivations behind women's membership in Solidarity Groups. Finally, solidarity groups enable rural women to mobilize resources that they could not have individually.

The study showed that the mobilization and awareness of the NGO Faith in Action pushed women to join the Solidarity Groups (GS). Access to income to meet their needs, contribution to household development and willingness to be in contact with other women to develop their financial capacities are the motivations that encouraged them to join GS. The study also showed that participation in the activities of Solidarity Groups promotes the capacity building of women members in financial education, management of Income Generating Activities (IGAs), financial autonomy, as well as the improvement of household living conditions through the satisfaction of primary needs and the realization of small investments. It also strengthens solidarity at the community level through the mutual aid fund. GS give women members access to opportunities to increase their development through the development of self-esteem and decision-making power at the household level even if control over resources remains limited. Finally, the study proved that participation in GS promotes the acquisition of knowledge and local social cohesion.

Keywords: Empowerment, Gender, Solidarity Group, Social Sex Relations

TABLE DES MATIERES

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY i
DEDICACE ii
REMERCIEMENTS iii
RESUME iv
ABSTRACT v
TABLE DES MATIERES vi
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES ix
AVANT-PROPOS v
0. INTRODUCTION GENERALE 1
0.1. Objet de la recherche 3
0. 2. Justification du choix du sujet de recherche 4
0.2.1. Motivations personnelles 5
0.2.2. Motivation scientifique 6
0.2.3. Intérêt social de la recherche 6
0.3. Problématique 7
0.3. 1. Hypothèses de recherche 11
0.3.2. Hypothèses opérationnelles 11
0.4. Cadre méthodologique 12
0.4.1. Terrain d'enquête 12
0.4.1.1. Description de la commune de Mutimbuzi 12
0.4.1.2. Description de l'organisation Foi en Action 13
0.4.1.3. La sélection des informateurs 13
0.4.2. Méthode qualitative 14
0.4.2.1. Techniques de recueil des données 15
0.4.2.1.1. L'observation directe 15
0.4.2.1.2. L'entretien 16
0.4.2.1.3. Les autres techniques 16
0.4.3. Déroulement de l'enquête et difficultés rencontrées 17
0.4.4. Techniques d'analyse et de traitement des données 18
0.4.5. Positionnement théorique 19
0.4.5.1. L'individualisme méthodologique 19
0.4.5.2. Analyse socio-anthropologique d'Alain Touraine 20

0.4.5.3. Le fonctionnalisme 21
0.5. Articulation du travail 21
CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS 23
I.1. Association 23
I.2. Association Villageoise d'Epargne et de Crédit (AVEC) 24
I.3. Autonomisation 24
I.4. Notion de pouvoir 27
I.5. Genre 28
I.6. Rapports sociaux de sexe 31
CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTERATURE SUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES 33
II.1. La place des femmes dans la société burundaise 33
II.2. Historique, organisation et fonctionnement des AVEC 36
II.2.1. Historique 36
II.2.2. L'organisation et le fonctionnement d'une AVEC 38
II.2.3. Approche Self Help Groups 39
II.3. Etat des lieux de la recherche internationale sur l'autonomisation des femmes 41
II.4. Indicateurs et critères d'évaluation institutionnels de l'autonomisation des femmes 41
II. 5. Associations des femmes burundaises et leur statut socio-économique 44
II. 6. L'autonomisation économique des femmes selon les experts internationaux 45
II. 7. Etat de l'art de la recherche socio-anthropologique : Les AVEC en lien avec l'autonomisation des femmes 46
CHAPITRE III : LE CONTEXTE ET LES MOTIVATIONS DE L'ADHESION DES FEMMES AUX GROUPES DE SOLIDARITE 51
III.1. La sensibilisation des femmes par les organismes non gouvernementaux 51
III.2. Les motivations des femmes membres des groupes de solidarité 53
III.2.1. Les motivations d'ordre économique 53
III.2.2. Les motivations d'ordre socioculturel 54
CHAPITRE IV : IMPACT DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES D'EPARGNE ET DE CREDIT SUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES MEMBRES 57
IV.1. Avoir accès à un revenu pour plus d'autonomie 57
IV.2. Contribution à l'amélioration des conditions de vie des ménages 62
IV. 3. Accès aux opportunités d'accroître leur épanouissement 63
IV.3.1. Développement d'une estime de soi positive 64

IV.3.2. Prise de décision et contrôle des ressources 66
IV.4. Le développement des savoirs et de la socialisation des femmes 68
IV.5. Les groupements et les nouvelles solidarités 71
CONCLUSION GENERALE 73
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 76
ANNEXES 81

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AFRABU : Association des Femmes Rapatriées du Burundi

AGR : Activités Génératrices de Revenus

AREC : Association Rotative d'Epargne et de Crédit

AURA : Auto-Renforcement Accompagné

AVEC : Association Villageoise d'Epargne et de Crédit

BAD : Banque Africaine de Développement

BRB : Banque de la République du Burundi

CAD : Comité d'Aide au Développement

CARE : Cooperative for Assistance and Relief Everywhere

CEPGL : Communauté Economique des Pays des Grands Lacs

CIRF : Centre International de Recherche sur les Femmes

CLA : Cluster Levels Associations

DSRP : Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté

EDSB : Enquête Démographique et de Santé du Burundi

EICVMB : Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi

FA : Foi en Action

FVS-AMADE : Famille pour Vaincre le Sida- Association Mondiale des Amis de l'Enfance

GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

GS : Groupe de Solidarité

HSG : Self Help Group

ICRW : International Center for Research on Women

IMF	: Institutions de Microfinance
IRC	: International Rescue Committee
MIPAREC	: Ministère Paix et Réconciliation sous la Croix
MPFAS	: Ministère de la Promotion de la femme et de l'Action Sociale
NN	: Nawe Nuze
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economique
OEPS	: Organisation d'Economie Populaire et Solidaire
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONU-Femmes	: Organisation des Nations Unies pour les Femmes
PNGB	: Politique Nationale Genre du Burundi
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
ROSCA	: Rotative Saving and Credit Association
SFCG	: Search for Common Ground
UNESCO	: United Nations' Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture)
VSLA	: Village Saving Loan Associative

AVANT-PROPOS

Le présent travail est effectué dans le cadre d'un mémoire de Master en socio-anthropologie. Il étudie l'effet des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit sur l'autonomisation des femmes burundaises. L'idée est venue d'abord de notre expérience professionnelle auprès de la communauté, de notre observation quotidienne, et ensuite du contexte sociopolitique national et international en matière de l'égalité de genre et développement. Nous avons cherché à analyser la manière dont les AVEC contribuent à l'amélioration des conditions de vie des femmes membres et à l'atténuation des inégalités entre les femmes et les hommes au sein de leurs ménages et de leur communauté.

En effet, au Burundi, comme dans la plupart d'autres sociétés, la culture attribue aux filles et aux femmes des rôles et des fonctions différentes de celles des garçons et des hommes et cela fait engendrer des situations inégalitaires qui freinent le développement. Sous le poids des mentalités enracinées dans la culture, les femmes burundaises peinent à atteindre l'autonomie financière. Les femmes cherchent depuis de nombreuses années à obtenir un statut d'égalité par rapport aux hommes, tout en reconnaissant de mieux en mieux que cette égalité doit s'accompagner d'une reconnaissance tant par les hommes que par les femmes de leurs différences et complémentarité dans la vie et la communauté internationale a pris conscience de l'impérativité de l'intégration des femmes dans toute action de développement et du préjudice encouru lorsque celles-ci sont mises à l'écart.

Ce travail étant mené directement en Commune de Mutimbuzi sur les femmes des Groupes de Solidarité encadrés par l'ONG locale Foi en Action, il a montré que l'acquisition de l'autonomisation des femmes est possible grâce à la participation aux activités des groupes de solidarité, mais pas seulement, certaines conditions externes sont nécessaires pour l'aboutissement de tout le processus. Les groupes de solidarité encadrés par l'ONG Foi en Action ont un impact sur certains aspects du processus d'autonomisation des femmes membres notamment les aspects économiques, sociales et en quelque sorte culturelle. C'est ainsi que cette étude soit une ouverture d'autres recherches, aux autres personnes intéressées par ce sujet, pourront compléter ce travail. Nous suggérons à d'autres chercheurs, de développer davantage les points concernant les barrières culturelles à l'autonomisation socioéconomique des femmes burundaises, les effets du changement climatique sur l'autonomisation des femmes burundaises et les défis auxquels font face les femmes membres des Associations Villageoises d'Epargne et Crédit.

0. INTRODUCTION GENERALE

Depuis des siècles, l'organisation sociale de la société burundaise est de type patriarcal. Les attentes de la société envers les femmes du milieu rural sont principalement en rapport avec leurs rôles de mère et d'épouse associés à celui de maîtresse de la maison. Les femmes burundaises sont traditionnellement reconnues comme travailleuses domestiques et comme procréatrices. Leur activité est limitée à la sphère domestique alors que les hommes exercent en dehors du ménage les activités lucratives qui lui permettent de subvenir à tous ses besoins. Les activités attribuées aux femmes relèvent de la division sexuelle du travail basée non sur des différences physiques mais sur des normes résultant des constructions sociales (MFOMBAND, 2011:18). Selon l'organisation sociale de la société burundaise, c'est l'homme qui incarne l'autorité au sein du ménage, il prend les décisions capitales et fournit les moyens de subsistance aux membres du ménage. La femme, quant à elle, a la charge sociale du fonctionnement de la vie domestique, elle réalise les travaux ménagers et prend soin des enfants et des autres membres de la famille. Dans le processus de socialisation, les rôles sociaux sont traduits à travers des stéréotypes qui en font les portraits imagés facilement intériorisés (PNGB, 2012 :10).

Dans différents groupes ethniques du Cameroun, les femmes effectuent les travaux agricoles destinés à la subsistance de la famille, préparent les aliments, prennent soin des enfants en bas âge et des personnes âgées, élèvent et éduquent les enfants, cherchent de l'eau et du combustible pour la consommation courante des membres de la famille (MFOMBAND, 2011 :18). Au Burundi, cette division sexuelle du travail est plus observée en milieu rural qu'en milieu urbain. La précarité socioéconomique dans les ménages a des répercussions importantes sur les solidarités traditionnelles, familiales, ethniques et favorise la vulnérabilité des couches défavorisées.

L'activité principale des femmes burundaises du milieu rural est le travail agricole avec pour la plupart d'entre elles, un accès limité à la production agricole. Selon l'EDSB III 2016-2017, en milieu rural burundais, 84% des femmes s'occupent de l'agriculture tandis que cette activité n'y concerne que 66% des hommes. En plus de cela, cette catégorie des femmes consacre tout le reste de leur temps aux activités domestiques qui ne sont pas rémunérées.
La situation d'infériorité que vivent les femmes burundaises se remarque aussi au niveau de l'éducation des enfants. On impose à la jeune fille des règles qui prônent la soumission, la dépendance et l'infériorité. Cette situation reste toujours visible particulièrement en milieu

rural malgré des évolutions dues à la mondialisation. Cette évolution du pouvoir des femmes liée à la mondialisation profite plus aux femmes des milieux urbains, plus particulièrement les élites féminines qu'aux femmes agricultrices des milieux ruraux (MURAGWABUGABO, 2003 : 211). Le pouvoir de décision concernant l'utilisation du revenu des femmes est considéré comme un des indicateurs du statut social des femmes, et le rôle de ces dernières dans la prise de décision s'améliore en fonction du niveau d'instruction (EDSB, 2017 : 303). Comme l'indique l'expression burundaise « Nta mashure y'umukobwa » (Il est inutile d'éduquer les filles), une grande partie de la population estime qu'il n'est pas nécessaire d'instruire les filles, car celles-ci sont censées rester à la maison et s'occuper des tâches ménagères. Selon l'ISTEEBU[1], le taux d'alphabétisation des femmes était de 349 pour 1 000 habitants en 2007, contre 572 pour les hommes. La proportion des femmes analphabètes est par conséquent bien supérieure à celle des hommes (PNUD, 2012 : 10).En plus du taux élevé d'analphabétisme chez les femmes, leur situation sociale reste problématique, selon le document de l'analyse secondaire des résultats de l'EDS 2016-2017, les violences conjugales que les femmes ont connues au cours de leur vie sont fortes et ces violences sont fortement associées à plusieurs facteurs socio-économiques ou démographiques. L'étude de l'ONG Search for Common Ground, a montré que les barrières culturelles restent une entrave à l'autonomisation des femmes burundaises.

Notre étude de l'effet des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) sur l'autonomisation des femmes burundaises du milieu rural va contribuer à élargir les connaissances scientifiques sur les effets de l'approche associative en matière d'autonomisation des femmes burundaises. Marie SAIGET dans son article sur les Groupes de Solidarité mis en place par Care International au Burundi a montré que les intérêts à la participation aux groupes sont résumés dans les différentes déclinaisons du concept de « solidarité » présentées par les femmes membres des groupes. Les groupes se posent alors comme des espaces potentiels d'empowerment social et économique en favorisant l'entraide, l'intégration sociale des femmes et leur « renforcement en capacités» (SAIGET, 2015 :180). Nous avons cherché à analyser la manière dont les AVEC contribuent à l'amélioration des conditions de vie des femmes membres et à l'atténuation des inégalités entre les femmes et les hommes au sein de leurs ménages et de leur communauté. Cette analyse va passer par la compréhension du contexte et des motivations qui poussent les femmes à se réunir dans les groupes de solidarité, l'identification du rôle joué par ces groupements d'épargne et de crédit

[1] Actuel Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU)

sur l'amélioration des conditions de vie des femmes membres et de leur communauté et enfin par la détermination des effets matériels et immatériels de ces groupements sur leur autonomisation.

Pour répondre à nos questions de recherche, nous avons effectué un travail de terrain essentiellement auprès des femmes membres des Groupes de Solidarité mis en place et encadrés par l'ONG Locale Foi en Action. L'observation directe et l'entretien semi-directif sont les principaux outils que nous avons utilisés dans la collecte des données empiriques.

0.1. Objet de la recherche

Dans le contexte culturel burundais, les rapports sociaux sont dominés par des relations conçues tantôt comme égalitaires (comme l'illustre l'expression *Urugo ni babiri*, un ménage est à deux) tantôt inégalitaires (comme l'illustre l'expression *urugo ni umugabo* : le ménage appartient à l'homme). Toutefois, les pratiques sociales fondées sur des relations inégalitaires demeurent ancrées dans la mentalité populaire, car la culture perpétue un partage de rôles fondé sur des inégalités (Touré et al., 2011 : 18).

L'objet de cette recherche porte sur l'apport des AVEC dans l'amélioration des conditions de vie des femmes à travers leur épargne et des microcrédits. Selon la Politique Nationale Genre du Burundi, dans le mariage, acte social fondamental, l'homme détient le privilège du rôle actif, il exerce un contrôle sur la fécondité du couple. Dans les processus éducationnels familiaux et communautaires, l'homme jouit d'un traitement spécial avec une plus grande permissivité et responsabilisation, contrairement aux femmes qui sont limitées et contrôlées dans leurs mouvements et initiatives (PNGB, 2012 :11). Au niveau de l'exercice des activités, la division sexuelle du travail détermine la répartition des tâches entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes. Inscrite dans le cadre des activités de production, de reproduction et celles communautaires, cette différenciation permet d'assigner aux hommes les travaux de production formels et valorisés, et aux femmes, les activités de maintenance et de soins qui relèvent du registre des activités de reproduction non valorisées (PNGB, 2012 :12).

Donc, dans le cadre de notre recherche, il sera question de montrer comment les GS contribuent au processus d'acquisition « de pouvoir » au niveau individuel et collectif, surtout au renforcement du pouvoir de décision des femmes au sein des ménages et à leur capacité d'être autonomes économiquement à travers leurs activités génératrices de revenus.

Notre étude s'inscrit de ce fait dans le domaine de la sociologie du genre et du développement, car nul ne peut parler de développement aujourd'hui en mettant à l'écart la question des femmes.

En effet, l'amélioration des conditions de vie des femmes est un indicateur même du développement, comme le dit bien Paul G. Hoffmann cité par BOSERUP : « *il existe un lien étroit entre le statut des femmes et l'état du développement économique dans n'importe quel pays*» (BOSERUP, 1975 :16). Malgré des multiples évolutions, le contexte économique, social et culturel du Burundi n'accorde pas aux femmes la place qu'il faut au sein de la société burundaise en général et du milieu rural en particulier. L'homme est présenté comme celui qui pourvoit aux frais d'entretien et d'alimentation de la famille. Les femmes, elles, s'occupent de la maison. Par ailleurs, même si les femmes sont présentes dans tous les secteurs d'activités, le travail productif qu'elles fournissent n'est pas valorisé. Cette situation vient renforcer les relations de domination/dépendance qui caractérisent les rapports hommes/femmes au sein de la famille (PNGB, 2012 :12). Les facteurs socio-culturels ont une influence sur les conditions de vie et la situation sociale des femmes. Ils pèsent lourdement sur leur statut dans la famille et dans la société, restreignent leurs chances d'éducation et limitent leurs capacités à prendre des décisions et à participer pleinement à la vie de la communauté avec les mêmes chances que les hommes (PNGB, 2012 :12). C'est pour ces raisons que nous avons jugé socialement nécessaire de faire une étude socio-anthropologique sur des groupements communautaires d'épargne et de crédit afin de pouvoir rendre compte de leur contribution au processus d'autonomisation des femmes du milieu rural.

0. 2. Justification du choix du sujet de recherche

Le choix du sujet de notre recherche est le résultat de plusieurs facteurs. L'idée est venue d'abord de notre expérience professionnelle auprès de la communauté et de notre observation quotidienne, et ensuite du contexte sociopolitique national et international en matière de genre et développement. Pendant plus de deux ans, nous avons travaillé pour les deux médias classiques locaux (Radio CCIBFM+ et Radio Télé ISANGANIRO) comme journaliste bénévole. Pendant cette période, nous avons été intéressé par les catégories des vulnérables comme les enfants, les femmes et les handicapés. Nous avons travaillé sur les femmes qui font le petit commerce et le commerce ambulant et nous avons constaté que plusieurs femmes appartenaient au moins à une tontine dans laquelle elles épargnaient une somme d'argent soit par jour soit par semaine. Desroche définit la tontine comme un mode d'épargne collectif où la notion de groupe est déterminante dans la collecte et la distribution des fonds ; le groupe

tontinier se présente comme un médiateur entre des agents ayant alternativement une capacité et un besoin de financement (Desroche, 1990 : 29). Elles fonctionnent selon un mode classique de versement de sommes fixes à des intervalles réguliers que les membres retirent à tour de rôle lors de ces versements. Cet argent est utilisé pour l'augmentation du chiffre d'affaire de leurs business et dans la satisfaction des autres besoins. Dans nos reportages, les femmes interrogées confirmaient l'importance des tontines dans le développement de leurs activités et de leur famille. En choisissant d'aborder ce sujet, nous avons voulu approfondir ces informations sur les organisations financières communautaires.

Concernant notre observation quotidienne, au sein de la société burundaise s'observe la prolifération de groupements financiers communautaires. De la campagne à la ville et dans toutes les catégories sociales, il existe de nombreux groupements financiers. En 2020, nous avons été parmi les 3 fondateurs d'une Association d'Epargne et de Crédit qui fonctionnait comme les AVEC et actuellement notre épouse appartient à deux groupements d'épargne et de crédit et à deux groupes de tontine des femmes.

Enfin, il est communément admis que l'autonomisation des femmes est un des profonds changements économiques et sociaux nécessaires au développement. Comme le signale par exemple Leloup et Ryckmans (2006 :2) « Permettre aux femmes (pauvres) d'améliorer leur situation, c'est améliorer la situation de l'ensemble des familles et de la société. Ceci n'est qu'un aspect de l 'importance des femmes dans le développement [...] ».

0.2.1. Motivations personnelles

On constate une prolifération des groupements communautaires sur tout le territoire national et depuis un certain temps, de nombreuses initiatives gouvernementales et non gouvernementales ont vu le jour pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des femmes. Plusieurs organisations non gouvernementales et les associations sans but lucratif travaillent sur ce sujet.

C'est dans ce cadre que nous avons choisi ce sujet pour vérifier l'effet de ces groupements notamment les AVEC sur l'amélioration des conditions de vie des femmes burundaises en général et celles du milieu rural en particulier.

Malgré différentes activités menées pour le développement de la communauté par différents partenaires, un nombre important de ménages vivent encore en situation de pauvreté. L'enquête démographique et de santé 2016-2017 montre que les femmes burundaises sont

faiblement autonomes du point de vue de la prise de décision dans les ménages et au niveau de la possession de la propriété (EDSBIII 2016-2017, 2019 :92).

Selon toujours cette enquête, les violences basées sur le genre sont plus fréquentes dans les ménages avec l'indice de bien-être économique bas. Nous avons voulu travailler sur les AVEC en tant qu'elles constitueraient l'une des approches adoptées par différentes organisations au Burundi et en Afrique pour autonomiser les femmes et développer les communautés.

0.2.2. Motivation scientifique

La communauté académique et d'autres chercheurs qui seront intéressés par ce domaine pourront utiliser les résultats de cette recherche pour acquérir des informations et des connaissances notamment sur le rôle des AVEC dans le développement socioéconomique de la société burundaise et d'autres sociétés africaines. Ce travail nous permettra également d'avoir une vue sur l'esprit d'entreprenariat des femmes rurales à faible revenu et aussi de mieux comprendre comment le système communautaire de crédit et d'épargne fonctionne pour améliorer les conditions de vie socio-économique.

0.2.3. Intérêt social de la recherche

Ce travail sera utile pour tous les acteurs de changement communautaire. Au moment où le gouvernement du Burundi à travers le ministère de la solidarité nationale, des affaires sociales et du genre s'est approprié l'approche associative « Nawe Nuze[2] » qui a été introduite par les ONG notamment Care Internationale Burundi, les résultats de notre recherche pourront aider les décideurs et autres acteurs de changements à améliorer la politique nationale de promotion et d'autonomisation des femmes.

[2]L'approche AVEC a été initiée par Care internationale dans différents pays et elle est adaptée aux contextes locaux dans différents projets, selon les objectifs et les cibles. Ce genre de groupements a des noms différents selon le pays, il a été baptisé Nawe Nuze (NN) au Burundi. Cette approche a été appréciée par les bénéficiaires et le Gouvernement du Burundi s'en est approprié en collaboration avec CARE pour en faire une approche Nationale.

0.3. Problématique

Le statut de la femme dans plusieurs sociétés dépend de son rôle dans la vie du ménage. Selon TOUZARD, dans son enquête psychosociologique sur les rôles conjugaux et la structure familiale : « le fait que les femmes travaillent ou non, influence considérablement leur statut au sein du couple. Plus les femmes travaillent plus la structure de la vie conjugale sera égalitaire. La plupart des études montrent en effet que le travail est, pour les femmes, un facteur important de leur pouvoir au sein du couple » (TOUZARD, 1975 :20).

Au Burundi, comme dans la plupart d'autres sociétés, la culture attribue aux filles et aux femmes des rôles et des fonctions différentes de celles des garçons et des hommes et cela fait engendrer des situations inégalitaires qui freinent le développement. Cela aboutissait à la division sexuelle du travail comme le décrit l'historien NKESHIMANA, « l'homme est éduqué en fonction de ses aptitudes, de son sexe et des perspectives d'avenir or, dans le Burundi traditionnel, les hommes et les femmes n'étaient pas appelés aux mêmes fonctions. Ils étaient appelés soit à un travail masculin, soit à un travail féminin, suivant son sexe physique, ce qui crée une différence de personnalité entre les deux. A cet effet, il se crée une division sexuelle du travail qui transforme les mâles et les femelles biologiquement distincts en êtres sociaux masculins et féminins différenciés par des activités sociales » (NKESHIMANA, 1998 :8).

Les difficultés liées à l'épanouissement socio-économique des femmes ont été aggravées par un ensemble de conditions socio-économiques diverses : les préjugés socioculturels qui font de la femme une personne de second ordre, des crises répétitives qu'a connues le pays depuis l'indépendance, les facteurs socioéconomiques non favorables à l'épanouissement de la fille donnant la moindre chance d'accès à l'éducation, comme la pauvreté et l'emploi des filles dans les activités domestiques.

Le pouvoir de décision concernant l'utilisation du revenu des femmes est considéré comme l'un des indicateurs directs du statut des femmes. En effet, il permet de mesurer son niveau d'autonomie financière. Le rôle des femmes dans la prise de décision sur l'utilisation de ses revenus tend à devenir plus important au fur et à mesure que son niveau d'instruction augmente et, à l'opposé, celui du conjoint seul tend à diminuer, passant de 14% parmi les femmes sans niveau d'instruction à 6% parmi celles ayant le niveau secondaire ou supérieur. (EDSB, 2016-2017 :303). Toujours dans la société burundaise, les femmes sont moins

mobiles que les hommes, quel que soit le milieu de résidence (rural ou urbain). Cela est dû à leur rôle de mère, elles vivent dans les conditions dictées par la coutume. Ces conditions sont toutefois différentes selon qu'il s'agit d'une famille riche ou pauvre. Elle n'intervient pas comme vecteur économique de la même manière que l'homme. Cette participation n'est pas statique et détermine le statut social des femmes.

Le Burundi reste l'un des pays les plus pauvres. Le revenu annuel moyen par habitant est l'un des plus bas du monde, soit 238.4 USD par habitant selon les données publiées par la Banque Mondiale en 2022[3]. Cette pauvreté endémique affecte particulièrement les femmes qui n'accèdent que dans une moindre mesure à la gestion des ressources matérielles et financières du ménage. Les femmes, surtout du milieu rural, accèdent très rarement et de manière très limitée à la gestion de la propriété foncière familiale qui est la principale ressource mais rare et dont les mâles monopolisent la gestion (BIZIMANA et al. 2020 :11). En effet, n'ayant pas accès à la terre, les femmes font face à d'énormes difficultés pour accéder au crédit bancaire. Selon le rapport de la BRB (2015) sur l'offre de services financiers formels au Burundi, le taux d'inclusion financière des femmes était respectivement de 30,6 %, 30,3%, 28,3% en 2013, 2014 et 2015 alors que celui des hommes représentait 69,4%, 69,7% et 71,7% à la même période.

Sous le poids des mentalités enracinées dans la culture, les femmes burundaises peinent à atteindre l'autonomie financière. A côté des ONG locales qui s'impliquent activement dans le relèvement du défi lié à la non inclusion socio-économique des femmes, le gouvernement semble également y jeter un regard particulier (Ndikumana, 2022).Au niveau national, l'égalité entre les sexes constitue l'un des principaux axes d'intervention du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix, du deuxième Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP II), de la vision « Burundi 2025 » et des différents efforts déployés pour atteindre les objectifs du développement durable (ODD). La Politique nationale Genre 2021-2025 a également pour vocation à lutter contre les disparités entre les sexes, tout comme le Programme national de réforme de l'administration publique (PNUD, 2012 : 4). Cependant, selon une étude commanditée par l'ONG Search For Common Ground sur les barrières culturelles entravant l'autonomisation des femmes burundaises, le patriarcat reste la norme dans la société burundaise. Il limite, pour le moment, la perception des hommes comme des femmes du rôle des femmes en tant qu'individus autonomes capables de prendre des décisions

[3]https://donnees.banquemondiale.org/indicator consulté le 15/08/2023 à 11h39

par/pour elles-mêmes. Dans ce contexte, les actions et les aspirations des femmes sont restreintes et influencées par leur environnement social, qui détermine en grande partie leur considération et leur valeur. Le patriarcat semble limiter le développement des hommes autant que des femmes. On observe toutefois une amélioration significative de la représentation des femmes dans les zones urbaines et, dans une moindre mesure, chez les personnes ayant un niveau d'étude universitaire (SFCM, 2021). L'étude a proposé que la sensibilisation et la disponibilité de ressources telles que les AVEC permettraient une évolution des mentalités burundaises et le soutien individuel apporté aux femmes devrait être holistique (économique, social, psychologique) et il serait pertinent de prendre en considération les potentielles réactions hostiles ou négatives de la communauté par rapport aux activités menées.

Les femmes cherchent depuis de nombreuses années à obtenir un statut d'égalité par rapport aux hommes, tout en reconnaissant de mieux en mieux que cette égalité doit s'accompagner d'une reconnaissance tant par les hommes que par les femmes de leurs différences et complémentarité dans la vie. Cette évolution s'est en partie traduite dans l'approche politique du mouvement des femmes. D'abord centrée sur ce qu'on a appelé « *femmes et développement* » dans les années 70-80, l'approche politique est depuis le début des années 90 celle du « *genre et développement* ». Si la première approche consistait principalement à prendre en compte des besoins des femmes sans les politiques de développement, la deuxième va plus loin dans l'intégration en abordant spécifiquement les problèmes posés par le rapport de pouvoir entre les hommes et les femmes. Cette préoccupation du mouvement des femmes est parallèle à l'objectif de travailler à l'intégration et la complémentarité de toutes les composantes du développement qui soit durable (Natasha, 2002 :112).

La communauté internationale a pris conscience de l'impérativité de l'intégration des femmes dans toute action de développement et du préjudice encouru lorsque celles-ci sont mises à l'écart. Grâce aux activités de plaidoyer des ONG féministes de plus en plus nombreuses et organisées, la promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes a été au cœur des différentes conférences onusiennes qui ont jalonné la décennie quatre-vingt-dix.

Au cœur des instruments internationaux de protection des droits des femmes et de protection de leur autonomie se trouvent la Déclaration et le Programme d'action de Beijing adoptés par consensus lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing le 15 septembre 1995. Dans une perspective sexospécifique, le Programme d'action vise à promouvoir le renforcement du pouvoir des femmes, au plan national et international, aux

niveaux social, économique et politique, ainsi qu' en matière de santé, d'accès à l' éducation et des droits liés à la reproduction.

Le Programme d'action trace les lignes à suivre pour donner plus de pouvoir aux femmes. Il vise aussi à éliminer tous les obstacles qui empêchent les femmes de jouer un rôle actif dans tous les domaines de la vie publique et privée en participant pleinement, et sur un pied d'égalité, à la prise de décisions dans les domaines économique, social, culturel et politique. Au tournant du nouveau millénaire, en 2000, lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies, 189 États se sont mobilisés afin de pouvoir trouver des stratégies visant à mettre fin à la pauvreté, à l'échelle mondiale. Afin d'y arriver, huit objectifs ont été établis, avec différents indicateurs de mesure associés, que l'on a appelés : Objectifs du millénaire pour le développement. Les objectifs du Millénaire pour le Développement et la promotion du développement humain procèdent d'une même motivation et témoignent d'un même engagement vital à promouvoir un bien-être des individus, fondé sur les principes de dignité, de liberté, et d'égalité de tous. L'un des huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) consiste à « promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes ». Cependant, les changements envisagés par les OMD n'ont pas abouti à des résultats équitables entre les femmes et les hommes. Ainsi, parmi les 17 Objectifs de Développement durable (ODD) retenus par les Nations Unies en 2015, l'Objectif cinq traite de la question de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Selon les ODD, l'égalité des sexes est un aspect important à prendre en compte pour arriver à l'autonomisation des femmes. Malgré les avancées obtenues d'abord avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ensuite avec les ODD, les femmes sont toujours confrontées à des inégalités sociales dans beaucoup de domaines (ONU-FEMMES, 2018).

Selon le rapport sur le développement humain (2016), l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont des aspects fondamentaux du développement humain. Dans ce rapport, le Burundi est classé dans la catégorie des pays à faible développement humain et occupe la 184èmeplace selon l'Indice du Développement humain dans le monde (PNUD, 2016 : 190).

Actuellement, le constat est que les femmes à travers le monde, surtout en Afrique, manifestent un intérêt particulier à se regrouper dans les mouvements associatifs. Les AVEC produisent-ils des effets sur l'autonomisation des femmes en termes d'amélioration de leurs conditions de vie et d'atténuation des inégalités entre les femmes et les hommes au sein de leurs ménages et de leur communauté ?

Pour ce qui est de notre travail, nous voulons donc voir si, à travers les groupes de solidarité ou groupements d'auto-développement, les femmes rurales parviennent à améliorer leur autonomie personnelle, sociale et financière par le développement de leurs actions et de leurs propres stratégies.

Nous interrogerons plus spécifiquement ce processus sur les groupes de solidarité encadrés par l'ONG Foi en Action en Commune de Mutimbuzi au travers des questions suivantes :

- Quelles sont les raisons et les motivations qui poussent les femmes de la commune de Mutimbuzi à adhérer à une association ou un groupe de solidarité ?
- Quelle est la contribution des associations ou groupes de solidarité dans l'amélioration des conditions de vie des femmes membres et de leurs communautés ?
- Quels sont les effets matériels ou immatériels de ces associations ou groupe de solidarité sur l'autonomisation des femmes du milieu rural ?

0.3. 1. Hypothèses de recherche

Au cours de notre travail, nous posons l'hypothèse principale suivante : les groupes de solidarité constituent un moyen efficace pour améliorer l'autonomisation et l'intégration socio-économique des femmes du milieu rural de la commune de Mutimbuzi.

0.3.2. Hypothèses opérationnelles

Cette hypothèse générale peut être subdivisée en d'autres sous-hypothèses explorant des dimensions plus spécifiques du phénomène de l'autonomisation des femmes issues de la participation aux activités des AVEC :

- La volonté de sortir de chez elles pour développer leur pouvoir personnel, l'augmentation du revenu familial et la sensibilisation de l'ONG Foi en Action sont respectivement les motivations et la raison à l'origine de l'adhésion des femmes au sein des groupements de solidarité ;
- Les groupes de solidarité constitueraient un facteur d'autonomisation des femmes burundaises du milieu rural ;
- Les groupes de solidarité permettraient aux femmes rurales de mobiliser les ressources auxquelles, elles ne pourraient pas avoir individuellement et ouvrent des opportunités d'accroître leur autonomie et leur savoir.

0.4. Cadre méthodologique

0.4.1. Terrain d'enquête

Le choix de la commune de Mutimbuzi de la Province de Bujumbura communément appelée « Bujumbura rural » comme terrain d'investigation pour notre étude n'était pas le fruit du hasard. Elle a été choisie du fait que c'est la commune où pas mal d'ONG locales et internationales interviennent dans le domaine de la promotion et de l'autonomisation des femmes (*pas de cartographie des ONG*). C'est le milieu rural le plus proche de la ville de Bujumbura. Compte tenu de ce que nous cherchions, cette commune a été choisie dans le but d'avoir des données capables de répondre à nos objectifs de recherche.

0.4.1.1. Description de la commune de Mutimbuzi

La commune de Mutimbuzi est l'une des neuf communes que compte la province de Bujumbura. Sa délimitation est la suivante : au Nord se trouve les deux communes de la province Bubanza, Gihanga et Mpanda, au Sud la commune de Mutimbuzi est frontalière de la ville de Bujumbura et le Lac Tanganyika, à l'Est se trouvent les communes de Mubimbi et Isare de la même province de Bujumbura tandis qu'à l'Ouest il y a la République Démocratique du Congo. Avec une superficie de 220 Km^2, la commune compte 202.379 habitants (Bureau d'Etat Civil, 2022). Elle est subdivisée en 4 zones à savoir Maramvya, Rukaramu, Rubirizi et Gatumba avec 33 collines et le chef-lieu de la commune se trouve sur la Route Nationale numéro 5 en Zone Maramvya. La commune de Mutimbuzi se trouve dans la région naturelle de l'Imbo. Les habitants de cette commune vivent en général de l'agriculture, de la pêche, des petits métiers, de l'élevage, peu de la fonction publique et privée. La commune constitue aussi une zone d'extension de la ville de Bujumbura, car la ville continue de s'agrandir vers cette zone. Les ONG locales et internationales qui interviennent dans la mise en place et dans l'encadrement des groupements communautaires dans cette commune sont entre autres Care Internationale Burundi, ONU-Femmes, GIZ, AFRABU et Foi en Action. Le choix des groupements encadrés par Foi en Action pour constituer l'échantillon a été dû à la facilité d'autorisation et à leur technique de Self Help Group ou groupe d'auto-développement en français. Quand nous sous sommes adressé auprès de ces organisations pour demander l'accès aux données relatives aux groupes de solidarité, c'est FA qui a répondu favorablement à notre requête. En plus, l'approche (Self Help Group Approach) utilisée par l'organisation a attiré notre attention.

0.4.1.2. Description de l'organisation Foi en Action

L'Organisation Foi en Action /Faith in Action **« F.A»** en sigle est une Association Sans But Lucratif de droit burundais agréé en 2003. Il travaille dans les domaines relatifs au développement durable des communautés, en centrant les activités sur les femmes et la famille comme piliers de développement. Actuellement FA intervient activement dans 5 provinces du Burundi (Bubanza, Bujumbura, Bujumbura-Mairie, Ruyigi et Rutana).

La vision de FA est de « Construire une communauté socialement et économiquement équitable, intègre et prospère »et sa mission est d'œuvrer pour la promotion de la justice sociale et le développement intégral centré sur la famille. Les domaines d'intervention de Foi en Action sont le renforcement socioéconomique des ménages, la promotion de la santé sexuelle et nutritionnelle et la protection de l'enfance, avec comme groupe cible les femmes, jeunes à risque, les enfants et autres groupes défavorisés. Concernant l'appui à la mise en place et développement des GS, FA compte actuellement plus de 500 groupements d'auto-développement dont à peu près 200 GS pour la commune de Mutimbuzi.

0.4.1.3. La sélection des informateurs

L'échantillonnage est un procédé qui permet au chercheur de choisir parmi une population mère un groupe ou une proportion de personnes en vue de représenter la population (Fortin, 2010). FA a mis en place et encadre, en commune de Mutimbuzi, à peu près 200 Groupes de Solidarité. Selon les données fournies par le bureau de la coordination nationale de FA, la commune de Mutimbuzi compte plus de 200 Groupes de Solidarité mais les Zones de Gatumba et Rukaramu viennent en avant sur les GS qui ont atteint la phase de maturité (trois ans d'existence) et les plus actifs. C'est pourquoi le bureau de la coordination de l'ONG a mis à notre disposition deux facilitateurs communautaires un par Zone. De même d'après Pierre Mongeau, « Dans une recherche qualitative on peut se contenter d'un nombre d'enquêtés-es relativement petit, car l'objectif n'est pas de rendre compte d'une population, mais de recueillir de l'information pertinente pour mieux comprendre un phénomène. Il ne s'agit pas de refléter fidèlement la répartition de caractéristiques d'une population, mais de proposer une compréhension d'un phénomène à partir de perceptions existantes dans la population (Mongeau, 2008 : 93-94)». Nous avons opté de travailler sur les deux Zones Gatumba et Rukaramu pour lesquelles nous avions des guides pour pouvoir pénétrer le terrain et nous avons sélectionné 10 Groupes de Solidarité dont 7 à Gatumba et 3 à Rukaramu. Les critères de sélection étaient les suivants : le GS choisi devait avoir plus de 3 ans d'existence, pour que son impact soit visible, avoir des femmes parmi les membres, être sous l'encadrement de

l'ONG Foi en Action. A cause des difficultés ci-haut soulignées, la question de proximité a pris une place importante. Concernant la population de ces deux Zones, presque tous les membres de GS choisis à Gatumba sont les sinistrés des inondations de 2020, les GS de Rukaramu sont constitués par des familles regroupées en village de retour des camps de réfugiés internes et externes après la guerre civile de 1993. Concernant les GS, ceux de Gatumba ont été créés tous en 2020 et ceux de Rukaramu avant 2020.

Pour évaluer l'impact des groupements d'épargne et de crédit sur l'autonomisation des femmes membres, nous avons interrogé par entretiens semi-directifs et récit de vie18 sujets habitant deux zones de la commune de Mutimbuzi, Gatumba et Rukaramu. Concernant la sélection des enquêtés, l'enquêté doit être d'abord une femme, membre d'un groupe de solidarité encadré par Foi en Action pendant au minimum un an. Il faut qu'elle ait participé dans les activités d'épargne au moins un cycle d'une année, pour sentir les changements issus de ces épargnes. Elle doit être une femme mariée ou veuve sans emploi formel, qui dépendait, avant l'adhésion au groupement, exclusivement de son mari. Cette dépendance économique diminue la participation des femmes dans la prise de décision sur l'utilisation de revenu du ménage et renforce les inégalités de genre. Pour une femme mariée, c'est pour découvrir les effets des GS dans l'amélioration de l'indépendance économique et de l'atténuation des rapports sociaux de sexe, ce qui implique l'acquisition du pouvoir de décision et le contrôle des revenus du ménage. Pour une femme veuve, c'est pour sentir l'impact de la participation dans les activités des GS sur l'adaptation de cette dernière dans la prise des responsabilités longtemps prises par son mari et répondre à tous les besoins du ménage étant seule. La répartition des informateurs avec leurs groupes respectifs se trouve dans le tableau en annexe.

0.4.2. Méthode qualitative

La méthode qualitative est une méthode en sciences sociales qui analyse et interprète les informations non chiffrées. Elle a la particularité de traiter les données qui ne sont pas facilement quantifiables comme les entrevues, les discours ou les photographies. Les études qualitatives offrent une réelle capacité de prospective en ce sens qu'elles permettent une véritable réflexion sur des thématiques qui peuvent concerner plus profondément les populations interrogées. Par exemple, elles permettent de savoir pourquoi les individus ont une opinion plutôt qu'une autre, pourquoi ils autorisent telle ou telle pratique, comment ils comprennent leur environnement, etc. (Wahnich, 2006 : 28). Pour analyser les effets de la

participation des femmes dans les groupes de solidarité sur leur autonomisation nous avons utilisé la méthode qualitative car selon Langevin (2009), l'autonomisation est un processus multidimensionnel et complexe évalué en tant qu'impact ou effet. Les recherches qui s'y intéressent en profondeur sont de nature qualitative, ce qui exclut les méthodes visant à agréger des résultats quantitatifs. En effet, rares sont les recherches qui font une évaluation globale de l'autonomisation, la propension étant plutôt limitée à l'étude d'une ou de quelques dimensions du processus (Langevin, 2009 : 30). Notre étude s'intéresse à la dimension économique, sociale et culturelle de l'autonomisation des femmes. Les principales techniques que nous avons utilisées sur terrain sont l'observation et l'entretien.

0.4.2.1. Techniques de recueil des données

0.4.2.1.1. L'observation directe

L'observation – parfois appelée « travail de terrain » - offre la possibilité d'aller observer les acteurs en situation et de saisir en temps réel les pratiques sociales (Arborio, 2007 : 27). L'observation directe concerne l'environnement de l'étude et les individus objet de la recherche. Elle permet d'obtenir les informations que le discours seul n'est pas capable de donner et offre la possibilité au chercheur de découvrir par lui-même certains phénomènes ou le déroulement d'un événement pour mieux le comprendre. Elle propose à l'enquêteur de se focaliser sur les pratiques d'une personne, plutôt que sur ses déclarations. Pour faire ces observations, nous avons participé à des réunions hebdomadaires des Groupes de Solidarité[4], nous permettant d'observer les interactions des membres de ces associations surtout les femmes. Pour notre cas, nous avons observé ce que font les femmes au sein des groupements concernant la collecte de l'épargne, la distribution des crédits, ce qu'elles font comme activités génératrices de revenus en dehors des foyers et des groupes et comment elles s'expriment pendant l'entrevue sur leur situation socioéconomique et leur solidarité ; leur estime de soi et leur capacité de prise de parole lors des réunions ce qui nous permettra d'avoir une idée sur leur niveau d'autonomisation. Nous avons effectué 10 séances d'observation soit une visite par groupe de solidarité. Nous avons fait 8 observations dans les réunions de 8 Groupes de Solidarité et 2 observations individuelles effectuées sur les lieux de travail pour découvrir certaines des activités génératrices des revenus initiées par les femmes après la participation aux activités des GS au site des sinistrés des inondations de Gatumba sur la colline de Mushasha II.

[4] Elles etaient au courant de ce que je faisais car avant la reunion le facilitateur communautaire devrait m'introduire et expliquer aux participant qui je suis et ce que je cherche

0.4.2.1.2. L'entretien

L'entretien est une technique qui permet au chercheur d'interroger son interlocuteur et parvenir à accéder à sa compréhension du sujet objet d'étude. Selon Aktouf, (1987 : 82), l'entretien, est un questionnement oral ou discussion avec un individu et qui porte sur un sujet prédéterminé dont on veut approfondir certains aspects à travers les réponses de la personne interviewée. L'entretien qualitatif s'inscrit dans une démarche dite compréhensive désireuse de comprendre le monde social en adoptant une démarche inductive. Dans le cadre de notre recherche, l'entretien semi-directif est utilisé. Les entretiens formels ou semi-directifs sont des entretiens avec une grille préétablie et dont les propos de l'auteur sont enregistrés pour une retranscription ultérieure.

Blanchet (1985 :7) définit l'entretien non-directif ou semi-directif comme suit « l'entretien non directif est une pratique sociale ou/ et un dispositif de recherche dont une définition minimale est la suivante : c'est un entretien principalement entre deux personnes (il peut être étendu à un groupe), un interviewer et un interviewé, conduit et enregistré par l'interviewer. Celui-ci a pour objectif de favoriser la production d'un discours de l'interviewé sur un thème défini dans le cadre de la recherche » (Blanchet, 1985 :7). Cette méthode consiste à laisser à l'interviewé la liberté de parcourir comme il l'entend la question ouverte qui lui est posée (Muccheilli, 1996 : 109). Cette méthode a été utilisée pour faciliter la collecte des données auprès de nos informateurs que nous avons rencontrés sur leurs lieux de réunion hebdomadaire et afin de bien traiter notre question de recherche nous avons mené 13 entretiens semi directifs.

0.4.2.1.3. Les autres techniques

Nous avons encore mobilisé d'autres techniques de collecte de données :

- **Le récit de vie**

L'expression « récit de vie » a été introduite en France il y a une quarantaine d'années (Bertaut, 1976). Jusque-là le terme consacré en sciences sociales était celui « d'histoire de vie » (life history) ; mais il présentait l'inconvénient de ne pas distinguer entre l'histoire vécue par une personne et le récit qu'elle pouvait en faire. Or cette distinction est essentielle (Bertaux, 2016 :10).

En sciences sociales, le récit de vie résulte d'une forme particulière d'entretien, l'entretien narratif. C'est un entretien au cours duquel un « chercheur » (lequel peut être un étudiant en tant que jeune chercheur) demande à une personne, que nous désignerons tout au long de ce texte comme « sujet », de lui raconter tout ou partie de son expérience vécue. En mettant l'accent sur l'aspect « vie sociale » : relations avec d'autres personnes, situations traversées avec leurs contraintes et leurs opportunités, pratiques récurrentes, projets formés et cours d'action orientés vers leurs réalisations (Bertaux, 2016 :11).

Pour compléter nos entretiens et pour mieux comprendre l'impact des associations villageoises d'épargne et de crédit sur l'autonomisation des femmes rurales, particulièrement les groupes de solidarité encadrés par l'ONG Foi en Action, nous allons montrer des trajectoires individuelles des certaines femmes qui ont déjà réalisé des projets importants grâce aux groupements et projets de cette organisation. Dans ce cadre nous avons recueilli5 récits de vie des femmes qui affirment que les GS ont amélioré leurs conditions de vie en général.

- **La documentation**

La documentation est utilisée pour compléter notre partie empirique. Elle est la source principale d'informations et de connaissances pour notre recherche sur l'effet des AVEC sur l'autonomisation des femmes burundaises. Nous avons consulté les ouvrages généraux, les thèses et mémoires, les ouvrages méthodologiques, les articles scientifiques, les rapports des études et autres.

0.4.3. Déroulement de l'enquête et difficultés rencontrées

La phase de la préenquête a commencé, au mois de juillet 2022 par des descentes sur terrain, premièrement au chef-lieu de la commune de Mutimbuzi pour demander l'autorisation de recherche. Après trois descentes, nous avons reçu l'accord de l'administrateur communal pour mener des recherches sur le territoire de la commune de Mutimbuzi. C'est pendant la même période que nous avons découvert les organisations qui s'occupent de l'encadrement des AVEC dans cette Commune dont Foi en Action. Deuxièmement, le processus a été poursuivi vers la demande d'accès à la base des données relatives aux GS encadrés par cette organisation. Après la correspondance adressée à la Coordination nationale de l'ONG, nous avons reçu l'autorisation d'accéder à la base des données. La coordination a mis à notre disposition deux facilitateurs communautaires un de la Zone Gatumba et un autre de la Zone

Rukaramu pour faciliter et guider notre travail de terrain. Après la constitution de notre feuille de route, des descentes sur terrain ont poursuivi le processus. D'abord pour la prise de contact avec les facilitateurs communautaires mis à notre disposition, puis pour l'exploration du milieu. C'est à cette étape que nous avons procédé, avec l'aide de ces facilitateurs, au choix des GS sur lesquels nous avons travaillé, à la collecte des informations sur leurs jours, heures et les lieux de tenue des réunions hebdomadaires.

Pour mener une étude dans un milieu étranger au chercheur, en plus sur le milieu rural avec les problèmes des voies de communication, encore pendant la saison des pluies et surtout avec les moyens d'un étudiant, les difficultés ne peuvent jamais manquer. La Commune de Mutimbuzi et surtout sa partie périphérique comme Gatumba et Rukaramu, me paraît étrangère. Les guides mis à notre disposition sont occupés par d'autres activités, ce qui nous obligeait de nous adapter à leur disponibilité. Nous nous sommes intéressés aux GS des collines se trouvant non loin de la RN4 Bujumbura-Uvira et pour la Zone Rukaramu nous avons travaillé sur les collines Kirwati et Kajaga.

0.4.4. Techniques d'analyse et de traitement des données

En fonction des objectifs poursuivis dans notre travail, nous avons repéré progressivement des faits et des représentations qui sont des réponses à nos questions de recherche. A la fin de la collecte des données sur terrain, nous avons aussi procédé à la transcription- traduction des interviews. La retranscription a été faite d'abord en Kirundi puis la traduction des idées clés en français puisque le travail d'entretien a été réalisé en kirundi. De cette façon, avant de commencer notre travail de terrain, nous avions d'abord choisi de traduire en kirundi le guide d'entretien parce que tous nos enquêtés parlent le Kirundi. Dans ce cas, pendant les entretiens, nous avons procédé à l'enregistrement des entretiens pour rendre facile par après ce travail de retranscription. Nous avons regroupé les données en trois thèmes comme notre guide d'entretien est aussi construit sur trois thèmes à savoir les facteurs et les attentes qui sont à la base de l'adhésion des femmes au Groupe de Solidarité, les acquisitions économiques et sociales et la mobilisation des ressources financières. La grille utilisée pour analyser les données empiriques est une grille qui reprend les dimensions utilisées pour l'approche de l'autonomisation. Elle est développée par Sophie Charlier et les points de cette grille sont détaillés dans le tableau en annexe.

0.4.5. Positionnement théorique

Notre étude a pour objectif d'évaluer la contribution des GS dans le processus d''autonomisation des femmes rurales. Trois théories sont utilisées pour analyser les effets de la participation dans les GS sur le processus de l'autonomisation des femmes de la Commune de Mutimbuzi. Ces théories sont l'individualisme méthodologique, la sociologie de l'action et le fonctionnalisme sociologique.

0.4.5.1. L'individualisme méthodologique

Pour Max Weber qui est le fondateur de l'individualisme méthodologique, on ne peut pas comprendre les faits sociaux en dehors des individus qui entrent en interaction. L'individualisme méthodologique est un paradigme des sciences sociales, selon lequel les phénomènes collectifs peuvent être décrits et expliqués à partir des propriétés et des actions des individus et de leurs interactions mutuelles (Pendoue, 2020 : 104).

Les femmes membres des groupes de solidarité parviennent à mobiliser une somme d'argent pour épargner collectivement et à accéder aux petits crédits en cas de besoin, et cela est la source de leur pouvoir de prise de décision au sein des ménages et l'indépendance économique vis-à-vis de leurs maris. L'individualisme méthodologique invite également à s'intéresser aux motivations des acteurs. En nous basant sur l'idée de Max Weber, l'approche nous a permis de comprendre les raison subjectives de l'adhésion des femmes dans les GS et comment cette adhésion impacte la dynamique des GS.

En effet, selon Raymond Boudon et Renaud Fillieule (2018 : 41), L'individualisme méthodologique est une méthode qui vise à expliquer les phénomènes sociaux en deux étapes organiquement liées : la première est une étape d'explication qui consiste à montrer que ces phénomènes sociaux sont la résultante d'une combinaison ou d'une agrégation d'actions individuelles, la deuxième étape est une compréhension qui consiste à saisir le sens de ces actions individuelles, et plus précisément à retrouver les raisons pour lesquelles les acteurs ont décidé de les effectuer. Pour ces auteurs, la notion d'action prend un rôle primordial et cela leur permet de dire aussi que cette méthode peut être appelée « l'analyse actionnaliste » ou, en un mot « l'actionnalisme ». La théorie de l'individualisme méthodologique nous permet de comprendre, qu'on ne peut pas expliquer les effets de la participation dans les Groupes de Solidarité sur l'autonomisation des femmes du milieu rural sans toutefois connaître les motivations à y participer. Les changements qui s'observent dans la communauté résultent des

activités d'épargne, de crédit et d'entraide mutuelle réalisées par les femmes en interaction au sein des Groupes de Solidarité.

0.4.5.2. Analyse socio-anthropologique d'Alain Touraine

La théorie de l'action est l'étude de la nature de l'action humaine, qu'elle soit individuelle ou collective. La méthode actionnaliste convient d'abord à l'étude de l'action historique, c'est-à-dire définie par le travail. Elle ne représente qu'une des démarches théoriques, qu'un des moments d'une sociologie, définie dans son ensemble comme science de l'action sociale, de ses orientations, des systèmes de relations sociales et des expressions symboliques (Touraine, 1965 :20). La sociologie de l'action décrit les comportements des individus ou groupes sociaux. Il s'agit de l'agir social (activement ou par omission), qui est la manifestation de l'implication des individus dans la société. Par les actions que les individus mènent, ceux-ci se placent comme acteur social dans la société. Ce terme de l'action est également central chez Alain Touraine dans son article « Théorie et pratique d'une sociologie de l'action(1978)». La théorie de l'action d'Alain Touraine se comprend comme une longue médiation sur le sujet ou, plus exactement sur le devenir-sujet, sur la subjectivation. Alain Touraine dit que la sociologie de l'action est la seule qui soit matérialiste parce qu'elle est la seule qui explique l'ensemble des pratiques sociales à partir de la production de la société par elle-même et à partir de son travail sur elle-même ; le travail qui n'est pas une activité mais un ensemble d'orientations normatives qui commandent les formes d'organisation sociales et les conduites collectives ou individuelles (Touraine, 1978 : 156). Pour lui, on n'est acteur que dans la mesure où on se constitue soi-même comme sujet de sa propre vie et de ses actes. Pour notre population d'étude, nous pouvons poser l'hypothèse que suite à leurs actions de faire des épargnes, de contracter des petits crédits et d'exercer des activités génératrices de revenus, les femmes parviennent à ne plus dépendre totalement de leurs maris et leurs actes leur permettent de devenir acteurs dans leurs ménages et dans leurs communautés. Mais, Alain Touraine critique la formule qui dit que la situation explique la conduite. Il définit une relation sociale comme une interaction placée dans un champ. Un champ est construit par une intervention sociale sur l'organisation sociale et les acteurs sont définis par leur position différentielle par rapport à cette intervention. La théorie de l'action d'Alain Touraine nous conduit à prêter une attention particulière sur les rapports sociaux de sexe établis par la culture patriarcale, la prise de conscience des femmes de cette situation de domination et sur leurs actions pour faire bouger cette tendance.

Elle nous conduit à formuler l'hypothèse que grâce à l'information et à la formation au sein des Groupes de Solidarité, les femmes sont conscientes que la société ne leur accorde pas la même place qu'aux hommes et parviennent à constater également qu'elles sont capables de mener des actions qui leur permettent de s'auto développer, de contribuer à la vie de la famille et de prendre la parole au sein de la communauté afin d'atténuer le poids que leur imposent les rapports sociaux de sexe.

0.4.5.3. Le fonctionnalisme

Selon L.V. Compenhoudt, J. Marquet et R. Quivy (2017 :135), « En Sociologie, la fonction est la contribution objective d'un élément du système social (par exemple une coutume, un modèle de fonctionnement habituel.), à la stabilité et à la reproduction de ce système et, au bout du compte, de la société. C'est une conséquence effective de la présence ou de l'action de cet élément. Le fonctionnalisme part de l'idée que si une institution ou une pratique répétée existe et perdure, c'est qu'elle est fonctionnelle ». Pour Talcott Parsons dans un article de Guy Rocher (1988) le fonctionnalisme consiste à établir la classification des problèmes que tout système doit résoudre pour exister.

Parsons ne conçoit pas l'analyse fonctionnelle à partir des éléments sociaux ou culturels, pour en interpréter l'existence, la survivance et la nature par leur apport à l'organisation et à la vie de l'ensemble. Il adopte plutôt comme point de départ l'ensemble, la totalité, qu'il traite à la manière d'un système, pour en analyser les conditions de survie, de fonctionnement, d'évolution et de changement. Dans cette perspective, parler de fonction, c'est faire référence aux différentes solutions, à un ensemble particulier de solution intégrés que peut adopter un système pour survivre, c'est-à-dire pour se maintenir, évoluer, se transformer. L'analyse fonctionnelle consiste donc, pour Parsons, à établir la classification des problèmes que tout système doit résoudre pour exister et se maintenir en activité. (Guy Rocher, 1988 :166). Dans le cadre de notre travail, le fonctionnalisme nous permet de découvrir les besoins ou les problèmes auxquels font face les femmes du milieu rural que le système d'épargne, de crédit et d'entraide mutuelle permet de résoudre pour qu'il soit un système fonctionnel dans la société burundaise en général et dans le milieu rural en particulier.

0.5. Articulation du travail

Notre travail de recherche s'articule sur quatre chapitres. Le premier chapitre est réservé à l'élucidation des concepts clés dont l'autonomisation, genre, rapports sociaux de sexe.

Le second chapitre revient sur la revue de littérature autour de l'autonomisation des femmes, l'état de l'art de la recherche. Le troisième chapitre développe le contexte et les motivations de l'adhésion des femmes aux GS et enfin le dernier chapitre met en exergue les effets des AVEC sur l'autonomisation des femmes burundaises.

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS

Au cours de ce chapitre, nous allons d'abord élucider les principaux concepts qui vont « équiper » notre regard sur notre objet d'étude, dont le concept d'association, de genre, de rapports sociaux de sexe, d'autonomisation ainsi que les notions de pouvoir.

I.1. Association

Selon le dictionnaire MICROROBERT, l'association est une « réunion durable surtout dans les affaires » (ROBERT, 1986 :64). Il ressort de cette définition deux caractéristiques de l'association à savoir le fait de se réunir et le caractère durable de cette réunion. Le même document ajoute que l'association est « un groupement de personnes qui s'unissent en vue d'un but déterminé » (ROBERT, 1986 :64). La seconde explication du mot association ajoute la troisième caractéristique qui est le fait que les personnes associées doivent avoir un but déterminé et qui est commun. Le dictionnaire PETIT ROBERT (2017 :159) définit l'association comme « action de se réunir d'une manière durable ; état des personnes qui se sont réunies ». En outre, selon le site larousse.fr[5], l'Association volontaire est un groupe existant indépendamment de l'État, organisé pour poursuivre un but ou un intérêt commun, auquel la majorité des membres ont adhéré librement (les associations volontaires se distinguent des groupements involontaires : famille, armée, classes sociales, etc.).

Les AVEC réunissent ces différents critères conceptuels, puisqu'elles réunissent des gens de manière durable avec un objectif de faire une épargne, lesquelles constituent par après du capital pour les emprunts et une caisse de solidarité pour l'assistance mutuelle.

L'association, une fois créée conformément à la législation dont elle relève constitue un système social autonome dont la cohésion est assurée par l'existence des normes du groupement. Comme le nom l'indique l'association implique une collaboration des associés, donc un travail en équipe qui nécessitera certaines règles pour harmoniser les relations et éviter les conflits (MPINGANZIMA, 1998 :11).

[5] https://www.larousse.fr consulté le 28/02/2023 à 10h10'

I.2. Association Villageoise d'Epargne et de Crédit (AVEC)

Association Villageoise d'Epargne et des Crédits (AVEC) ou Village Saving Loan Associative (VSLA) en anglais est défini comme « une forme de tontine améliorée, de la famille des Associations Rotatives d'Epargne et de Crédit (AREC/ ROSCA) destinée aux vulnérables. Elle consiste pour un groupement auto créé et autogéré à constituer de petites épargnes qui servent de petits prêts pour les membres » (Allen et Staehle, 2011 ; Ksoll et *al*. 2015 cités par EZIN, 2020 : 34).

De cette définition, nous pouvons comprendre qu'une AVEC est un groupe créé et géré par des gens de la même communauté pour faire des épargnes et se donner des microcrédits entre eux. Le terme « AVEC » en Français ou « VSLA » en Anglais, est un terme général décrivant ce type d'institution financière de petite taille gérée par la communauté. Dans notre recherche, nous allons étudier des VSLA dénommés « Groupe de Solidarité ou groupement d'auto développement » mis en place par Foi en Action par la technique (« Self Help Groups »).

I.3. Autonomisation

L'autonomisation des femmes est définie différemment selon les auteurs et selon le contexte. Pour définir l'autonomisation des femmes, il est nécessaire de se rapporter d'abord au concept général de « l'autonomie ».

Le concept « autonomisation » provient du mot « autonomie » qui signifie en deux mots « auto » (soi-même) et « nomos » (loi, règle). Etymologiquement, le mot autonomie signifie donc la capacité ou le droit de se donner à soi-même sa propre loi ou sa propre règle. Selon CHAUFFAUT et ses collaborateurs, l'autonomie implique l'existence d'une relation entre une personne, un groupe ou une organisation, détentrice du pouvoir ou de connaissance des règles et une personne ou un groupe dénué de ce pouvoir ou de cette connaissance mais qui souhaite se les approprier. Deux dimensions complémentaires apparaissent. D'une part, l'autonomie comme processus d'intégration de règles et d'autre part, un processus d'attribution de pouvoir (CHAUFFAUT, et al. 2003 : 18). D'un point de vue sociologique, une société individualiste est celle qui place le pouvoir de l'individu sur lui-même (et en particulier la possibilité de décider de sa propre vie) au sommet des valeurs qu'elle chérit. Dans pareil contexte social, l'autonomie devient le synonyme de la vie accomplie. Il n'est pas pensable de ne pas la vouloir pour soi, et fournir une aide à autrui revient à soutenir sa capacité d'autonomie (MARQUIS, 2015 : 124).

Compte tenu de l'étymologie du mot autonomie, l'autonomisation est la capacité de l'individu d'organiser et d'orienter sa vie selon ses propres règles ou de mener sa vie suivant ses orientations et l'assistance à une personne signifie soutenir son autonomie.

L'autonomie n'est pas synonyme de souci exclusif de soi, de recherche l'indépendance absolue ou encore une liberté sans règles. L'autonomie signifie le droit et surtout la capacité, pour une personne, de se régir d'après ses propres lois. Comme l'indique Alain Renaut (1989 :84) cité par Isabelle Guérin (2000 :41-42), « l'autonomie est bien en un sens, une dépendance, mais au sens où la valorisation de l'autonomie consiste à faire de l'humain lui-même le fondement ou la source de ses normes et de ses lois, en tant qu'il ne les reçoit ni de la nature des choses mais elle n'est indépendante que par rapport à une Altérité radicale que me dirait la Loi » (Guérin, 2000 :41-42).

Selon cet auteur, être autonome ne signifie pas être indépendant des autres mais plutôt vivre selon ses propres forces et en liberté.

Le terme « autonomisation » est employé récemment avec la prise de conscience que les femmes ne sont pas seulement des reproductrices mais aussi des productrices. La coopération au développement fondée sur le principe d'autonomie des femmes signifie que l'on adopte un schéma de partage des pouvoirs dans toutes ses manifestations (Bisilliat et Verschuur, 2000 :87).

Selon Carolyn Medel et Bettina Bochynek (1995), la nature de l'autonomisation la rend difficile à définir. D'une part, elle constitue souvent en un objectif dans de nombreux programmes ou projets de développement. D'autre part, on peut aussi la concevoir comme un processus subi, qui conduit éventuellement à des changements. Nelly Stromquist, par exemple, définit l'autonomisation comme « un processus qui transforme le rapport des forces à la fois dans les relations interpersonnelles et dans les institutions de la société, tandis que Lucy Lazola le décrit comme « un processus d'acquisition, de répartition, d'attribution des ressources et des moyens ou bien permettant d'accéder à la maîtrise de ceux-ci » (Medel et Bochynek, 1993 : 8).

La banque interaméricaine pour le développement(2010), cité par Naila Kabeer (2012), définit l'autonomisation des femmes en termes « d'expansion des droits, des ressources, et de la capacité des femmes à prendre des décisions et à agir de façon indépendante dans les sphères sociales, politiques et économiques » (Kabeer, 2012 : 7).

Quant à Naila Kabeer, elle a défini « l'empowerment ou autonomisation des femmes comme les processus grâce auxquels celles-ci ont gagné la capacité d'exercer des formes stratégiques

d'aptitude à agir en rapport avec leur propre vie, ainsi qu'en rapport avec de plus grandes structures de contraintes qui les plaçaient en position de subordonnées des hommes » (Kabeer, 1999, 2001 : 8). De ces définitions, on peut retenir que l'autonomisation d'une personne est un processus de développement des capacités personnelles pour pouvoir organiser sa vie selon ses propres aspirations.

Selon Narayan-Parker (2004) cité par Sangaret, l'autonomisation est « l'accroissement des avoirs et des capacités des personnes pauvres, dans le but de leur permettre de mieux participer, négocier, influencer, maitriser et responsabiliser les institutions qui ont une incidence sur leur vie» (Sangaret, 2020 :29).

D'après cet auteur, l'autonomisation des femmes réside dans l'augmentation des avoirs et des capacités pour les démunis ce qui leur permet d'influencer leur voisinage. Cet auteur insiste sur l'acquisition des ressources, ce qui permet l'atteinte des autres dimensions de l'autonomisation.

Selon le PNUD (2008) cité par Stéphanie Vallée (2011),les Nations Unies (2001) définissent l'autonomisation des femmes en termes de 5 composantes : « Le sentiment de l'estime de soi pour les femmes, le droit de faire des choix, le droit d'accéder aux opportunités et aux ressources, le droit de pouvoir contrôler leur vie au sein et à l'extérieur du ménage ; la capacité d'influencer des changements sociaux visant à créer un ordre social et économique plus juste, tant sur les scènes nationales qu'internationales »(Vallée, 2011 : 3).Dans la conception de l'autonomisation du Programme des Nations Unies pour le Développement, nous trouvons les dimensions économiques, sociales, culturelles et politiques.

Selon Thalia Kidder et al. Experts chez OXFAM[6] (2017), l'autonomisation des femmes est un processus par le biais duquel la vie des femmes est transformée, d'une situation dans laquelle elles ont des pouvoirs limités en raison des obstacles liés aux inégalités entre femmes et hommes à une situation dans laquelle elles disposent des mêmes pouvoirs que les hommes. Les aspects économiques, sociaux, personnels et politiques de l'autonomisation des femmes sont liés : un changement positif dans l'un des aspects de la vie des femmes ne peut être durable sans avancée dans les autres domaines (Thalia Kidder et al. 2017 : 8).

Pour ces experts, « l'autonomisation économique des femmes est une fin en soi, à l'instar de l'égalité entre les femmes et les hommes. Par conséquent, la justice économique ne peut être obtenue qu'au moyen d'un système économique inclusif respectant les droits des femmes à

[6]Oxfam est une confédération internationale de plus de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice que la pauvreté.

contrôler leurs revenus, leurs actifs et leur temps (Thalia Kidder et al. 2017 :8). Pour les définitions de l'autonomisation, nous retenons donc qu'elle consiste tout à la fois en un processus de transformations, d'acquisition de connaissances, d'accroissement des ressources, de développement des capacités et d'accès à des nouvelles opportunités. Ces notions nous permettent d'évaluer l'autonomisation des femmes au niveau économique, social, culturel et les composantes de l'autonomisation du PNUD, la conception de Naila Kabeer et celle de Parker nous intéresse et seront utilisées dans l'évaluation du niveau d'autonomisation des femmes de la commune de Mutimbuzi.

I.4. Notion de pouvoir

La notion de pouvoir est centrale dans la question de l'autonomisation et son analyse reste importante dans le cadre de notre étude, car c'est à travers son développement que les femmes deviendront capables d'améliorer leur capacité à faire des choix.

Sophie Charlier dans son étude sur l'autonomisation des femmes va développer une discussion théorique sur le pouvoir ; elle distingue trois interprétations fréquentes dans la littérature des sciences sociales : le « pouvoir de », le « pouvoir sur », et un troisième type de pouvoir construit socialement et culturellement le « pouvoir intérieur » (Charlier, 2006 :55). L'empowerment s'articule autour de deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder qui peut être individuel ou collectif.

Sur cette base, Charlier définit quatre niveaux de pouvoir de la manière suivante :

Le « pouvoir sur » est la notion de pouvoir la plus familière, utilisée dans la littérature des sciences sociales. Elle repose sur des rapports, entre personnes et/ou groupes sociaux, soit de domination, soit de subordination et mutuellement exclusifs. Elle suppose que le pouvoir n'existe qu'en quantité limitée : c'est un pouvoir qui s'exerce sur quelqu'un ou qui, de manière moins négative, permet « de guider l'autre ». Il suppose que si une personne a plus de pouvoir, l'autre en a nécessairement moins. C'est un pouvoir contrôleur, qui peut soit être accepté soit susciter des résistances. Cette forme de pouvoir peut entraîner des situations de conflits, parfois visibles parfois non visibles.

Le « pouvoir de » comprend donc la capacité de décider, d'avoir de l'autorité, de résoudre les problèmes et de développer une certaine créativité qui rend apte à accomplir des choses. La notion renvoie aux capacités intellectuelles (la connaissance objective, le savoir) et

émotionnelles (savoir-être), mais aussi économiques (avoir) : avoir l'accès et le contrôle des moyens de production et des bénéfices.

L'empowerment doit être plus que la prise de décision ; il demande d'inclure également le processus par lequel l'individu ou le groupe accède à la capacité de prendre des décisions.

Le « pouvoir avec » : c'est un pouvoir social et politique, qui met en évidence la notion de solidarité, la capacité de s'organiser pour négocier et pour défendre un objectif commun, (des droits individuels et collectifs, des idées politiques : lobbying, etc.). Collectivement, les gens sentent qu'ils ont du pouvoir lorsqu'ils s'organisent et s'unissent dans la poursuite d'un but commun ou lorsqu'ils partagent la même vision.

Le « pouvoir intérieur », comme le souligne Naïla Kabeer, fait référence à la « transformation de la conscience et à la réinterprétation des nécessités ». C'est une prise de conscience de la dimension sociale et culturelle de la place des femmes et de leur capacité individuelle et collective d'influencer le changement des choses. Cette question touche à la capacité de l'individu d'influencer sa vie, de proposer des changements à partir notamment de son pouvoir intérieur et sa capacité d'analyse (Charlier, 2006 : 55-56).

Le concept d'empowerment renvoie donc à un processus de formation, de renforcement de capacité de prise de décision dans ses choix de vie et de société, individuels et mutuels. Parler de la capacité de faire des choix, implique de considérer les choix possibles qui s'offrent aux individus et auxquels ils peuvent avoir accès, et leur aptitude à pouvoir faire ces choix, repris dans les approches : « pouvoir intérieur », « pouvoir de » et « pouvoir avec » (Charlier, 2006 : 58).

Cependant, dans le discours au sein de la recherche « genre et développement » et selon l'orientation que nous suivons, le concept même de « pouvoir », ne veut pas dire « renforcement d'un sexe par rapport à l'autre », mais une révision des rapports entre les hommes et les femmes dans une perspective plus juste et égalitaire. L'idée n'est pas de considérer « le pouvoir des femmes pour dominer les hommes », mais d'une renégociation permanente entre les deux sexes afin d'atteindre une capacité individuelle et collective de prise en charge et de justice sociale (Charlier, 2006 : 55).

I.5. Genre

Le concept Genre ou *Gender* en Anglais est un concept polysémique. Il renvoie d'une part à une classification des espèces suivant des caractères communs dans la taxonomie animale.

D'autre part, la conférence mondiale sur les femmes tenue à Nairobi en 1985 l'a défini comme « la division sexuelle des rôles et responsabilités dans les trois sphères de la vie familiale, professionnelle et sociale» *(*SAWADOGO, 2003 :3).
Selon cette définition, le concept de genre permet de révéler le rôle majeur de la société dans la création et la perpétuation des préjugés et des pratiques discriminatoires.

Simone de Beauvoir (1949 :13), dans son livre *Le deuxième sexe*, a mis en exergue qu'*« on ne naît pas femme, on le devient* ». Marques-Pereira l'a complété, « On peut en dire autant des hommes : « *on ne naît pas homme, on le devient*» (Marques-Pereira, 2017 :4). Ces formules suggèrent que le fait d'être femme ou homme n'est pas une donnée préexistante, une donnée déjà là, mais bien un processus social par lequel une femme accède au féminin, tandis qu'un homme accède au masculin à travers l'apprentissage de pratiques, de normes et de rôles. Ce fut pendant longtemps l'apprentissage quasi-exclusif des rôles de mères et d'épouses, pour les femmes, et l'apprentissage des rôles de soldat et de pourvoyeur des ressources économiques de la famille, pour les hommes» (Marques-Pereira, 2017 :4). Tout cela passe par le processus de socialisation, selon Talcott Parsons, dès le début de la vie humaine, et tout au long de son existence, la personnalité, se structure et se modifie principalement par ses rapports avec un environnement socioculturel donné. L'enfant prend contact avec des normes universalistes et spécifiques symbolisées par le rôle paternel, et des modèles particularistes et diffus attachés au rôle maternel. L'éclatement du rôle parental en deux unités nettement distinctes est un événement important dans la socialisation, principalement parce qu'il est l'occasion où l'enfant développe une perception plus différenciée des normes sociales, ce qui contribue à différencier davantage la structure interne de sa personnalité. Ce processus est complété par la découverte progressive que fait l'enfant du rôle qui est attaché à son sexe. Le petit garçon apprend qu'il y a des normes de conduite qui s'appliquent à lui et non à la petite fille, et inversement. Cet apprentissage se fait par identification au parent du même sexe, mais aussi pour une large part par l'apprentissage des attentes de rôles qu'expriment les parents et d'autres adultes (Guy Rocher, 1988:126).

Le concept de genre est une notion qui fait référence à une construction politique et sociale de la différence des sexes :« Genre qui est aussi un concept sociologique est définie comme une construction sociale et culturelle sur la base des différences de sexe ; « sexe social » ; construction et intégration des normes de ce qui est masculin et féminin ; appartenance à la

catégorie homme ou « femme, non pas sur la base de la physiologie (organes génitaux) mais sur celle des attributs accordés socialement et culturellement aux membres des deux groupes ; identité subjective construite à partir de la parenté, de l'économie, et de l'organisation politique, et marquée par des symboles, le discours, la langue, etc. varie selon 1'époque et la culture avec des invariants universels ; scenario qui inspire les actions de l'individu dont il se perçoit et se définit ; élément constitutif des rapports sociaux fondés sur des différences entre les sexes » (Connell 1987 ; Conway et al. 1987, Morgen 1989).

Élaborée par les féministes, notion de genre a été reprise par les organisations internationales qui l'ont adaptée à leurs propres fins. Les chercheurs font une distinction entre le sexe en tant qu'attribut biologique et le genre, qui exprime un rapport socioculturel. La notion de genre renvoie ainsi à la place et aux rôles assignés aux femmes et aux hommes, et aux différents moyens dont ils disposent en termes de ressources et d'opportunités (Moghadam et Senflova, 2005 : 424). Selon Annick DURAND-DELVIGNE citée par OUOBA « Le genre peut être défini comme un produit sociocognitif, lié aux idéologies relatives à la féminité et à la masculinité qui participent elles-mêmes au maintien d'un ordre social donné. Cela signifie, bien sûr, que la féminité et la masculinité ne sont pas des traits psychologiques inhérents au sexe biologique, ni même à l'identité sexuelle, pas plus qu'elles ne sont les résultantes inéluctables d'un processus de socialisation rendu nécessaire par la prétendue nature différentielle des sexes. Ce sont des ensembles de traits réunifiés, opérant dans la représentation de soi, d'autrui et du monde social, nécessaires à un système social ordonnant la place des deux sexes» (OUOBA, 2007 :18). En fait, la notion de genre n'est pas synonyme de femme. C'est un concept utilisé pour cerner les rôles sexuels socialement construits. Il définit les valeurs et attitudes qu'une communauté ou une société juge comme appropriées à un sexe ou l'autre.

Selon Marques-Pereira, le concept Genre est un outil d'analyse scientifique, un instrument du changement social et un enjeu du développement. « La notion de genre est un outil d'analyse qui déconstruit la naturalisation des rapports sociaux. Elle met en lumière trois dynamiques sociopolitiques. La séparation entre le masculin et le féminin qui s'articule à la division entre la sphère publique et la sphère privée, la hiérarchisation du masculin sur le féminin qui s'appuie sur une relation stratégique de pouvoir fondée sur la monopolisation par les hommes des ressources tant matérielles que politico-symboliques et la variabilité, dans le temps et dans

l'espace, de la division sexuée du travail dans l'ensemble des sphères de la vie en société. » (Marques-Pereira, 2017 :17).

Pour construire notre approche de l'autonomisation des femmes, nous retenons que la notion de genre fait référence à la construction sociale et culturelle sur base de la différence de sexe et les dynamiques sociopolitiques de Marques-Pereira qui sont la séparation et la hiérarchisation du masculin sur le féminin et la variabilité de la division sexuelle du travail.
Car la culture burundaise, et surtout au niveau du ménage, traite l'homme comme la tête de la famille, donc seul détenteur de pouvoir de décision. La culture considère également de manière différente les rôles attribués aux hommes et aux femmes et cette division sexuée du travail varie d'un milieu à l'autre (urbain ou rural). Dans notre travail, la notion de genre est un outil d'analyse des rapports entre les hommes et les femmes burundaises construits sur base de la culture patriarcale.

I.6. Rapports sociaux de sexe

Les « rapports sociaux » désignent les relations, les interactions ou les liens d'interdépendance qui s'établissent entre les individus et les groupes d'individus en fonction des positions respectives de chacun dans l'organisation sociale. Les rapports sociaux sont l'une des caractéristiques de la vie sociale et peuvent être permanents, ponctuels, standardisés, précaires. Ainsi donc, il y a un rapport social dès qu'un individu ou un groupe exerce une influence sur les actes ou l'état psychologique de l'autre partie, individu ou groupe (Dupréel, 2006 : 134).
Mary Rebehah Richardson parle des rapports de genre : relations sociales entre individus des catégories femme ou homme (équivalent de « rapports sociaux de sexe »). (Richardson, 1994 :245). Le concept de « rapport social » renvoie à une logique d'organisation du social qui fait système à travers l'ensemble des champs » et dont la pesanteur historique produit simultanément du même (existence de structures stables) et du différent ou changement (Combes et al, 1991 : 63).Les rapports sociaux de sexe sont à la base des relations dynamiques qui distribuent les sexes en tant que catégories sociales, dans les différentes instances ou sphères d'une totalité sociale considérée. Ces rapports fonctionnent selon trois principes de spécification à savoir : l'identification, la différenciation et la hiérarchisation (Haicault, 2000 :48).

Les rapports sociaux de sexe s'expriment à travers la division du travail. Cette division prend deux formes : la séparation et la hiérarchisation. En effet, si les travaux féminins et masculins semblent séparés dans toutes les sociétés, ce ne sont pas partout les mêmes.

L'anthropologue Margaret Mead le faisait déjà remarquer en 1948 : quels que soient ces travaux, seuls les travaux masculins sont valorisés. Le travail domestique, souvent invisible, est l'une des formes de cette division sexuelle du travail, rencontrée cependant aussi dans le monde professionnel (Margaret, 1948).

La sociologie des rapports sociaux de sexe propose un cadre théorique qui structure le nombre de déplacements épistémologiques : de la théorisation du travail domestique à une analyse en termes de division sexuelle du travail ; de la théorisation du patriarcat à une analyse en termes de rapports sociaux (de sexe) ; de la théorisation d'un ennemi principal à une analyse en termes de consubstantialité des rapports de sexe/classe/race. Ce faisant, ce courant du féminisme matérialiste a contribué à l'émergence d'une sociologie des rapports sociaux (Dunezat, 2016 : 180). La sociologie des rapports sociaux de sexe offre un point de vue plus réaliste au moment d'interroger les conditions de production d'une éventuelle émancipation collective (Dunezat, 2016: 193), qui nous intéresse directement dans le cadre de ce travail.

Dans la société burundaise, sur le plan éducationnel, on imposait à la jeune fille dès le bas âge des règles et des façons de penser, d'agir et d'être, prônant la soumission, le doute, la dépendance, l'insécurité et l'infériorité. La sagesse populaire a aussi élaboré des proverbes qui traduisent cette philosophie. Comme « *nta nkokokazi ibika isake ihari* » ce qui se traduit en ceci « la poule ne peut pas chanter en présence du coq » ce qui signifie que la fille ou la femme n'avait pas le droit à la parole en présence d'un garçon ou d'un homme.

A l'âge de 7 ans, le garçon devrait être avec son père pour être initié à des travaux qui exigent la force et qui se font surtout en dehors de l'enceinte familiale comme garder les vaches, couper les arbres ou faire l'enclos, etc. Le garçon devrait suivre et imiter son père. Même au niveau de l'éducation formelle, pendant la colonisation et même pendant la deuxième moitié du 20ème siècle, les garçons étaient plus favorisés que les filles. Quant à la fille, elle devrait être initiée à toutes les activités ménagères dans l'arrière-cour de l'enclos comme préparer la nourriture, puiser de l'eau, balayer la maison, accueillir les visiteurs, etc. Les rapports sociaux de sexe est une notion importante dans la recherche sur l'autonomisation des femmes. Pour notre étude, les principes de spécification nous intéressent et seront appliqués à l'analyse des rapports inégaux de sexe au sein de la société burundaise.

CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTERATURE SUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Dans ce chapitre, nous allons commencer sur la place des femmes dans la société burundaise. Nous allons aussi présenter l'historique, l'organisation et le fonctionnement d'une AVEC, nous allons passer en revue les recherches déjà faites sur l'autonomisation des femmes, les indicateurs et critères d'évaluation institutionnels de l'autonomisation. Nous allons également revenir sur le rôle des associations féminines burundaises dans l'amélioration du statut des femmes, la conception de l'autonomisation économique des femmes par les experts internationaux. Le second chapitre traite aussi de l'état de l'art de la recherche socio-anthropologique.

II.1. La place des femmes dans la société burundaise

La femme ne peut aliéner ou hypothéquer un bien quelconque sans l'autorisation de son époux. Toutes ces contraintes d'ordre culturel plongeaient les femmes dans une dépendance économique vis-à-vis de son mari, puisqu'elle se retrouvait dans une situation de non scolarisation, sans ressources matérielles et sans propriété foncière.

NYANDWI et ses collaborateurs, dans leur enquête faite sur les femmes rurales, soutiennent cette idée de dépendance des femmes en disant : « si l'on veut résumer, on pourrait dire que les femmes disposent d'une faible autonomie financière, elles dépendent exclusivement de leurs maris » (NYANDWI et al, 1984 :132).

En effet, la situation des femmes rurales était différente de celle de l'homme du même milieu. C'est ce que conclut NIYIREMA : « la situation économique de l'homme rural prend le sens contraire de celle de la femme. Même si lui aussi n'est pas instruit, il possède des moyens de production qui lui permettent de survivre et de satisfaire ses besoins familiaux. C'est notamment la propriété foncière, les produits de l'agriculture et d'élevage qu'il peut vendre et en tirer un peu d'argent et les revenus provenant des métiers qu'il exerce si petits soient-ils » (NIYIREMA, 2009 :13). Le statut des femmes dans la société burundaise traditionnelle peut être analysé selon le milieu de résidence. Dans les années 2000, les familles du milieu rural vivaient dans une situation de pauvreté, ce qui était le résultat du faible niveau de développement suite aux conflits qu'a connu le Burundi, cette situation de pauvreté était due aussi à l'insuffisance des terres cultivables.

A cette situation socio-économique s'ajoute la mentalité paysanne selon laquelle la scolarisation d'une fille est inutile. Avec l'ouverture du Burundi aux étrangers, notamment par la colonisation, il y a eu la naissance des villes et centres urbains. Les femmes y mènent

une vie différente de celle des femmes rurales. Elles ne dépendent plus toujours de leurs maris au niveau économique et contribuent même à l'économie familiale et nationale à travers des activités variées, elles travaillent par exemple comme agents des entreprises ou fonctionnaires de l'Etat avec un salaire mensuel (NIYIREMA, 2009 :15).

Le rôle des femmes dans la sphère domestique, dans la sphère marchande, dans la sphère sociale et matrimoniale, détermine leur statut dont on serait porté à croire qu'il a pris son importance au cours de l'évolution historique. Les attributions de chaque sexe sont interprétées comme liées à la biologie qui fait que les femmes doivent rester au foyer (NKESHIMANA, 1998 :6).

L'alphabétisation est une compétence qui ouvre la voie au développement. Les uns disent que l'alphabétisation est une condition préalable au développement au moment où d'autres affirment que le développement ouvre la voie à l'alphabétisation. Dans l'un ou l'autre cas, il y a un lien fort entre l'alphabétisation et le développement.

L'éducation paraît comme un facteur de mutation sociale par excellence. A partir des années 90, l'UNESCO a pris l'alphabétisation des filles et des femmes comme une priorité « l'alphabétisation des femmes revêt un caractère chaque fois plus urgent. Dans un monde où sur les 926.6 millions d'adultes analphabètes plus de la moitié sont des femmes et les actions en faveur de celles-ci méritent tout notre appui » (UNESCO, 1991 :8).

Les mutations en cours d'évolution sur le statut des femmes burundaises sont plus observées en milieu urbain qu'en milieu rural. En milieu urbain, les femmes mènent des activités génératrices de revenus, les autres travaillent comme salariées dans le secteur public et privé. En ville, la charge familiale est partagée entre le mari et la femme. Sur le plan relationnel, les femmes urbaines sont sous l'influence de nouveaux modes de vie, mondialisation, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, donc, elle doit vivre la modernité. En milieu rural, la femme n'est plus une personne qui doit rester au foyer, elle exerce aussi d'autres activités en dehors du foyer (NIYIREMA, 2009 :17).

Dès le plus jeune âge, les filles sont orientées vers leur vie future où on les accoutume à l'idée qu'elles seront épouses, mères de la famille. L'institution sociale dont elle est issue reconnaît déjà la subordination des femmes. Les femmes adultes sont obligées de perpétuer à leur descendance l'éducation qu'elles ont héritée. On les habituait à la dépendance des autres (les parents, frères, mari et mêmes les enfants). On ne leur apprenait pas à chercher activement à satisfaire leurs besoins. L'épanouissement de leur vie passait par la satisfaction de leur entourage. Cela paraissait comme reléguer ses propres besoins au second plan.

Le Profil Genre du Burundi réalisé par le groupe de la BAD montre que le Burundi vit essentiellement de la production agropastorale, qui réalise plus de 50 % du PIB. Les statistiques ont montré que 94,3 % de la population dépendent de l'agriculture de subsistance. Le secteur agricole emploie environ 60 % de la population active, dont 77 % sont des femmes (Zéneb Touré et al, 2011 : 26).

La forte densité d'occupation des sols et l'exploitation agricole de petite échelle, dominée par la culture de rente, ont amenuisé les revenus de nombreux ménages qui vivent désormais en situation d'insécurité alimentaire prononcée. Ces conditions de vie difficiles que connaissent les zones rurales ont un impact direct sur la pauvreté des femmes qui ne bénéficient pas d'encadrement agricole adéquat, d'approvisionnement en intrants et d'accès aux infrastructures agricoles. Pour toutes ces raisons, les femmes rurales agricultrices n'ont pas accès aux crédits agricoles (Zéneb Touré et al. 2011 : 30).

L'accès des femmes à l'emploi reste problématique, même si la constitution affirme fortement des principes égalitaires et prône des pratiques fondées sur la nécessité de corriger les déséquilibres et d'assurer une large représentation des femmes (Art.143). Dans cette optique,

Différentes lois ont été adoptées et d'autres révisées dans l'optique de favoriser l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes pendant les 5 dernières années 2014-2019, d'après le rapport national d'évaluation de la mise en application de la déclaration et du programme d'actions de Beijing.

Le Ministère en charge du Genre a élaboré une stratégie nationale d'autonomisation économique des femmes et la formation des filles et des femmes regroupées en associations sur les techniques de l'augmentation de la production, de conservation, de la commercialisation et de la transformation des produits agro-alimentaires. Il envisage l'extension de l'approche NAWE NUZE sur tout le territoire national.

Il s'attellera à améliorer l'accès et le contrôle des femmes aux facteurs de production, aux ressources financières et le développement des foyers améliorés, en créant des centres pilotes de renforcement de capacités, d'incubation et de test pour les initiatives de développement. Il prévoit de développer des technologies d'efficacité énergétique en collaboration avec les autres services techniques concernés (République du Burundi, 2019).

Dans l'orientation de l'indépendance économique des femmes et des filles, l'élimination de la pauvreté se croise avec la visée des ODD en matière d'autonomisation des femmes et des filles et l'approche nationale NAWE NUZE est en train d'être appliquée sur tout le territoire (République du Burundi, 2019). Cependant, malgré les initiatives déjà mises en œuvre, la

situation socio-économique des femmes burundaises reste à améliorer comme le montre l'étude faite par l'association « *Dushirehamwe* ».

« Sur le plan économique, bien que l'actuel Code des personnes et de la famille ait apporté des améliorations susceptibles de faire évoluer les droits économiques des femmes, la jouissance effective de ces droits reste précaire pour la majeure partie d'entre elles, surtout celles du milieu rural. Certes, la Constitution du Burundi affirme l'égalité des citoyens, mais la coutume exclut les femmes de l'accès à la terre en propriété ; l'absence d'une loi sur la succession maintient les femmes burundaises dans un statut de subordination et de pauvreté, la rendant incapable de remplir ses rôles et responsabilités sociales. » (NDAYIZIGA et NGAYIMPENDA, 2012 : 21).

II.2. Historique, organisation et fonctionnement des AVEC

II.2.1. Historique

Les AVEC ont été créées par CARE International à Maradi, au Niger, en 1991. Initialement destinée aux femmes analphabètes et extrêmement pauvres des zones rurales, cette méthodologie a évolué au fil des années ; elle est aujourd'hui mise en œuvre dans les populations alphabétisées et analphabètes des zones rurales, des villes et campements périurbains, et des bidonvilles urbains. L'objectif premier d'une AVEC est d'offrir des possibilités d'épargne et de crédit simples aux communautés privées de services financiers officiels (IRC, 2012 :10).

Les AVEC sont considérées comme des types d'organisations de prestation de services financiers fiables dans les zones rurales reculées. La première version de cette méthodologie était appelée Mata Masu Dubara en Haoussa[7]qui signifie en français Femmes Créatives ou Femmes en Action (Hamadiziripi Alfred, 2008).

Au Burundi, les AVEC sont connues sous le concept « NAWE NUZE » en Kirundi qui signifie « Rejoins-nous toi aussi » en français. Le premier VSLA a été initié en 2005. NAWE NUZE est une approche de lutte contre la pauvreté, dans laquelle de petits groupes sont soutenus et formés sur des moyens innovants d'épargner et d'accéder au crédit (FVS-AMADE, 2014). L'approche Nawe Nuze se fonde sur la création d'association villageoise qui encourage les gens à épargner ensemble pour permettre ensuite des emprunts mutuels. Les

[7] Le haoussa ou hausa est une langue tchadique parlée en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale principalement au Niger et au Nigeria

principales activités de ces associations sont gérées par les bénéficiaires qui sont dans des situations précaires, leur permettant d'avoir ainsi l'accès à l'investissement en capital, et même, dans certains cas, d'être propriétaires de petites entreprises. Depuis 2018, Le gouvernement du Burundi à travers le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales et du Genre s'est approprié l'approche NAWE NUZE qui vise l'autonomisation des femmes et des filles.

Selon les données de Care International (2016), l'approche était déjà initiée dans 12 provinces qui comptent 4432 VSLA avec 102.029 membres où 64% étaient des filles de 14à 22 ans et 36% des femmes. Nawe Nuze est une approche mise en œuvre, par CARE Internationale au Burundi et d'autres organisations d'appui au développement communautaire au Burundi, pour encourager l'esprit de solidarité et d'autopromotion de la population grâce à l'entretien d'un système interne d'épargne et de microcrédit. Avec cette approche, les organisations de développement demandent aux membres de la population « pauvres[8] » de se mettre ensemble, selon qu'ils éprouvent une confiance les uns envers les autres, et selon qu'ils s'estiment être capables de se contrôler mutuellement afin de pouvoir s'entraider pour arriver à la mise de côté d'un certain montant d'épargne ou de remboursement d'un crédit éventuel (CARE I au Burundi, 2012).

CARE International (2017) a fait des recherches sur les groupes d'épargne et crédit et leur impact sur l'autonomisation des femmes. Le constat avait été qu'on a des résultats sur des capacités individuelles et collectives, et a un certain niveau sur l'aspect relationnel. Pour cela, l'approche est souvent accompagnée par d'autres composantes qui doivent traiter d'autres dimensions de l'autonomisation des groupes vulnérables. Cette approche a été appréciée par les bénéficiaires et le Gouvernement en est approprié en collaboration avec CARE pour en faire une approche nationale.

[8]La conception de CARE International au Burundi de la pauvreté stipule ce qui suit « idéalement, la détermination de la pauvreté doit se baser sur les aspirations de la population, c'est-à-dire de ce qu'elle considère comme essentiel et minimal pour qu'un individu puisse vivre de façon acceptable dans la communauté. On est donc amené à considérer comme pauvre toute personne dont le niveau de vie ne lui permet pas de satisfaire ses besoins essentiels : une nourriture suffisante, les soins de santé et de prévention des maladies, la scolarité, le minimum de ressources monétaires, la participation active à la vie communautaire, la possibilité de se loger décemment, etc. » (2012)

II.2.2. L'organisation et le fonctionnement d'une AVEC

Le système d'épargne et de crédit villageois repose sur un principe de base, qui est un groupe d'épargne et de crédit. L'AVEC est formée de membres qui décident d'eux-mêmes de se mettre ensemble pour épargner leur argent sous forme de parts. Cette épargne est collectée dans un Fonds de crédit qui leur permet d'emprunter des sommes qu'ils remboursent avec intérêt.

Le but principal d'une AVEC est de proposer une possibilité d'épargne et de crédit simple, dans une communauté qui n'a pas accès à des services financiers formels. Ces prêts peuvent aussi constituer une sorte d'assurance pour les membres, grâce à une Caisse Sociale de solidarité qui propose des dons ou crédits sans intérêt de faible montant, mais d'une grande importance, pour les membres en difficulté. Le fonds du groupe augmente par des cotisations régulières, les intérêts payés sur les emprunts, les amendes payées pour des infractions et d'autres revenus sur des activités de la caisse, s'il y en a.

Les AVEC sont autonomes et autogérées. Ce principe est fondamental car le but est d'assurer son indépendance institutionnelle et financière.

Les institutions /Organisations de mise en œuvre ne doivent jamais chercher à gérer les affaires d'une AVEC pour le compte de ses membres. Un groupe de solidarité est constitué de 15 à 30 membres. Toutes les opérations de la caisse se font pendant les réunions de l'assemblée générale, principe très important pour assurer la transparence et la responsabilité. Pour éviter qu'il y ait des transactions en dehors des réunions, on utilise une caisse qui est fermée à trois cadenas, dont les clés sont gardées par trois personnes différentes. La gestion de la caisse est attribuée à un comité de gestion d'au moins 5 personnes, mais tous les membres ont une responsabilité pour la bonne marche des opérations, et pour le rappel du règlement d'ordre intérieur (ROI).

Le ROI est élaboré par les membres du groupe et comprend l'ensemble des décisions qui offre une gestion transparente d'une AVEC comme la valeur d'une part, la régularité des réunions, la durée du cycle, l'objectif du groupe, la durée des prêts et de l'intérêt à payer sur les prêts et d'autres clauses jugées pertinentes par les membres. Chaque Association élabore un Règlement d'ordre intérieur qui est signé par chaque membre du groupe (CARE International, 2017).

Le ROI remplit deux fonctions principales à savoir : fournir un cadre pour la gouvernance, la résolution des différends et les actions disciplinaires et, préciser les conditions applicables à l'achat de parts/épargne et à l'accès à la caisse de Solidarité. A chaque membre de l'Assemblée générale est attribué une ou plusieurs règles à mémoriser, sur lesquelles il pourrait être interrogé lors des réunions. Ceci a pour effet d'obtenir qu'au bout de quelques mois, chaque membre connaîtra le règlement par cœur.

Tous les groupes AVEC ont en commun les objectifs clés comme le renforcement de la vie associative, la gestion de l'épargne et crédit interne, l'éducation financière, la prévention et la gestion des conflits, la gestion des AGR, etc.

Le cycle d'épargne et de prêt au niveau des groupes est limité dans le temps. A la fin de la période convenue par les membres (le « cycle »), l'épargne accumulée et les gains que représentent les frais sont répartis entre les membres, proportionnellement au montant épargné par chacun des membres pendant le cycle. C'est un aspect crucial pour la transparence et la confiance de tous les membres (NIHANGAZA et HABONIMANA, 2019 : 165).

II.2.3. Approche Self Help Groups

Les groupements d'auto-développement ou groupes de solidarité mis en place par l'organisation locale Foi en Action sont fondés sur la technique « *Self Help Groups approach* » en anglais qui signifie l'Approche des groupes d'auto-développement en français. Elle réalise le renforcement des capacités des personnes les plus démunies en les conduisant au développement économique, social et politique en vue de jouir d'une vie digne d'un être humain. Les femmes étant les piliers du développement des ménages mais aussi étant les plus pauvres, l'approche vise particulièrement l'amélioration des conditions de vie des ménages en passant par l'amélioration des conditions de vie des femmes et des enfants[9].

C'est une approche développée par l'organisation caritative Kindernothilfe[10] qui est aussi partenaire de FA. La technique SHG passe par trois étapes :

La première étape consiste en la *Formation des SHGs* composés par 15 à 20 membres.

[9]Selon le site internet d'une organisation non gouvernementale MIPAREC (Ministère Paix et Réconciliation sous la Croix) https://miparec.wordpress.com consulté le 05/08/2022 à 15h 58'

[10] Kindernothilfe est une organisation caritative fondée en 1959 par un groupe des chrétiens à Duisburg, en Allemange, afin d'aider les enfants nécessiteux en Inde. Au fil du temps, elle est devenue l'une des organisations chrétiennes d'Europe pour l'aide à l'enfance.

Les membres qui adhèrent aux groupes d'auto-développement bénéficient de la part de FA, d'un renforcement de capacités dans les domaines relatifs l'épargne et Crédit, l'Entreprenariat, le Planning familial (santé sexuelle et reproductive), la Résolution pacifique des conflits, les droits des femmes et des enfants, ainsi que le leadership.

La deuxième étape, c'est la *Formation des inter-groupements* de 8 à 10 groupes consolidés. Les groupements renforcés et solides sont organisés en inter-groupements, ceux-ci ayant pour rôle de coiffer et de coordonner les activités des groupements.

La troisième étape et dernière de l'approche SHG consiste en regroupement et en la consolidation encore des inter-groupements en ce qu'il appelle « *Fédération* ». Celle-ci est formée par 8 à 10 inter-groupements consolidés. Selon le Manuel de l'approche de l'organisation Kindernothilfe, l'approche SHG encourage la jouissance des droits de l'homme pour toutes les personnes vulnérables et marginalisées, en particulier les plus pauvres parmi les pauvres. Pour ce faire, l'approche se concentre d'abord sur les femmes les plus pauvres et leurs enfants, puis élargit le champ d'action à des familles et des communautés entières. L'approche SHG est une approche ascendante qui s'appuie sur les capacités et les forces existantes des populations. Il s'agit d'une approche d'autonomisation qui donne la priorité à la construction et au renforcement d'une institution populaire (Albert Eiden et al, 2014 :9).

D'après toujours le manuel de l'approche, le développement et l'autonomisation se complètent et se renforcent mutuellement et sont tous deux de nature multidimensionnelle. Ils représentent un processus de changement qui comprend les structures sociales, les attitudes populaires, les institutions nationales, la croissance économique et la réduction des inégalités, l'élimination de la pauvreté et la réalisation des droits de l'homme. L'approche SHG est une approche du développement fondée sur les droits (Albert Eiden et al, 2014 :9). Selon l'équipe éditoriale du manuel de SHG, « Il a été prouvé que cette approche apportait des changements dans la vie des femmes, d'abord en ce qui concerne leur attitude et leur estime de soi, puis leur autonomisation dans les activités socioéconomiques et ensuite en ce qui concerne leur participation politique et leurs activités de plaidoyer. Grâce à leur participation à des groupes d'entraide, les femmes acquièrent du pouvoir, des connaissances et des capacités dans différents domaines et à différents niveaux. Ils sont en mesure de posséder et de dépenser librement les revenus de leurs entreprises et de s'impliquer dans les améliorations sociales et structurelles de leur communauté» (Albert Eiden et al, 2014 :11).

II.3. Etat des lieux de la recherche internationale sur l'autonomisation des femmes

Dans les publications scientifiques que nous avons consultées, le statut des femmes, les inégalités hommes-femmes d'une part et le rôle des associations à caractère communautaire d'autre part a intéressé autant les chercheurs anthropologues, sociologues, psychologues cliniciens et sociaux que des économistes.

Kabeer[11] (2012 :2) a fait état des connaissances sur l'autonomisation économique des femmes, afin d'inspirer une nouvelle initiative de recherche globale pour le compte du Ministère du Royaume-Uni pour le développement international et le Centre de Recherche pour le Développement International. Le document issu de cette étude a été examiné lors d'une réunion internationale d'experts à l'Ecole d'études orientales et africaines à Londres, les 26 et 27 janvier 2012.Son étude conclut : « il existe des preuves solides que l'égalité des genres peut favoriser la croissance économique. L'accès des femmes à l'emploi et à l'éducation réduit le risque de pauvreté dans les foyers et les ressources entre les mains des femmes offrent une gamme de résultats positifs sur le capital humain et les capacités au sein des foyers » (Kabeer, 2012 :2).

Une publication du Centre International de Recherche sur les Femmes (CIRF /ICRW) a soutenu que « l'autonomisation économique des femmes est essentielle, pour faire valoir à la fois les droits des femmes et pour atteindre des objectifs de développement plus importants, tels que la croissance économique, la réduction de la pauvreté, la santé, l'éducation et le bien-être ». Selon ces auteurs « une femme a amélioré son statut du point de vue économique quand elle possède à la fois la capacité de réussir et d'avancer sur le plan économique et quand elle possède le pouvoir de décision et d'action sur des décisions d'ordre économique» (Golla et al. 2011).

II.4. Indicateurs et critères d'évaluation institutionnels de l'autonomisation des femmes

Considérant que l'autonomisation est une question complexe, interprétée différemment dans les contextes sociaux, nationaux et culturels différents, les participantes au séminaire international sur l'éducation et l'autonomisation des femmes organisé par l'institut de l'UNESCO à Hambourg ont aussi élaboré une liste d'indicateurs de l'autonomisation des femmes aux niveaux individuel, familial, communautaire et national.

11

Au niveau des femmes individuelles et de leur foyer, les indicateurs de l'autonomisation déjà identifiés sont: « la participation aux processus cruciaux de prise de décision, la mesure dans laquelle les hommes partagent les tâches ménagères, la mesure dans laquelle une femme maîtrise ses fonctions de reproduction et décide de la taille de sa famille, la mesure dans laquelle une femme est capable de décider de ce qu'elle va faire de son revenu, le sentiment et l'expression de fierté et de valeur de son travail, la confiance en soi et l'estime de soi, la capacité à se protéger contre la violence » (Carolyn et Bettina, 1995 :10).

Au niveau communautaire ou organisationnel, les indicateurs sont : « l'existence d'organisations féminines, l'attribution de subventions aux femmes et aux projets féminins, la participation des femmes à la conception, à l'élaboration et à l'application des techniques de production, la participation aux programmes communautaires, la participation des femmes à des tâches non traditionnelles, un plus grand nombre de programmes de formation pour les femmes et l'exercice de leurs droits civiques lorsque c'est nécessaire » (Carolyn et Bettina, 1995 :10).

Au niveau national, les indicateurs élaborés par les participants au séminaire sont : « la prise de conscience de leurs droits sociaux et politiques, l'intégration des femmes au plan de développement national et général, l'existence de réseaux et de publications de femmes, la visibilité et la reconnaissance officielles des femmes, le degré de couverture par le média des problèmes des femmes. » (Carolyn et Bettina, 1995 : 10).

Moghadam [12] et Senftova (2005) ont essayé de proposer une théorie pour mesurer l'autonomisation des femmes. « Nous avons tenté de théoriser l'autonomisation des femmes en fonction des critères suivants : réalisation d'un certain nombre des capacités essentielles, acquisition de garanties juridiques et participation aux secteurs essentiels de la vie sociale, économique et politique. L'autonomisation passe par des réformes juridiques et le changement politique » (Moghadam et Senftova, 2005 :426).

Ces auteurs ont également proposé sept domaines d'investigation pour mesurer l'autonomisation des femmes. Il s'agit des domaines sociodémographiques, de la santé et de l'intégrité physique, de l'alphabétisation et de l'éducation, de la participation et des droits politiques, de la participation et des droits économiques, de la participation et des droits culturels, et enfin de la ratification des instruments internationaux relatifs aux droits des femmes (Moghadam et Senftova, 2005 :428).

[12]Valentine M. Moghadam fut chef de la section Egalité des genres et développement du secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO. Après avoir dirigé le département des études féminines de l'université de l'Etat d'Illinois où elle enseignait la Sociologie

L'étude du processus d'autonomisation est faite sur base de certains indicateurs qui sont des mesures représentatives d'un phénomène à l'intérieur des systèmes complexes ». Il s'agit donc des données de nature quantitative ou qualitative qui sont sélectionnées à partir d'un ensemble plus important de statistiques ou d'informations, car elles possèdent une signification et une représentativité particulière par rapport à une problématique donnée (Castillo et al. 2009).

Les indicateurs quantitatifs sont importants pour mesurer l'autonomisation, mais ils ne prennent pas en compte une certaine catégorie des femmes (Charlier et al. 2007).

La commission des femmes pour le développement a construit une méthodologie pour élaborer des indicateurs afin de suivre le processus d'autonomisation des femmes dans le cadre de la coopération au développement et s'est basée sur la méthodologie AURA (Auto-renforcement accompagné) développée dans le cadre d'une recherche d'ATOL [13] sur l'autonomisation comme contribution au renforcement de la société. Dans cette approche les différentes composantes du pouvoir et la dynamique même du processus d'empowerment ont été visualisées à partir des cercles d'empowerment montrant l'influence des institutions sur le développement du savoir, avoir, vouloir et pouvoir des individus et leurs organisations (Charlier et al., 2007 :13).

La méthodologie AURA proposé quatre aspects de l'autonomisation des femmes :

Avoir (pouvoir de)

Ce concept fait référence au pouvoir économique renforcé en termes de bénéfices matériels comme un revenu, de la terre, des outils ou des technologies. Cependant, ce pouvoir économique n'est pas limité à la possession de ressources et richesses mais inclut également une meilleure santé, le gain de temps, l'accès à certains services comme l'accès au crédit, à l'information et à la formation, aux soins de santé, au marché, etc.

Savoir et Savoir-Faire (pouvoir de)

Le savoir renvoie aux connaissances ou compétences pratiques et intellectuelles renforcées qui permettent de profiter de manière optimale des opportunités qui se présentent à l'individu ou à la communauté. Il s'agit de la gestion des personnes (leadership), des techniques ou procédés, des formations (alphabétisation, etc.) ainsi que du développement des capacités d'analyses critiques de la pensée, du raisonnement. Le savoir-faire met en évidence

[13]ATOL, Service d'Information et de Gestion de Connaissances dans la Coopération Internationale.

l'importance de l'application des connaissances ou la capacité de traduire ses connaissances en action ou en ressources.

Vouloir (pouvoir intérieur)

Il s'agit du pouvoir interne, la force psychologique ou le pouvoir spirituel : ses valeurs, ses peurs, sa confiance en soi, son image de soi. La capacité et la volonté de faire soi-même des choix concernant son avenir. Prendre conscience de son propre projet de vie ainsi que les défis qui se posent à sa communauté. Le concept "vouloir "comprend également deux éléments : l'état d'esprit (être) et la capacité de l'utiliser vers l'autre (savoir-être).

Pouvoir (pouvoir intérieur et pouvoir avec)

Avoir la possibilité de prendre des décisions, d'assumer sa responsabilité, d'être libre dans ses actes et d'utiliser ses ressources (avoir, savoir, vouloir). La prise de décisions englobe plusieurs aspects : avoir la possibilité de prendre des décisions pour soi-même; avoir la possibilité de participer à la prise de décision ; avoir la possibilité d'influencer la prise de décision et de contrôler ceux ou celles qui prennent les décisions en son nom, avoir la possibilité de prendre des décisions pour les autres, de commander (dans le sens où dans certaines situations, une personne doit trancher) (Charlier et al. 2007 :14). Ces aspects de mesure de l'autonomisation des femmes élaborés par les experts de la commission des femmes pour le développement seront utilisés dans l'analyse des données collectées auprès des femmes membres des Groupes de Solidarité mis en place par l'organisation FA en commune de Mutimbuzi.

Cependant la notion d'autonomisation des femmes est pluri- ou multisectorielle ; elle se retrouve aussi bien dans le champ de la démographie (contrôle des naissances, bien-être des femmes et la famille) que dans celui de l'économie (lutte contre la vulnérabilité) (Charlier, 2006 :52). Dans le cas du microcrédit, on ne peut donc pas induire de l'autonomisation économique visée au départ, des transformations dans les rapports de genre ou dans les capacités plus larges des femmes dans la sphère familiale, sociale ou politique. Il importe de prendre en compte d'autres dimensions dans l'analyse du processus : socioculturelle, familiale/interpersonnelle, juridique, politique et psychologique (MARIE LANGEVIN, 2009 :23).

II. 5. Associations des femmes burundaises et leur statut socio-économique

NIBIGIRA (2003) en introduisant son mémoire sur l'« Evaluation de la contribution de l'approche associative à l'autopromotion de la femme, cas des associations des femmes de la Mairie de Bujumbura », affirme ceci :

« dans la société burundaise et partout ailleurs, les femmes peuvent constituer une pierre angulaire de tout processus de développement. Il faut chaque fois penser alors l'y intégrer » (NIBIGIRA, 2003 :1).

Elle affirme aussi que l'approche associative joue un rôle primordial dans le processus de développement : « trop souvent, une méconnaissance de ces contraintes aboutit à l'échec des politiques de développement. Cela étant, l'approche associative nous semble alors constituer une des stratégies pouvant faire jouer le rôle de femmes dans le développement. Autrement dit, l'outil principal pour les femmes de se développer et ainsi développer son entourage ».

Le plaisir d'être avec les autres femmes, l'auto développement de la femme, l'augmentation du revenu familial, la formation, les avantages : une certaine satisfaction sociale et morale acquisitions de nouvelles connaissances, avantages matériels et économiques sont des facteurs qui poussent les femmes à adhérer dans les associations » (NIBIGIRA, 2003 :64).

Pour MPINGANZIMA (1998), cette approche associative a permis le changement du statut social des femmes burundaises. « La situation des femmes a évolué suite à l'introduction de l'école, des médias et des associations féminines. Tous les acteurs (pouvoirs publics, confessions religieuses, la société civile) qui ont encadré les femmes ont manifesté la volonté d'appuyer les femmes réunies en association, car d'un côté, c'est une façon de pérenniser leurs enseignements, et d'un autre côté cela leur permettait d'atteindre un grand effectif de femmes. Ils étaient pour le principe que les associations féminines sont des opportunités évidentes pour les femmes d'améliorer leur productivité afin de pouvoir contribuer à la bonne marche de la vie familiale » (MPINGANZIMA, 1998 :5). Dans son étude sur « Impact des associations féminines sur le statut de la femme », elle a montré que les femmes des associations bénéficient des avantages matériels et ces avantages permettent aux femmes de satisfaire elles-mêmes les besoins domestiques mais aussi que c'est une façon de s'affirmer (MPINGANZIMA, 1998 :64).

II. 6. L'autonomisation économique des femmes selon les experts internationaux

Les experts de l'organisation internationale Oxfam (2017 :8) estiment qu'une autonomisation économique efficace des femmes ne peut exister que lorsque les femmes exercent leurs droits de contrôler et de bénéficier des ressources, des actifs, des revenus et de leur temps, et lorsqu'elles sont en mesure de gérer les risques et d'améliorer leur statut économique et leur bien-être (Thalia Kidder et al, 2017 : 8).

Toutefois, pour que l'autonomisation économique des femmes soit significative, elles doivent également jouir de l'autonomie et de la confiance en elles nécessaires pour apporter des changements dans leur propre vie. Cela inclut notamment la possibilité et le pouvoir d'initier et d'influencer les prises de décision tout en bénéficiant des mêmes droits que les hommes et en ne subissant aucune violence (Thalia Kidder et al, 2017 : 8).

Le cadre conceptuel proposée par les experts de l'Oxfam suggère que l'autonomisation des femmes passe par ces étapes: le bien-être (survie de base : le pouvoir de se nourrir et de nourrir sa famille et de se soutenir soi-même et soutenir sa famille); l'accès aux ressources (y compris les opportunités pour l'autoréalisation : le pouvoir d'accéder à des ressources nécessaires pour la survie et les pratiques des moyens d'existence sur une base équitable); la conscientisation (une conscience d'une volonté pour changer les inégalités du genre), y réaliser ce type de pouvoir peut être la nécessité de renforcer l'amour-propre, la confiance et l'auto-valeur, pouvoir de groupe par l'établissement des mouvements sociaux et des groupes d'efforts personnels peut jouer un rôle important; la participation (rôle égal y compris dans la prise de décision : le pouvoir de choix et de voix) et le contrôle (dans les domaines personnels et publics : le pouvoir de mener son propre développement et changement à un rythme et à une manière que les communautés de femmes et d'hommes veulent) (Thalia Kidder et al, 2017 : 8).

Pour Stromquist, le principal groupe-cible de l'autonomisation doit être constitué de femmes adultes et, dans le contexte de justice et de transformation sociale, à faibles revenus. Au sein de ce groupe, les comportements autoritaires des maris à la maison font des familles et des foyers un terrain propice au maintien plutôt qu'à la transformation des relations inégales entre les sexes. Un des préalables de l'autonomisation nécessite, par conséquent, que les femmes sortent de chez elles pour prendre part à une entreprise collective qui puisse rencontrer un certain succès, développant ainsi un sens d'indépendance et de compétence. La création d'un petit groupe cohésif auquel les membres peuvent s'identifier intimement est d'une importance capitale (Stromquist, 1995 :18).

II. 7. Etat de l'art de la recherche socio-anthropologique : Les AVEC en lien avec l'autonomisation des femmes

Notre thématique de recherche s'inscrit dans un vaste domaine de la Sociologie du Genre et Développement. Dans les lignes qui suivent, nous allons revenir sur quelques résultats et enseignements issus des recherches déjà réalisées sur le rôle des associations villageoises d'épargne et de crédit, groupements communautaires dans l'amélioration des conditions de

vie des femmes du milieu rural en Afrique, ce qui les conduit vers leur autonomisation. Cette partie est spécialement réservée aux recherches faites sur les groupements communautaires d'épargne et de crédit en lien avec l'autonomisation des femmes.

Ezin Ami (2020), dans sa Thèse de doctorat en Sociologie, a travaillé sur « *Argent, lien social, émancipation féminine : sociologie des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) et des groupes solidaires de microcrédit dans les préfectures d'Agou et de Zio au sud du Togo*». Les résultats de ses recherches font état positif des AVEC sur l'amélioration des conditions de vie des femmes dans ce qu'il appelle « marqueurs de l'émancipation féminine ». « L'émancipation des femmes des AVEC commence par l'acquisition de savoirs et la socialisation à travers des échanges et le partage d'informations au sein des groupes. Cette socialisation et acquisition de savoirs renforcent leur rôle social, économique et politique en plus de leur rôle traditionnel de « femme ». L'acquisition d'un statut social meilleur par les femmes est bénéfique pour toute la communauté de par ses contributions financières dans la famille et dans des œuvres caritatives » (Emin Ami, 2020 : 52).

L'auteur a montré également que les AVEC permettent l'accroissement du pouvoir financier des femmes et leur contribution dans le bien être des ménages ce qui favorise aussi leur autonomisation. « Les marqueurs importants de l'émancipation des femmes sont l'accroissement de leur pouvoir financier, le pilier même de l'émancipation, et les retombées de l'utilisation des ressources. La moitié des ressources financières des femmes est investie dans les charges du ménage qui prend en compte les besoins en alimentation, la santé de la famille et l'éducation des enfants » (Ezin Ami, 2020 :53).

Dote Kanae (2012) a mené une enquête sur les fonctions sociales des groupements de femmes dans la commune de Dogbo au Bénin. Il avait deux hypothèses : « Les femmes membres des groupements de Dogbo accordent plus d'importance aux motivations sociales qu'aux motivations économiques et l'appartenance des femmes de Dogbo aux groupements féminins produit des changements de comportement chez ces dernières » (Dote Kanae, 2012 : 15).

Les résultats de ses recherches sont résumés dans la conclusion de son article (Dote Kanae, 2012):« Les motivations sociales constituent le pivot de la participation des femmes aux groupements féminins ». Pour les femmes rurales, en majorité non scolarisées, les groupements servent à faire épanouir leur vie personnelle et constituent un espace de solidarité, de rencontre, d'ouverture réciproque et d'échange d'expériences, d'idées et de conseils, produisant des changements de comportements. Le groupement est beaucoup plus un

lieu d'apprentissage qu'un outil d'amélioration de revenus : autonomie d'expression et d'action, développement de la confiance en soi au niveau du ménage, groupement, village, arrondissement et commune. Il en résulte un processus d'autonomisation. Il s'agit d'une transformation progressive de la relation sociale entre les femmes et les hommes.

Nous concluons que le groupement féminin est un vecteur d'autonomisation des femmes rurales dans les dimensions sociale, culturelle et politique» (Dote Kanae, 2012 : 15).

Cela montre que la participation des femmes rurales dans les groupements est influencée par leurs motivations sociales et ces groupements contribuent dans leur épanouissement. Ils constituent un cadre d'échange d'expérience et de solidarité mais aussi un outil d'amélioration des revenus.

Quant à Joëlle Piraux, il a travaillé sur les Groupements de femmes rurales au Sénégal. Il a étudié comment les groupements des femmes rurales au Sénégal peuvent constituer des espaces de liberté ou des plateformes de changement.

« Les groupements des femmes atténuent les effets matériels et psychologiques de la crise économique, ils permettent aux femmes de renforcer leur autonomie économique, de satisfaire leurs besoins familiaux et personnels. Ils renforcent aussi la mobilité des femmes et leur permettent de prendre une part croissante à l'intégration du monde rural. Ils permettent aux femmes membres de développer un réseau de solidarité, d'exprimer leur individualité et offrent un espace à l'épanouissement personnel» (Piraux, 2000 :19).

Les enseignements fournis par ces auteurs montrent que les associations villageoises d'épargne et de crédit ou groupements des femmes offrent à ces dernières l'opportunité d'améliorer leurs conditions de vie au niveau social et économique et dans leur ménage comme dans la communauté. Cela renforce également leur pouvoir de prendre des décisions au sein du ménage, dans le changement de leurs statuts qui sont aussi des conditions pour jouir de leur autonomisation, comme le conclut Piraux : « Les groupements apparaissent, en effet, comme des espaces où les femmes peuvent se mouvoir plus librement sans enfreindre le cadre habituel des normes sociales : le groupement laisse une marge de manœuvre à ses usagers. Les groupements témoignent aussi de ce que le statut des femmes, dans une certaine mesure, est modulable » (Piraux, op. cit, 20).

Le travail effectué par Sophie Charlier nous intéresse quant à l'impact de la participation des femmes à l'économie solidaire sur leur autonomisation dans la région andine en Bolivie. Ce travail est parti de la question suivante: A quelles conditions la participation à un réseau d'économie permet-elle aux femmes d'augmenter leur « autonomisation » (pouvoir social,

économique et politique) et ainsi de lutter contre la vulnérabilité *?* Elle suppose qu'en participant à l'économie sociale, les femmes peuvent augmenter leur « autonomisation ». L'auteur a préféré utiliser ce terme « empoderamiento » en espagnol. Elle précise qu'il s'agit du « *pouvoir social, économique et politique* ». En plus, elle appréhende la notion de « pouvoir » en se basant sur l'approche de Foucault. Elle catégorise le pouvoir en quatre degrés, c'est-à-dire le pouvoir intérieur, le pouvoir de, le pouvoir avec, le pouvoir sur en lien avec les quatre aspects de l'autonomisation des femmes qui sont Avoir, Savoir, Vouloir et Pouvoir.

C'est sur ces notions de Charlier que nous nous sommes appuyé pour évaluer la contribution des Groupes de Solidarité dans l'acquisition et le renforcement des capacités des femmes membres et de leurs groupes, pour qu'elles soient les acteurs dans la transformation de leurs vies et de leurs communautés. Sur base d'une discussion théorique sur le pouvoir de cette auteure, nous allons analyser l'impact de Groupes de Solidarité sur le processus d'autonomisation des femmes membres au niveau individuel et collectif et au niveau économique, social et culturel.

Dans son étude sur l'empowerment des femmes dans la ville de Bukavu, étude de cas des associations villageoises d'épargne et de crédit, MALINGA MWATI (2020) a trouvé que les motivations à l'adhésion sont d'une part économiques. C'est-à-dire épargner et avoir un accès au crédit pour financer l'AGR, couvrir des besoins courants et faire un projet visible lors du partage des fonds à la fin du cycle grâce à l'intérêt collectif que procure le système AVEC contrairement aux IMF dont l'intérêt revient aux institutions et pas aux membres, mais aussi aux faillites récurrentes des IMF et Banques. D'autre part, les motivations sont sociales. En effet, l'appartenance aux AVEC permettent d'accéder à certaines formations mais aussi d'élargir son cercle de connaissance. Les AVEC permettent aux femmes d'acquérir d'abord un 'pouvoir intérieur dont l'accent est mis sur les bénéfices psychosociaux acquis, un sentiment d'épanouissement et d'accomplissement (MALINGA MWATI, 2020 :101).

Selon toujours MALINGA MWATI Christine, la participation à une AVEC a entraîné une modification des rapports de genre, les femmes concernées s'identifiant désormais comme des pourvoyeuses capables de subvenir aux besoins du ménage en compagnie de leur mari ou pas. Les différentes contributions hebdomadaires permettent aux femmes d'avoir accès au crédit pour renforcer les AGR mais aussi subvenir aux besoins du ménage permettant ainsi de réduire la vulnérabilité mais aussi le partage des fonds à la fin du cycle permet de réaliser des projets durables tels que l'achat d'une parcelle, la construction d'une maison, etc. Enfin les

AVEC permettent l'acquisition d'un « pouvoir avec » c'est-à-dire le sentiment d'être dans une famille, une famille dans laquelle des sujets outre économiques sont évoqués et les visites de solidarité sont organisées en cas des événements heureux ou malheureux (MALINGA MWATI, 2020 :102).

Selon Sophie Charlier, l'acquisition d'autonomisation est également liée à certaines conditions tantôt internes à l'organisation, tantôt externes liées à la trajectoire de chaque individu et à la société dans laquelle ils vivent. Enfin, l'acquisition d'autonomisation des femmes est possible grâce au groupe, mais pas seulement, certaines conditions externes sont nécessaires au processus pour chacune d'elle. Le contexte culturel et la manière dont sont négociés les rapports de genre au sein de la famille, mais également au sein de la société vont influencer l'autonomisation individuelle (Charlier, 2006 :228).

CHAPITRE III : LE CONTEXTE ET LES MOTIVATIONS DE L'ADHESION DES FEMMES AUX GROUPES DE SOLIDARITE

Dans ce chapitre, nous allons interpréter les entretiens et observations réalisés auprès de nos enquêtées d'abord sur le contexte qui les ont poussé à adhérer aux Groupes de Solidarité puis sur leurs motivations. Il s'agit de découvrir les raisons et motivations qui sont à l'origine de l'adhésion des femmes au sein des Groupes de Solidarité pour les comparer avec celles mises en évidence dans la littérature.

III.1. La sensibilisation des femmes par les organismes non gouvernementaux

Selon Sangaret, les femmes sont conscientes que lorsqu'elles sont réunies, cela leur donne l'opportunité de développer leurs compétences. « Si les femmes avaient des organisations sous forme de micro entreprises, cela donnerait plus de visibilité et de rentabilité à leurs activités. Elles sont conscientes qu'en groupe, elles pourraient faire beaucoup de choses, car différentes compétences pourraient être dans le groupe. Le groupe donne aux femmes l'opportunité de travailler ensemble, de mettre ensemble leurs ressources et de se soutenir mutuellement » (Sangaret, 2020 :66).

Les propos des femmes membres des groupes de solidarité interrogées coïncident avec celui de cet auteur. Elles disent intégrer les groupements grâce d'abord, à la sensibilisation par des agents de l'ONG FA puis, grâce à cette sensibilisation par des facilitateurs communautaires et enfin par leurs pairs. **I.G.** affirme que FA les ont rencontrés dans un site des sinistrés des inondations: « *Ishirahamwe FA ryadusanze mu mahema aho twari twegeraniye kubera ibibazo vy'imyuzurira twari twahuye navyo. Bashatse kutwegeranya badushire hamwe kugira dutangure kuziganya duhereye kumafaranga makeya kuko ntamafaranga twari dufise hama dushobore gutangura urudandazwa rutoruto n'iyindi migambi mitomito*». (« L'organisation FA nous a trouvées dans un site de sinistrés suite aux inondations qui étaient survenus sur notre localité. Elle a voulu nous rassembler pour commencer à faire des épargnes à partir d'une petite somme afin de pouvoir commencer des activités génératrices de revenus. »)

ND.E. est aussi une femme membre du GS qui a connu l'organisation FA et les groupes de solidarité dans les mêmes conditions que sa consœur: « *Ishirahamwe FA narimenye bivuye ku kiza c'amazi caduteye. Baje batubwira bati abantu mwegeranye mu kibano muje hamwe mur'abantu bari hagati y a 20 na 25 kugira mutangure ivyo kuziganya no kuguranana. Kugira twitez'imbere tuve mubibazo vy'imyuzure twari twahuye navyo. Hanyuma tuca*

turajahamwe tur'abantu 25 turatangura ivyo kuziganya nokuguranana». (« J'ai connu l'ONG FA suite aux inondations qu'avait connues notre localité. Les agents de cette organisation sont venus nous sensibiliser en expliquant que les voisins peuvent se regrouper dans un groupe de 20 à 25 membres pour commencer à faire des épargnes. C'était pour pouvoir se développer et faire face aux difficultés dues aux inondations. Nous nous sommes regroupées à 25 et nous avons commencé les activités du groupe »).

Du côté de Rukaramu les femmes membres des GS affirment aussi qu'elles étaient dans une situation de pauvreté extrême suite au manque de terres. **N.V.** est l'épouse du facilitateur communautaire de la zone Rukaramu qui nous explique qu'elle a été sensibilisée par une agente de l'organisation FA, quand elle venait réinsérer dans une famille des voisins un enfant que l'ONG avait tiré de la rue : « *Bamaze kuzana uwo mwana batoye mw'ibarabara niho twamenye ishirahamwe FA.Umukozi wa FA yitwa Fidès niwe yamuzanye. Ashitse yaratoye abashingantahe bongaha mukibano. Arabasigurira ko ishirahamwe rijejwe gutora abana bari mw'barabarara bakabafasha gusubira mumuryango. Niho baca batubwirako har'umugambi ishirahamwe FA rifise. Uwo mugambi waruwo kwegeranya abakenyezi bo mukibano kugire baje hamwe batangure kwitezimbere bongere batezimbere imiryango yabo.* » (« Nous avons connu l'ONG lorsqu'ils venaient réinsérer un enfant trouvé dans la rue dans une famille de notre voisinage. C'est l'agente de l'organisation qui l'a amené. Elle a réuni les notables de la colline. Elle leur a expliqué que la réinsertion familiale fait partie des missions de l'organisation. C'est à ce moment qu'elle a également expliqué aux participants que l'ONG avait un projet. Ce projet consiste à regrouper les femmes du voisinage pour commencer les activités des GS afin de se développer et développer leurs familles ».

I.F., présidente de groupe de solidarité Allelluya, a été sensibilisée en premier lieu et a sensibilisé ses pairs. « *Imbere yuko twinjiye mumirwi twashikiwe n'ibibazo vy'imyuzurira. Amazi yaraduteye turahunga tuja mumahema hariya kurya 2. Niho abaremeshakiyago badushikira baratubwirako ishirahamwe FA ririko riregeranya abantu kugira babashigikire. Niho Batubwirako twokwegerana dushika abantu 25 kugira dukwize igitigiri casabwa*». (« Avant d'intégrer les groupements nous avons connu des inondations. Ces inondations nous ont poussé à quitter nos maisons et nous étions dans un camp de déplacés de l'autre côté au deuxième poteau. Les agents de santé communautaire nous ont rapprochés pour nous dire qu'il y a une ONG qui veut regrouper les femmes et les soutenir socialement et

économiquement. Ils nous ont demandé de faire un groupe de 25 membres comme c'était le nombre exigé »).

Ces propos de nos enquêtées montrent que l'adhésion des femmes aux groupements d'épargne et de crédit a été dû à la sensibilisation et à la mobilisation de l'organisation non gouvernementale Foi en Action. Toutes les femmes membres des GS de la zone Gatumba qui ont participé à notre enquête de terrain sont des sinistrés des inondations d'avril 2020. Elles sont constituées par celles qui vivent toujours dans le site et d'autres qui sont retournées sur leurs collines respectives après la normalisation de la situation. Coté Rukaramu, la plupart sont des familles installées dans cette localité de retour de camps des réfugiés pendant les moments de crises politiques qu'a connu notre pays. Le point commun pour toutes ces femmes est la vie précaire, les unes ont connue des inondations qui ont endommagé tous leurs avoirs et les autres vivaient dans la pauvreté suite au manque de terres. Quand l'ONG FA les a sensibilisées pour former les GS, c'était pour les aider à améliorer leurs conditions de vie. Donc c'est ce contexte de précarité et la sensibilisation de l'ONG FA qui a encouragé les femmes à se regrouper dans les groupements d'épargne et de crédit.

III.2. Les motivations des femmes membres des groupes de solidarité

III.2.1. Les motivations d'ordre économique

Selon MALINGA MWATI Christine, « Les femmes intègrent le groupe pour avoir un endroit où épargner et avoir un crédit régulièrement pour financer l'AGR, couvrir des besoins courants et faire un projet visible lors du partage des fonds à la fin du cycle. Elles sont aussi motivées par l'intérêt collectif que procure le système AVEC contrairement aux IMF dont l'intérêt revient aux institutions et pas aux membres » (MALINGA MWATI Christine, 2020 :77). Poussées par la situation que vivent la plupart des femmes membres des groupements, l'amélioration de cette situation et le souci de contribuer au le développement de la famille fait partie des motivations principales.

Pour **M.O.,** elles ont intégré les groupes de solidarité pour pouvoir constituer des capitaux afin de financer les Activités Génératrices de Revenus : « *Mugihe twari tugiye hamwe turi beshi, twari twiteze kuzoronka umutahe wokudufasha kwikenura nko kurangura urudandazwa ruto ruto. Ishirahamze FA ryatwigisha gukora urudandazwa hanyuma umuntu akunguka akitezimbere*». (« Au moment où nous nous sommes rassemblés pour former un groupe de quelques membres, nous espérons avoir un capital de démarrage pour améliorer notre situation économique, à travers le petit commerce. L'ONG avait dispensé une formation de

renforcement des capacités des femmes sur le commerce, et enfin pour notre développement »).

Quant à **ND.E.**, avant d'intégrer les groupes de solidarité il était impossible d'avoir un capital pour initier quoi que ça soit, car les revenus de son mari n'étaient dépensés que pour la ration journalière et l'adhésion au groupement d'épargne et de crédit a été la base de développement de sa famille. Elle le dit en ces mots : « *Nkajewe nk'umukenyezi sinarinzi kuronka n'amafaranga igihumbi (1000fbu) yiwanje nk'umukenyezi. Kubera ubuzima twarimwo, umugabo yashobora kuronka nimiburiburi amafaranga y a ration gusa, nta mutahe yari kuronka ngo ampe nanje ndondere. Kuva aho menyeye ishirahamwe narabaye umukenyezi kirumara murugo*». (« Par exemple moi en tant que femme, je n'étais pas capable d'avoir une somme de 1000 fbu comme revenu propre. Suite à la situation socioéconomique que nous vivions, à peine mon mari parvenait à avoir uniquement une ration journalière, il ne pouvait pas me donner un capital. Depuis que je suis membre de l'association, je suis une femme aussi productrice pour notre famille »).

Selon les femmes interviewées, l'augmentation de leurs revenus pour pouvoir initier des AGR ou de contribuer dans le développement, l'amélioration des conditions de vie de leurs ménages par l'approvisionnement en vivres, l'achat des habits et du matériel scolaire de leurs enfants, le paiement des soins de santé de leurs familles sont parmi les motivations de leur participation dans les groupes de solidarité.

III.2.2. Les motivations d'ordre socioculturel

D'après DOTE, pour les femmes qui vivent dans les milieux ruraux, les groupements constituent un espace de solidarité et d'échange d'expérience : « Les motivations sociales constituent le pivot de la participation des femmes aux groupements féminins. Pour les femmes rurales, en majorité non scolarisées, les groupements servent à faire épanouir leur vie personnelle et constituent un espace de solidarité, de rencontre, d'ouverture réciproque et d'échange d'expériences, d'idées et de conseils, produisant des changements de comportements. Le groupement est beaucoup plus un lieu d'apprentissage qu'un outil d'amélioration de revenus : autonomie d'expression et d'action, développement de la confiance en soi aux niveaux ménage, groupement, village, arrondissement et commune » (DOTE, 2012 :15). En plus des motivations et attentes d'ordre économique des femmes membres des groupements d'auto-développement, nos enquêtés trouvent dans ces groupements un espace de liberté et d'épanouissement.

D'après **I.G.,** avant de se regrouper en association, elles vivaient dans l'isolement et elles entendaient que les groupements soient un espace d'échange d'expérience et de solidarité. Voici comment elle l'explique : « *Kuberako twari twarahunze twari twigunze. Twinjiye mur'iyi mirwi kugira tujehamwe tuze turahanahana ivyiyumviro kugira dufashanye nogukemura ibibazo bimwebimwe, kugira kandi dushobore kuruhurana, kuremeshanya turi hamwe*». (Comme nous étions dans un site de déplacés, nous vivions dans la solitude, nous nous sommes réunies dans les GS pour qu'ils soient un espace d''échange d'expérience et pour nous entraider mutuellement et unir nos forces dans la résolution des certains problèmes et pour pouvoir nous soutenir mutuellement »).

VILLAR, dans son ouvrage *pour une nouvelle virilité*, « souligne que les femmes au foyer souffrent de pas mal de maux, entre autres l'ennui, la solitude, la frustration spirituelle, etc., » (VILLAR, 1977 :46). Charlier soutient ces idées précédentes. Selon elle, les femmes sont aussi motivées par le développement d'une identité positive ou d'un pouvoir intérieur : « Quelles que soient leurs motivations premières, les femmes ont toutes exprimé le constat suivant : ce qu'elles ont trouvé au sein du groupe dépasse largement les aspects économiques. Elles sortent de chez elles poussées par des motivations économiques dans l'espoir d'augmenter le revenu familial, finalement une des principales motivations qui les maintiennent dans l'organisation socioéconomique est le développement d'une certaine fierté, d'une estime de soi, d'une confiance dans leurs capacités ; nous pouvons parler du développement d'une identité positive (d'un pouvoir intérieur) » (Charlier, 2006 : 187).

La culture traditionnelle burundaise, qui reste d'actualité dans les milieux ruraux, considère la femme comme une personne qui s'occupe de l'entretien de la maison et des enfants. Pour réussir sa mission elle doit rester et travailler au foyer. Ces informations fournies par nos enquêtés nous montrent que les femmes membres des groupements d'épargne et de crédit ne sont non seulement motivées par des raisons économiques mais aussi par des motivations sociales et culturelles notamment en rapport avec le développement d'une personnalité digne et positive. Les femmes membres des GS sont conscientes que quand elles sortent de leurs enclos, elles développent leurs capacités intellectuelles et leur estime. Au lieu d'être toujours les maîtresses de la maison, elles peuvent initier des changements au niveau du ménage et de la communauté. Nous venons de voir au terme de ce chapitre que les femmes membres des GS de la Commune de Mutimbuzi étaient dans un contexte socioéconomique précaire. D'un côté les familles des agriculteurs qui n'ont pas de terres et d'un autre côté les victimes des inondations, qui ont été contraintes de quitter leurs maisons, après avoir tout perdu.

Ce contexte de pauvreté s'ajoute au contexte culturel, qui prend l'homme comme pourvoyeur de tous les biens de la famille et les femmes comme des reproductrices et des gardiennes de la maison. Après la sensibilisation de l'ONG FA, ces femmes se sont regroupées dans les GS pour pouvoir inverser la tendance. Elles considèrent que la participation aux activités des GS est un moyen efficace pour être des producteurs de leurs familles, pour avoir la parole tant à la maison qu'à l'extérieur et pour être des agents de changement.

CHAPITRE IV : IMPACT DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES D'EPARGNE ET DE CREDIT SUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES MEMBRES

Dans ce chapitre, il est question de présenter les effets des groupes de solidarité mis en place et encadrés par l'ONG FA dans la mobilisation des ressources tant financières que matérielles, sur l'accès aux opportunités d'accroître leur épanouissement et sur le développement des savoirs.

IV.1. Avoir accès à un revenu pour plus d'autonomie

L'autonomisation peut être envisagée tout d'abord comme nous avons eu à le dire, sous l'angle de l'« avoir ». C'est-à-dire le gain de pouvoir à travers la contribution des femmes à améliorer positivement leur situation de vulnérabilité (Sery, 2012 :309).

Au niveau économique, les femmes membres des GS parviennent à mobiliser les ressources financières, qu'elles ne pourraient pas mobiliser avant l'intégration des groupes.

Selon Stromquist, la composante économique occupe une place très importante dans le processus de l'autonomisation des femmes. Elle exige que les femmes soient capables d'entreprendre une activité productive qui leur permettra d'atteindre un certain degré d'autonomie financière (Stromquist, 1993 :18).

L'accès au crédit et l'initiation des activités génératrices de revenu donne la possibilité aux femmes d'augmenter leur autonomie et de devenir moins vulnérables économiquement (Sery, 2012 :310).

Les micro-crédits et les épargnes fait par ces femmes constituent une source de revenus pour la plupart d'entre elles et ont permis de développer des activités génératrices de revenus pour certaines d'entre-elles, pour les autres les revenus sont utilisés pour la satisfaction des besoins familiaux.

N.V., mère de 3 enfants dit qu'avant elle ne pouvait pas cultiver suite au manque de terres et qu'actuellement elle a l'accès au crédit pour faire la location des terres cultivables: « *Ngaha haba abantu bahungutse, umuntu arya atetse umutwe kuko nt'amatongo dufise turimamwo. Utagiye mumugwi ngusabe ingurane hama urondere aho ukota iyo hakurya ntushobora kurima. Imbere yokwinjira mu mugwi ntitwari dufise aho turima eka ndetse nayo mahera ntawo wayasaba ngo ayaguhe. Arik'ubu urashobora kuza ugasaba 200.000 bakayaguha hama ukagenda ukarima umuceri ukunguka ukaronka ayo kwishura n'inyungu* ». (« Cette localité est habitée par des anciens réfugiés. Pour trouver quoi manger on doit travailler dur car nous n'avons pas de terres cultivables. Si on ne fait pas recours au GS pour demander un

crédit et louer un lopin de terre, nous ne pouvons pas pratiquer l'agriculture. Avant d'intégrer les GS, nous n'avions pas de terres cultivables et c'était même difficile de trouver quelqu'un qui peut te prêter de l'argent. Maintenant, on peut demander un crédit de deux cents mille, pour louer un terrain et pratiquer la riziculture, après la récolte on a le capital et intérêt»).

N.J. est une femme veuve mère de 6 enfants. Elle dit qu'elle a commencé le projet de Riziculture grâce à l'accès au crédit: « *Tumaze kujahamwe nabandi tukaziganya, umuntu arashobora kugurana nk'amafaranga akaja kurangura umugambi. Ngaha hariho ivyo bita gukubiturura, ucugenda ugakubiturura (kurima umuceri) umaze kurima umuceri werera amezi atatu ucuwushora ukaronka amafaranga yokwikenura m'ubuzima bwamisi yose* ». (« Après s'être mis ensemble pour faire des épargnes, on peut contracter un crédit pour initier une petite activité génératrice des revenues. Ici nous sommes dans une région rizicole, la durée végétative du riz est de trois mois, après on vend la récolte et les revenus sont utilisés dans la satisfaction des besoins vitaux de la famille »).

I.F., jeune femme, présidente du GS Alleluya rejoint ses consœurs. Selon elle, actuellement elle est capable d'acheter le kit scolaire pour ses deux enfants et de leur payer les frais scolaires sans l'intervention de son mari. Elle a aussi un projet de commerce en cours d'exécution : *« Ubwambere naratoye ingurane nca nkora umugambi wokudandaza amakara hama biranka kubera amazi yaciye asubira kudutera. Ndasubira nsaba ingurane ndatangura umugambi wokudandaza ibitumbura, n'ivyema mpereza umwana aza arandandariza, urudandazwa rurabandanya gushika ubu. Akarusho nako nabibonyemwo, nuko nanje nk'umudame mu rugo ubu nanje mfise umutahe, ubu umwana agwaye sindinda guterefona umugabo ngo banyandikiye umuti kwamuganga. Akandi karusho ubu ndafise umwana yiga muri maternelle n'uwundi yiga mu mwaka wambere abo ntaco ngoza umugabo, ndabarihira amahera yishure nibikoresho nkimenya ntabisavye umugabo, kubera ninjiye mumugwi. Iyindi nyungu ubu ndatunze imbata. Nkumukenyezi, umugwi waramfashije guterera mw'iterambere ry'urugo ivyo ntahora nkora imbere yaho ».* (« La première année, j'ai pris un crédit et j'ai commencé le commerce du charbon de bois, le projet a été perturbé par les inondations qui sont survenues dans notre localité. Après j'ai encore demandé un autre crédit et je me suis lancée dans le commerce des beignets et des cacahuètes, le projet continue jusqu'à présent. La plus-value est qu'actuellement en tant que femme, j'ai un capital propre. Maintenant quand un enfant tombe malade, je peux payer les soins médicaux sans demander l'intervention de mon mari. Une autre plus-value est que je paie les frais scolaires et le matériel scolaire pour un enfant de la maternelle et un autre de la première année primaire, tout cela grâce à la

participation dans le Groupement. Un autre intérêt, je fais l'élevage des canards. En bref, en tant que femme, le groupement m'a permis de contribuer efficacement dans le développement de ma famille, ce qui était impossible avant »).

Les propos de nos informatrices sont complétés par ceux de Koly FALL. La participation aux associations d'épargne et de crédit pour les femmes permet de renforcer leurs capacités financières et les ressources mobilisées sont utilisées dans la satisfaction des besoins primaires et par des petits investissements : « En plus de leur capacité de mobilisation, les AVEC se présentent comme des instruments de promotion socio-économique. En effet, en participant dans ces associations, les membres (des femmes en majorité) renforcent leurs capacités économiques et financières. Les ressources qu'elles mobilisent leur permettent de supporter des charges relatives à la scolarité de leurs enfants, la prise en charge de soins sanitaires, l'achat d'équipements ménagers, entre autres » (Koly FALL, 2021 : 237).

NA.E. est une femme veuve mère de 7 enfants. En plus de l'agriculture, elle dit pouvoir développer l'élevage des volailles grâce aux ressources issues des épargnes et des prêts, ce qu'elle ne pouvait pas faire avant. Elle l'explique en ces termes : « U*bu ndamaze kugura impene karentari gushobora kuyigura. Uwundi ugasanga yaraguze inkoko canke imbata imbere yaho atari gushobora kuyigura, ugasanga hari umukenyezi yari yarabuze isahani canke isafuriya kubera ryashirahamwe ivyo vyose nibidufasha guterimbere. Ugasanga narakeneye kurima ariko ntibikunde kubera kubura amahera yogukota amahera y'umurima ariko ubu nkabashobora kurima aho nshaka ivyo vyose n'ibintuvyatugiriye akamaro kandi twabishitseko kubera ishirahamwe* ». («J'ai déjà acheté une chèvre, ce que je ne pouvais pas faire avant. Actuellement nous faisons l'élevage des poules et des canards, avant on risquait de manquer une assiette ou une casserole mais grâce au groupement tout cela sont des petits investissements qui nous aident à améliorer nos conditions de vie. Avant c'était difficile de pratiquer l'agriculture à cause du manque de terre et des frais de location des terres mais actuellement on peut cultiver une parcelle ou plus. Tout cela est bénéfique pour nous et nous sommes parvenues à le faire grâce aux groupements »).

Même si nos enquêtés estiment pouvoir mobiliser des ressources financières à travers les prêts et l'épargne, pour la plupart d'entre elles, ces ressources sont utilisées pour financer les besoins familiaux. Comme l'affirme Charlier, « *les femmes estiment investir l'ensemble de leurs revenus dans le panier familial, en tant que principales responsables de l'achat d'aliments, des vêtements pour les enfants et pour elles-mêmes*» (Charlier, 2006 :208).

S.M. est une mère célibataire qui a abandonné l'école à cause de la grossesse. Après avoir arrêté ses études, elle a été obligée de prendre en charge sa famille qui vivait dans une situation de précarité. Elle vient de se doter des documents de voyage pour commencer le commerce transfrontalier : « *Narashoboye gukota umurima ndarima umuceri ubu ndaronka ivyo ngaburira umwana nukuri sinidoga impinduka zirahari mu ncamake narungutse gose. Nahevye ishure ndi mumwaka w'12 ariko sinari gushobora kubandanya ishure kubera nije nari ntunze abavyeyi. Mperuka kugura carte CEPGL kuko ndiko ndegeranya amafaranga kugira ntangure urudandazwa ndengambibe ». (*« J'ai pu louer une parcelle pour pratiquer la riziculture et je peux avoir de quoi nourrir mon enfant de quatre ans. Vraiment je n'ai aucun problème, les améliorations sont visibles, en peu de mots, j'ai évolué. J'ai abandonné l'école au niveau de la 2ème année post fondamentale et c'était difficile de continuer mes études même après l'accouchement car c'est moi qui prenais en charge ma famille. Concernant les réalisations, je viens d'avoir la carte CEPGL[14] car je suis en train de constituer un capital pour faire le commerce transfrontalier »).

I.G. est une femme qui vit sur la colline MushashaI. Elle dit qu'avant l'adhésion au groupe de solidarité, elle ne pouvait pas avoir un billet de 10.000fbu et qu'elle a maintenant un projet d'acheter un terrain à bâtir : « *Imbere yaho sinashobora gukota umurima kugira ndime ivy'abana bafungura, arikubu ndashobora, gukota imirima nkibiri nkarimamwo ivyo gufungura. Imbere yaho sinashobora kugura igitungwa kigurwa amafaranga ibihumbi mirongo itanu (50.000 FBU) kuko n'amafaranga ibihumbi cumi (10.000 FBu) ntayo naronka, ariko ubu naho kiba igitungwa kirenza amafaranga ibihumbi ijana (100.000 fbu) sintinya kukigura ndayarondera mpaka nkakigura, akarusho nikanini cane kuko nkubu ntegekanya kugura aga parcelle kavuye mumafaranga yomwishirahamwe*». (« Avant, je ne pouvais pas louer une parcelle pour cultiver afin de nourrir mes enfants, mais actuellement je peux louer même deux. Avant d'intégrer les groupes de solidarité, je ne pouvais pas acheter un animal domestique de 50.000fbu, car c'était difficile d'avoir même 10.000fbu, mais actuellement, je peux acheter même un animal de plus de 100.000 fbu. En plus de ça, je prévois d'acheter un terrain à bâtir avec des ressources issues du groupement ».

Cette femme rejoint sa consœur, **N.V. :**« *nikinini cane twaraguze impene, twararonse inkoko turafise umugambi wokurima umuceri, amahera dukura muburimyi niyo duheza tugakoresha*

[14]La carte CEPGL est un document de voyage utilisé pour la circulation des biens et des personnes dans les pays membres de la communauté économique des Pays des Grands Lacs (Burundi, Rwanda et la République Démocratique du Congo)

mubuzima bwamisi yose ». (« Euuh les effets sont énormes, nous faisons l'élevage des chèvres, des poules, nous pratiquons l'agriculture du riz et les revenus issus de toutes ces activités sont utilisées dans la satisfaction des besoins quotidiens au sein du ménage »).

N.J. est une femme veuve qui vit de l'agriculture. Pour elle aussi, grâce à la participation aux activités du groupe, elle a pu réhabiliter sa maison : « *Akunguko nyene karahari kandi kanini sinakubwiyeko naguze impene 2 nkubaka inzu nkagura parcella kandi nkongera nkigisha nabana atamufasha turikumwe. Iyo tuvuye kugabura usanga mu muryango bimeze neza cane kuko harigihe usanga utahanye 150.000 canke 100.000 canke nayaragenga hama ukababwira abana uti ngaya amahera ntahanye naziganije usanga biryoshe. Ikindi gihe usanga bihimbaye iyo umwaka wishure ugira utangure ubwiye umwana yambare uniforme aje gutora ibikoresho vyishure biranezera*». (« La participation dans les groupements d'épargne et de crédit a eu des effets importants, je t'ai déjà dit que j'ai acheté deux chèvres, j'ai réhabilité ma maison et que j'ai acheté une parcelle et que je parviens à payer les frais scolaires pour mes enfants étant veuve. Au moment de la clôture du cycle, c'est de la joie au niveau de la famille car il arrive qu'on rentre avec 150.000 ou 100.000 francs burundais (capital et bénéfice confondus) ou plus et l'amène dans la famille comme épargne, c'est une grande joie. Une autre chose magnifique, c'est à la veille de la rentrée scolaire, quand on dit à l'enfant d'aller prendre le kit scolaire »).

La majorité des femmes interrogées témoignent d'une amélioration de leur qualité de vie grace à l'AVEC. La culture de l'épargne et l'accès au crédit leur permet d'investir et de subvenir aux besoins du ménage au côté de leurs maris ou seule (Malinga Mwati, Christine, 2020 :96).

L'épargne et l'octroi de crédit font partie des services principaux des groupes de solidarité, les femmes membres affirment qu'elles parviennent à mobiliser les ressources financières qu'elles n'étaient pas capables de mobiliser avant. De ces ressources, elles parviennent à satisfaire des besoins premiers comme l'approvisionnement en nourriture, frais de soins de santé, des frais scolaires et faire des petits investissements comme l'achat de petit bétail, l'achat et la location des parcelles pour l'agriculture et pour la construction des maisons. Mais les ressources restent à un niveau bas par rapport aux besoins.

IV.2. Contribution à l'amélioration des conditions de vie des ménages

Les groupes de solidarité contribuent à l'amélioration des conditions de vie des ménages des femmes membres. Selon Ezin Ami, « *La théorie des motivations et des besoins se manifeste très clairement dans l'attitude des femmes en ce qui concerne l'utilisation des ressources financières. Le bien-être de la famille est la principale préoccupation de la femme*» (Ezin Ami, 2020 :15).

Cela est aussi attesté par les femmes membres des groupes de solidarités interrogées, qui affirment avoir contribué au développement de leur ménage grâce aux fonds épargnés et les crédits contractés auprès des GS.

N.J. est l'une des femmes membres des groupements. D'après elle, grâce au GS, elle est parvenue à acheter une parcelle, elle le dit dans ces mots : « *nukuri ndirata umugwi kuko jewe narashoboye kugura impene2, narashoboye kugura itongo kubera naza ndayaziganya mu murwi hama nkayakurayo yarwiriye. Ikindi kandi nirata jewe narigishije abana, narigeze kugira ivyago inzu irabomoka narashoboye kuyubaka ndagura amabati ubu niyo mbamwo n'abana. Ivyo nivyo maze gushobora kurangura mur'iyi mwaka itanu maze mumugwi* ». (« Je me réjouis de ce que j'ai déjà réalisé. J'ai acheté deux chèvres, une parcelle, tout cela grâce à l'épargne que j'ai faite au sein du GS. Une autre chose qui me rend fière, c'est que je suis parvenue à payer les frais scolaires pour mes enfants, un jour j'ai connu un problème, ma maison s'est écroulée, j'ai réussi à la réhabiliter, j'ai pu acheter des tôles actuellement, c'est la même maison qui nous abrite moi et mes enfants. Voici en peu de mots mes réalisations au cours de 5 ans de participation dans le GS »).

NZ.E. quant à elle, dit qu'avant, elle était fatiguée par des usuriers et qu'actuellement la situation a changé, ses enfants étudient tranquillement. Elle le dit dans ces mots : « *nkajewe ntamushingantahe tukiri kumwe, ariko abana bose bariga.Ubu ntamuntu yoba akimfata ngo nuko ndamuheraniye amafaranga. Ubu ndashobora kuza ngaha mumugwi ngasaba amafaranga ibihumbi mirongo itanu (50.000) nkagenda ngakoresha. Ubu ndatunze inkoko n'impene, nukuri novuga yuko hari ikintu kinini twamaze kunguka.Ubu nanje ndi umukenyezi, ndafise ijambo mu rugo no mukibano* ». (« Moi je suis veuve et tous mes enfants continuent leurs études. Actuellement je peux rembourser toutes mes dettes. Maintenant, je peux demander un crédit de 50.000 fbu pour satisfaire mes besoins. Je pratique l'élevage des petits ruminants et des volailles. Vraiment j'ai gagné beaucoup de choses, actuellement je suis une femme digne au sien du ménage et de la communauté »).

Nous constatons ainsi que la participation dans les activités d'épargne et de crédit dans une organisation communautaire améliore les conditions de vie de membres et surtout les femmes qui parviennent à satisfaire leurs besoins primaires, à payer les frais de scolarité de leurs enfants et surtout faire des petits investissements, même si les ressources restent insuffisantes.

N.B. (femme agricultrice et commerçante) dit qu'avant l'adhésion aux groupements sa famille vivait dans une situation de pauvreté même avant les inondations et qu'elle se réjouit du pas déjà franchi grâce aux microcrédits: « *Imbere yokumenya ishirahamwe FA canke iyi mirwi yokuziganya no kuguranana ntaburyo bwamafaranga twari dufise kuko ntaho twayakura. Ariko aho twinjiriye murayo mashirahamwe twagiye turaziganya duhereye kumafaranga make make hanyuma tugasaba ingurane mw'ishirahamwe tukaza turarangura utugambi duto duto dushobora kwinjiza amafaranga ngaho muri Site tukaronka akanyungu nako kakadufasha kugura utuntu twankenerwa mubuzima, nigihe umugabo yoba ataronse amehera ya ratio* ». (« Avant de connaître l'organisation FA et ces groupement d'épargne et de crédit, c'était impossible d'avoir un revenu. Mais après l'adhésion dans ces groupements, nous avons progressivement épargné de petites sommes et nous avons contracté des petits crédits et fait du petit commerce de produits de première nécessité dans le site des déplacés de Mushasha et cela a généré un certain bénéfice qui nous aide à satisfaire nos besoins primaires même quand mon mari n'a pas de revenu pour la ration »).

IV. 3. Accès aux opportunités d'accroître leur épanouissement

Les femmes membres des groupes de solidarité trouvent un espace de parole et d'échange d'expérience. Toujours avant de commencer la réunion, elles commencent par la prière et le président du groupe ou l'animateur communautaire prend un petit temps pour parler de nouvelles émanant de l'organisation-mère et donne des conseils aux membres en cas de besoin. Cela permet le renforcement de l'ouverture et l'estime de soi comme le souligne Guérin et Palier : « L'approche collective semble plus propice aux processus d'autonomisation. L'organisation en groupes facilite la création d'espaces de parole et d'action collective limitant l'isolement, le repli sur soi et favorisant le renforcement mutuel, l'entraide ainsi qu'un processus d'acquisition d'estime de soi » (Guérin et Palier, 2007 :2).

Nelly Stromquist, indique que pour autonomiser les femmes, la création et la participation aux associations est d'une importance capitale : « Un des préalables de l'autonomisation nécessite,

par conséquent, que les femmes sortent de chez elles pour prendre part à une entrepris collective qui puisse rencontrer un certain succès, développant ainsi un sens d'indépendance et de compétence. La création d'un petit groupe cohésif auquel les membres peuvent s'identifier intimement est d'une importance capitale » (Stromquist, 1993 : 19).

IV.3.1. Développement d'une estime de soi positive

D'après l'étude faite par Sophie Charlier sur les Organisations d'économie populaire et solidaire, le développement de l'estime de soi pour les femmes membres est le rôle social que jouent ces organisations : « Les femmes disent avoir l'occasion de communiquer entre femmes et de pouvoir parler de différentes choses qui leur tiennent à cœur. Elles brisent leur isolement et se créent un réseau de relations. Le groupe devient un espace d'échange. Le groupe est aussi un lieu d'apprentissage, on y apprend à prendre la parole et à affirmer des idées ; on s'y sent écoutée et reconnue par les autres. Petit à petit, le groupe permet un autre regard sur soi-même ; il incite une certaine « fierté » d'y être, d'y participer et en définitive une estime de soi positive. » (Charlier, 2006 :188).

Les propos de **N.A.,** commerçante au site de sinistrés de Gatumba, Coïncident avec celles de Sophie Charlier. Elle affirme que la participation aux groupes de solidarité offre une opportunité d'accès à l'information et de partage d'expérience: *« Kuja mumurwi biradufasha kumenya agahita. Kumusi w'inama hariho umwanya w'utuntu n'utundi.Haraho umukenyezi ashikiriza impanuro ngirakamaro kuri bagenziwe. Hamwe n'inyigisho tugenda duhabwa kumusi kumusi biradufitiye akamaro kanini cane. Ninaho ujijuka ukamenya uti mbe jewe ndiko mvahe ndiko njahe*». « (La participation dans le groupe de solidarité nous offre l'opportunité d'accès à l'information. Chaque réunion est ouverte par un moment de partage d'informations et d'expériences. Pendant ce moment, il arrive qu'une femme partage à ses consœurs un conseil ou une situation vécue, très utile aux autres membres du groupe. En plus des formations que nous avons déjà suivies, tout cela nous permet de nous réveiller et d'avoir une orientation de la vie) ».

M.V., commerçante au site des déplacés de Mushasha, semble compléter les propos de sa voisine. Elle indique que comme le groupe réunit les membres qui se connaissent et qui partagent presque les mêmes conditions de vie, le groupe devient une famille : « *Nkubu utari mw'ishirahamwe ntakuntu ushobora kwiyungunganya, iyo tumaze kujahamwe tuca tuba umuryango. Tuca twikenura bikaboneka ko murugo hari umukenyezi hari icahindutse mubabanyi, murugo no mukibano ndetse n'umushingantahe akabona impinduka murugo.Kare*

wahora wipfuza agasabuni ukakaronka, uraziko abakenyezi bakenera utuntu twishi kandi ari nabo bamenya n'abana, ugashobora kuronka tumwe abana bakeneye utarinze kugora umufasha kuko nawe aheza agakora ibindi vyankenerwa mumuryango. Mubisanzwe tuba twagiye mw'ishirahamwe kugira dushobore gufashanya murugo». (« Dans notre localité, c'est difficile d'entreprendre quoi que ce soit quand on n'est pas membre du groupe de solidarité. Le groupe devient une famille, étant réunies, nous sommes capables de contribuer dans la vie de nos ménages. La famille, les enfants et le mari ou même l'entourage constate le changement. Avant c'était difficile de satisfaire quelques besoins si petits soient-ils et maintenant c'est possible sans l'intervention des autres, surtout sans l'intervention du mari car lui s'occupe d'autres choses. En un mot nous avons intégrés le groupe pour contribuer au développement de nos ménages»). Ces propos sont aussi confirmés par Malinga Mwati : « Après l'intégration de l'association, les femmes estiment avoir trouvé une famille étendue dans laquelle elles font recours en cas de problèmes dans le commerce (lieu d'approvisionnement, le prix sur le marché, etc.), même de la vie conjugale, dans laquelle elles apprennent les bonnes manières de la société et la famille permettant ainsi un climat convivial, comment réduire la vulnérabilité par des petites cotisations hebdomadaires » (Malinga Mwati, 2020 : 80).

Les femmes membres des groupes de solidarité interrogées estiment être des individus capables de contribuer à la vie du ménage en complétant les revenus de leurs maris ; ce qui leur a offert la possibilité d'être des producteurs et d'être considérées au niveau du ménage.

M.A., (commerçante), continue à prendre en charge sa famille, au moment où son mari souffre d'une grave maladie : « *Ubu nie nimenya vyose mumurugo kuko wewe ntaco agishoboye. Ndaza mumugwi ngafata akadeni hama nkaca nja gucuruza ndacuruza ibijumbu, amateke ngaho ku gasoko kumusi nkinjiza 3000 nkaca nsuma ivyo umuryango ufungura, impene ndamaze kugura zibiri zivuye mumurwi».* (« Actuellement c'est moi qui prend en charge toute ma famille, suite à la maladie de paralysie qui a attaqué mon mari. Je prends de crédit au sein du groupe, je fais le commerce des tubercules dans ce petit marché, je peux gagner 3000fbu par jour et je paie la ration journalière. J'ai déjà acheté deux chèvres avec des ressources issues du groupe »).

Selon toujours Sophie Charlier, « L'évolution de l'image de soi se construit à travers le regard sur soi-même mais aussi par le regard des autres sur soi et l'évolution de celui-ci : les autres peuvent être le conjoint, les enfants, la famille, les amis et l'entourage » (Charlier, 2006 :57).

IV.3.2. Prise de décision et contrôle des ressources

La notion de Pouvoir (pouvoir intérieur et pouvoir avec) est le dernier aspect de l'autonomisation. Selon Charlier et ses collaborateurs, « *pouvoir c'est avoir la possibilité de prendre des décisions, d'assumer sa responsabilité, d'être libre dans ses actes et d'utiliser ses ressources (avoir, savoir, vouloir). La prise de décisions englobe plusieurs aspects : avoir la possibilité de prendre des décisions pour soi-même; avoir la possibilité de participer à la prise de décisions ; avoir la possibilité d'influencer la prise de décisions et de contrôler ceux ou celles qui prennent les décisions en son nom; avoir la possibilité de prendre des décisions pour les autres, de commander (dans le sens où dans certaines situations, une personne doit trancher)*» (Charlier et al., 2007 :15).

S.E. est mère de trois enfants marié à un agent de santé communautaire. Elle affirme que l'intégration de leurs maris dans certaines formations a permis la compréhension commune sur la gestion de la famille : « *kuva aho ninjiriye mumugwi hari vyinshi vyahindutse kuko hari n'inyisho twakwirikirana turikumwe n'abagabo bacu kugira nabo bazitahure kandi bamenye kujinama muri vyose* ». (Depuis que je suis membre d'un GS pas mal de choses ont changé car il y a une formation que nous avons suivieensemble avec nos maris pour leur faire comprendre l'importance de la gestion commune de la famille »).

Malgré cette amélioration **N.V.** dit qu'elle ne peut pas vendre un objet qu'elle a acheté de ses propres moyens : « *Oya ico nticokunda kuko mwubakanye muri babiri mutegerezwa kuja inama muvyo mukora vyose kukijanye nico ugomba ugikoreshe ariko kwiha ingingo uri wenyene ngo ugomba ugurishe ivyo dutunze ico nticonakunda*». (« Non c'est impossible, la gestion de la famille ressort de la responsabilité du mari et de la femme, pour faire toute chose l'accord de tout le monde est nécessaire, je ne peux pas me donner le droit de vendre quelque chose sous prétexte que c'est moi qui l'ai acheté, c'est pratiquement impossible »). Quant à **ND.E.**, les formations reçues ont changé beaucoup de choses dans son foyer car il y avait toujours des querelles dues à l'incompréhension mais actuellement dans son foyer c'est la paix qui règne : « *Ubwambere haraho yangisha inama ahandi ntambwire. Urabona abagabo baragoye, yambwira naho ugasanga nanje ndamwankiye, tukama mubintu vyogushwana twongera tugwana abantu bakama kumbuga yacu kwamama. Maze kuza mw'ishirahamwe bakatwigisha kubana neza ibintu vyokurwana vyarahagaze gose ubu murugo nukuri harangwa impore* » (Des fois, il me consultait avant de prendre une décision, d'autres fois non vous voyez que les hommes sont en peu compliqués, il arrivait qu'il me consultait et moi je refusais, cela nous conduisait dans des querelles interminables, les voisins passaient

toujours chez nous pour la médiation. Depuis que j'ai intégré le GS et qu'on nous a donné des formations sur la bonne cohabitation, pas de querelles chez nous nous sommes dans la paix »).

La participation des femmes dans les GS a favorisé l'entente au sein de la famille et permet aux femmes d'avoir la parole mais le contrôle des ressources surtout financières et matérielles reste aux mains des hommes.

I.G. affirme qu'avant elle n'était pas considérée au moment de la prise de décision et son mari la prenait comme une incapable car elle attendait toujours ce que le mari amène. Même s'il y a des améliorations, elle dit qu'elle ne peut pas vendre quelque chose qu'elle a acheté des ses propres moyens sans l'aval de son mari. Voici ses explications : « *Oya ntabwo nshobora kugurisha bimwe mumatungo y'umuryango ntamusavye uruhusha kuko kwoba ari ukwiganza. Kuko naho uba warabiguze mumafaranga yawe ntibisigurako uca uvyiganzako kuko aba arivy'umuryango ikindi mumasezerano tugiranira n'abo twubakanye tusezerana kuvanga ubutunzi. Umukenyezi aguma arumukanyezi naho yoba afise ayo mafaranga*». (Je ne peux pas oser vendre les richesses familiales sans l'autorisation de mon mari car cela peut être considéré comme opposition. Même si ce sont des richesses issues de mes propres moyens. Lors de la signature des contrats de mariage, nous nous engageons à la communauté des biens. Les femmes reste les femmes même si elles ont leurs biens propres »).

Pour **N.V.,** l'implication des hommes dans les activités des groupements a favorisé le respect des droits des femmes et la gestion commune de la famille : « *Ego cane vyarahinduye kini, nsubiye inyuma gatoya umwaka wambere kumusi wokugabura amafaranga twaratumiye abagabo bacu, twaragize umusi mukuru turateka turafungura turanywa turikumwe n'abagabo bacu, umukozi wa FA ahari ndetse nabajejwe intwaro bahari turaryoherwa cane. Nukuvuga ubu naho tuyatahanye tuvuye kugabura, ubwambere hoho n'akanyamuneza mumuryango kuko tuba turiko turaterimbere hanyuma tuca tuja hamwe n'umufasha wanje tugapanga uko dukoresha ayo mafaranga* ». (« Oui cela a changé beaucoup de choses, revenons en peu en arrière, pour la première année, le jour de clôture du cycle et le partage, on a organisé des cérémonies de clôture et nos maris étaient présents, nous avons mangé et bu en présence de l'agent de FA et de l'administration locale, c'était la fête au village. Depuis cette période, quand on rentre avec de l'argent après le partage, d'abord c'est une grande joie en famille car cela prouve le développement de la famille et puis je m'assoie avec mon mari pour décider de ce qu'on doit faire avec cet argent »).

Pour **N.J.**, la décision de l'utilisation des revenus est prise ensemble avec son mari :*«Mubisanzwe iyo tugabuye ngaha mwishirahamwe ndayatahana tukiga ico tuyakoresha tukaraba ikintu gikenewe gusumba ibindi akaba arico tuyakoresha ariko twavyumvikanye ».* (« Normalement quand on rentre avec de l'argent, la décision de son utilisation est prise ensemble avec le mari. Nous privilégions les besoins urgents et on doit le décider ensemble »).Selon le rapport sur le développement humain du PNUD (2016), plus les femmes participent à la gestion du revenu du ménage, plus elles participent à l'économie, plus les filles fréquentent l'école secondaire et plus leur famille, leur pays en bénéficient (PNUD, 2016 : 106).

Concernant l'utilisation des revenus issus des groupements d'épargne et de crédits presque toutes les femmes affirment que la décision doit être prise en concertation avec leurs maris. Mais ces femmes estiment qu'il y a eu des améliorations en matière de la prise de décision au sein du ménage par rapport à la période d'avant d'intégration des groupements. Maintenant les femmes interrogées affirment être consulté la plupart des fois lors de l'attribution des revenus pour un investissement important ou lors de la vente d'un bien important au niveau du ménage même si c'est toujours le cas.

Cette augmentation du contrôle des ressources se vérifie par rapport à la capacité des femmes à se constituer une épargne. En effet, les femmes ont adopté, de meilleures pratiques de gestion ainsi qu'une plus grande justesse dans leur estimation de ventes, dépenses et bénéfices (Sery, 2012 :208).

La contribution des femmes dans le développement de la famille a amélioré des relations entre leurs maris notamment en rapport avec le pouvoir de décision mais n'a cependant que peu d'effet sur le contrôle des ressources. Toutes les ressources financières et matérielles sont contrôlées par l'homme ou en concertation entre époux. Les rapports de genre restent largement régis par la culture patriarcale.

IV.4. Le développement des savoirs et de la socialisation des femmes

Les groupements des femmes offrent une série de formations qui peuvent être de l'ordre technique ou de la connaissance générale (un savoir-faire). De plus, les formations et les débats au sein du groupe aident les femmes à comprendre et à analyser les mécanismes socioculturels et économiques qui les conditionnent, pour ensuite, prendre des orientations à leur vie, faire des choix, - bref, développer une conscience et un savoir critique. Elles

acquièrent le sentiment d'être quelqu'un au sein du groupe, mais également à leurs propres yeux et par rapport à leur entourage plus large (famille, quartier, communauté, etc.), ce qui permet des changements dans les relations sociales et de genre ainsi que le développement d'un savoir-être (Charlier, 2006 :187). C'est ce que dit **N.V.** en ces termes : « *Nkubu nkajewe ndashobora kuba ndiko ndarengana ngasanga abantu bariko barashwana nisunze ivyo nigishijwe nkashobora kubumvikanisha ata matati maremare bagiyemwo bagahuza nkagenda bahejeje kwumvikana.* » (« Par exemple moi, quand je passe à côté des gens qui se disputent, sur base des formations que nous avons reçues sur la résolution pacifique des conflits, je peux procéder à la médiation et je les aide à résoudre leurs différends pacifiquement »).

H.A. (commerçante, au site des sinistrés des inondations sur la colline KinyinyaII) abonde dans le même sens : *« Bahora batunganya inyigisho bakaza bakatwigisha, turamaze kwigishwa kuvyerekeye ihohoterwa rifatiye kugitsina, ihohotera n'agateka kabana, gufungura neza hamwe ningaruka zo gufungura nabi. Ico zimaze kuhindura nk'izerekeye gutunganya urudandazwa kare warashobora kudandaza utazi urudandazwa icarico, utazi guhomba icarico, utazi kumenya aba client babizigirwa utazi ngo nahomvye canke nungutse.Izonyigisho iyo bazituronkeje ziradukaburira ubwenge ukabona uti naho ndiko ndakora ndiko nkorera mumwijima, nkakarorero igihe batwigishije izonyigisho zaramfashije cane ubundashobora gutunganya neza urudandazwa rwanje, nungutse ndabimenya nahomvye niko kwuko, ubu ndashobora kumenya aba client babizigirwa ».* (« On organise souvent des formations, nous avons déjà suivie une formation sur les violences conjugales et basées sur le genre, sur la protection des droits de l'enfant, nous avons été formées sur les conséquences de la malnutrition. Ce qu'elles ont changé dans notre vie, par exemple la formation que nous avons suivi sur la gestion des AGR, avant nous faisions le commerce sans toutefois connaître de quoi il s'agit, on ne savait pas qu'est-ce que la perte et le bénéfice, on n'était pas capable d'identifier des clients fidèles, mais ces formations nous ont éveillées et ont renforcé nos capacités. Maintenant, je suis capable de gérer ma boutique, je suis capable de calculer le gain et la perte mais aussi je suis capable d'identifier des clients fidèles »).

N.V., femme cultivatrice de Rukamu, affirme qu'elle est capable d'organiser son temps et peut associer les activités domestiques aux activités du groupe et autres associations : « *Ibijanye nogutunganya umwanya, ibikorwa vyo mumugwi ntamwanya bitwara dukorana imisi yose kuwa kabiri kuva 15h hama ibikorwa bikamara nk'iminota mirongo ine nitanu (45min) vyatevye. Ubwambere twakorana mugatondo tuca turabona k'umuntu azindutse gukora*

sacenda yoba akoze ahatari hato, hama turabihindura tuca dushira sacenda. Nukuvuga nimba nazindutse gukora canke kudandaza mba navuyeyo ayo masaha nimeza gusa kuruyo musi wakabiri cantunganya neza ibikorwa kugira amasaha yinama sinze gucerwa ». (Concernant la gestion du temps, les activités du groupe, elles prennent peu de temps, on se réunit tous les mardis à 15h00 et les activités durent a peu près 45 minutes au plus. Au début, nous nous réunissions le matin et nous avons vu que se rassembler le matin c'est perdre du temps et nous avons décidé de se réunir après-midi pour laisser le temps aux activités ménagères le matin. Le jour de la réunion, j'organise bien ma journée et je réserve 45 minutes de l'après-midi aux activités du groupe »).

Quant à **ND**.**E.**, elle affirme que l'échange d'expérience avec les membres des autres groupes leur a permis de bien organiser son commerce et leur groupe :*« Kuva ico gihe rero ndadandaza nkunguka, ndamenyana m'abadandaza batey'imbere hama ndamenya nuko ayandi mashirahamwe yabandi uko ariko arakora bidufasha gutunganya ishirahamwe ryacu.»* (Avec l'adhésion au groupe de solidarité, j'ai réussi dans mon business, j'ai pris connaissance des autres femmes commerçantes plus développées que moi, j'ai également découvert l'organisation des autres groupes ce qui nous a permis d'organiser le nôtre »).

La participation dans les activités des groupes de solidarité est aussi efficace pour l'acquisition des savoirs. Les femmes membres des groupes qui ont répondu à notre enquête affirment avoir acquis pas mal de connaissances notamment en matière de l'éducation financière, de la gestion de leurs activités génératrices de revenus, de la gestion de leurs groupes car la plus part de ces groupes sont dirigés par les femmes. Elles sont capables de gérer leurs temps. En cas de différends, elles sont capables de régler ces derniers de manière pacifique ; ce qui constitue un pas important vers la cohésion sociale. Elles sont socialisées à la cohabitation, car les Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) de leurs groupes, prévoit des sanctions pour les personnes qui se comportent mal. Le GS intervient quand un membre est accusé de participer dans des actes qui portent atteinte à la bonne cohabitation de la population. Grâce aux formations offertes par FA, les femmes ont renforcé leurs relations et la prise de conscience de leur contribution dans le développement socioéconomique de leur ménage et de leur communauté.

IV.5. Les groupements et les nouvelles solidarités

Richardson définit la solidarité comme le résultat d'une prise de conscience selon laquelle les individus d'un groupe donné ont des intérêts communs qu'ils pourront défendre ensemble (Richardson, 1994 :245).

A côté de l'épargne et le crédit, les groupes de solidarité disposent également de la caisse d'entraide mutuelle ou de solidarité et de la caisse pour les enfants qui servent pour le soutien social, les gestes de sympathie pour les membres et pour l'achat du kit scolaire pour les enfants de la communauté. La caisse de solidarité permet de donner une contribution en cas d'événement heureux comme la naissance et le mariage mais aussi en cas d'événements malheureux comme le décès ou la maladie prolongée. La caisse pour les enfants permet d'acheter du kit scolaire pour les enfants des femmes membres des groupements, pour les orphelins et autres enfants vulnérables de la communauté.

C'est une forme d'assurance limitée, autogérée permettant d'offrir de petites subventions aux membres confrontés à des problèmes graves, ou qui célèbrent des événements de la vie tels que les funérailles, les naissances, les mariages et les catastrophes majeures (incendie du domicile) (SEEP, 2010). **S.E.** l'a affirmé en ces termes : *« Agasandugu kogushigikirana gafise akamaro kanini cane kuko umunywanyi afise ikibazo wese turamufasha, nkuwubuze umuntu, uwarwaje canke yagize ikindi kibazo gisaba ubufasha. Jewe karamaze kumfasha kuko naragwaje umwana nja mu bitaro banca amahera menshi, mugasandugu ntihaba hariyo amahera menshi ariko baranyunganiye ndashobora kuriha ibitaro ». (*« La caisse de solidarité a un rôle très important, car ce sont les fonds de cette caisse que nous utilisons pour assister tout membre qui a un problème, quand il s'agit du décès, cas de maladie et hospitalisation ou tout autre problème nécessitant une assistance. J'ai déjà été assistée par la caisse, quand mon enfant était malade à cause d'une longue période d'hospitalisation, la facture des soins médicaux était énorme, mais j'ai pu la payer grâce au crédit octroyé par le GS ».

I.F., (présidente du groupe de solidarité Allelua) dit que le GS à travers le fonds pour les enfants, a assisté par l'achat de kit scolaire un enfant orphelin du voisinage : *« Kubijanye nagasandugu k'abana, karatugirira akamaro kuko nkubu hari umwana w'impfuvyi twafashije turamugurira ibikoresho vy'ishure bikeya, nkubu duhuye arashimira cane umugwi alleluaya. Kuvyerekeye naho ijana ry'ugufashanya iyo umunywanyi arwaye turamuraba aruwa buze umuntu turamugarukirako.» («* Concernant la caisse pour le soutien des enfants, la caisse

joue un rôle important car il ya un enfant orphelin du voisinage que nous avons soutenu en lui offrant le Kit scolaire jusqu'ici, il remercie le GS Alleluya. Concernant la caisse d'assistance mutuelle, c'est pour assister un membre ou son proche malade ou un cas de décès »).

Les groupes de solidarité rappellent les valeurs traditionnelles burundaises de solidarité pour soutenir les communautés les plus pauvres dans la société. A travers ces informations données par nos enquêtées, on constate qu'elles estiment que les Groupes de Solidarité contribuent dans le renforcement de la solidarité et des relations sociales entre les membres des groupements. Chaque groupe dispose de la caisse d'entraide mutuelle et cette caisse intervient dans la prise en charge des cas sociaux comme les cas de maladies, de décès et autres cas d'assistance sociale entre les membres. La caisse réservée au soutien des enfants intervient au moment de la rentrée scolaire pour les enfants des membres, les orphelins et autres enfants vulnérables. (*C'est Foi en Action qui collecte les fonds de caisse à la veille de la rentrée scolaire, achète et distribue aux bénéficiaires. Pas de données sur la taille*)

A travers ce dernier chapitre, nous venons de voir que les femmes qui participent dans les activités des groupements d'épargne et de crédit de la commune de Mutimbuzi, parviennent à mobiliser des ressources financières et matérielles qu'elles n'étaient pas capables de mobiliser avant l'adhésion aux groupements. Comme la plupart des femmes du milieu rural sont contraintes de faire le travail domestique avec peu d'occasions de sortir pour être en contact avec les autres femmes, les groupes de solidarité leur offrent l'opportunité de sortir de chez elles, d'accéder à l'information et à la formation, de partager de l'expérience avec leurs consœurs. Elles sont capables de rendre compte de leurs contributions dans le développement de leurs ménages. En matière de prise de décision, les femmes membres des GS témoignent que la participation aux activités du groupe a des retombées positives. Les femmes interrogées disent être consultées par leurs maris lors de l'achat ou de la vente des biens importants du ménage et lors de l'utilisation des revenus. Toutefois, le contrôle des ressources reste aux mains des hommes pour la plupart des fois ou est partagé entre conjoints. Par exemple un bien acheté par des femmes devient automatiquement un bien familial, la femme ne peut le vendre sans l'aval du mari, ce qui n'est pas toujours le cas pour l'homme. La participation aux activités du groupe a été également efficace au développement des savoirs de ses membres, notamment en matière d'éducation financière, de gestion des activités génératrices des revenus, de gestion de leurs groupes, du temps et de résolution pacifique des conflits.

CONCLUSION GENERALE

Dans notre recherche nous avons travaillé sur l'effet des associations villageoises d'épargne et de crédit sur l'autonomisation des femmes burundaises. Notre étude a été menée sur les groupes de solidarité mis en place et encadrés par une organisation non gouvernementale locale Foi en Action en commune de Mutimbuzi.

L'objectif principal de notre étude était de faire une analyse socio-anthropologique de l'effet des associations villageoises d'épargne et de crédit sur l'autonomisation des femmes rurales à faible revenu. De cet objectif principal, nous avons formulé également des objectifs spécifiques : (1) Comprendre le contexte et les motivations qui sont à l'origine de l'adhésion des femmes dans les groupes de solidarité, (2) Rendre compte du rôle des associations villageoises d'épargne et de crédit dans l'amélioration des conditions de vie des femmes membres et de leurs communautés, (3) Découvrir les effets matériels et non matériels de ces associations ou groupes de solidarité sur l'autonomisation des femmes du milieu rural.

La méthodologie utilisée dans notre travail est la méthode qualitative avec comme techniques de collecte des données l'observation directe et l'entretien semi-directif complétées par le récit de vie. Sur base d'une grille d'analyse élaborée par Sophie Charlier sous l'inspiration de la méthodologie AURA, notre travail sur l'effet des associations villageoises d'épargne et de crédit sur l'autonomisation des femmes burundaises a donné les résultats suivants :

- L'étude a montré que la mobilisation et la sensibilisation de l'ONG Foi en Action ont poussé des femmes à intégrer les Groupes de Solidarité (GS). L'accès aux revenus pour satisfaire leurs besoins, la contribution dans le développement du ménage et la volonté d'être en contact avec d'autres femmes pour développer leurs capacités financières sont les motivations qui les ont encouragées à adhérer aux GS.
- Les femmes membres des groupes de solidarité encadrés par FA en commune de Mutimbuzi parviennent à mobiliser des ressources financières qu'elles ne pourraient pas avoir avant et parviennent à satisfaire leurs besoins primaires et à réaliser des petits investissements. La majorité de ces femmes estiment avoir amélioré la qualité de leur vie même si elles restent toujours dans la logique de survie. L'adhésion dans les Groupes de Solidarité ouvre aux femmes membres aux opportunités d'accroître leur épanouissement par le développement de leur estime de soi et l'amélioration de leur pouvoir de décision au niveau du ménage, même si le poids de la culture persiste notamment en ce qui concerne le contrôle des ressources. La participation aux

activités des Groupes de Solidarité est aussi efficace par l'acquisition des savoirs notamment en matière d'éducation financière à travers l'épargne et l'accès aux petits crédits, de gestion des AGRs, d'organisation des groupements et de la communauté grâce aux formations et l'accès à l'information. Les Groupes de Solidarité sont aussi efficaces pour le renforcement de la solidarité communautaire grâce à la caisse d'entraide mutuelle et la caisse pour le soutien de l'enfant.

- L'étude a également permis de montrer que la participation dans les activités des groupes de solidarité a des effets sur la domination homme-femme, par l'implication des femmes dans la prise de décision et par leur apport économique. La majorité des femmes estiment que la contribution dans le développement et l'amélioration des conditions de vie de la famille par l'investissement dans l'agriculture et l'élevage, la satisfaction des certains besoins des femmes et l'achat des certains biens sans l'intervention du mari ont amélioré les relations hommes-femmes. Cependant, la culture patriarcale selon laquelle l'homme incarne l'autorité au sein du ménage, prend des décisions capitales et fournit les moyens de subsistance au sein du ménage reste encore forte et surtout en milieu rural.

Néanmoins, la notion d'autonomisation des femmes est pluridimensionnelle. Elle ne se limite pas aux dimensions économiques, socioculturelle, individuelle ou collective, elle implique également des dimensions juridique, politique, et même psychologique. L'acquisition de l'autonomisation des femmes est possible grâce à la participation aux activités des groupes de solidarité, mais pas seulement, certaines conditions externes sont nécessaires pour l'aboutissement de tout le processus. Les groupes de solidarité encadrés par l'ONG Foi en Action ont un impact sur certains aspects du processus d'autonomisation des femmes membres notamment les aspects économiques, sociales et en quelque sorte culturelle. Mais d'autres aspects nécessitent une autre intervention, notamment les aspects liés au développement inclusif et durable du pays, à la démographie galopante et à l'organisation politique inclusive.

Pour étudier et approfondir les aspects non abordés par notre recherche, nous suggérons à d'autres chercheurs, de développer davantage les points concernant les barrières culturelles à l'autonomisation socioéconomique des femmes burundaises, les effets du changement

climatique sur l'autonomisation des femmes burundaises et les défis auxquels font face les femmes membres des Associations Villageoises d'Epargne et Crédit.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. Ouvrages Généraux

1. Beauvoir, S., *le deuxième sexe I Les faits et les mythes*, Édition du Club France Loisirs, Paris, 1990.
2. Bisilliat et Verschuur (Dir.), *le Genre un outil nécessaire, introduction à une problématique*, l'Harmattan, Paris, 2000.
3. Carmen C., *théorie et pratique de l'approche de genre, Politique du logement social et stratégies des femmes à La Pintana (Chili)*, Université du Québec, INRS Urbanisation, Culture et Société, 2007.
4. Dote K., *Fonctions sociales des groupements de femmes dans la commune de Dogbo au Bénin*, 2012.
5. Fall K., *Organisation et dynamiques de solidarité en milieu rural : l'exemple des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) à Adéane (Sénégal),* Repères : Revue Scientifique de l'Université Alassane Ouattara Philosophie et sciences humaines Vol. 1 N°1, 2021.
6. Kabeer N., *autonomisation des femmes et croissance inclusive, marchés du travail et développement de l'entreprise*, Ecole des études orientales et africaines, Londres, 2012.
7. Labrecque M. F. (Dir.), *L'EGALITE DEVANT SOI, Sexes, rapports sociaux et développement international*, le Centre de recherches pour le développement international, Ottawa, 1994.
8. NIHANGAZA S. HABONIMANA C., Les deux mamans aux milliers d'enfants, Bandima éditions, 2019.
9. Pronk, J.*women in development: Advancing towards Autonomy (1ere partie) in Policy and development. Analysis and policy*, La Haye, Ministry of foreign affairs, 1992 (Extrait) traduit en Français par Colette Galland dans *Le Genre : un outil nécessaire, introduction à une problématique*, Cahiers Genre et Développement, Harmattan, 2000.
10. Reysoo, (dir.) ; Verschuur, (dir.). *On m'appelle à régner : Mondialisation, pouvoirs et rapports de genre*. Nouvelle édition [en ligne]. Genève : Graduate Institute Publications, 2003 (généré le 28 juin 2022).
11. Rocher G., *Talcott Parsons et la sociologie américaine*, Paris : Les Presses universitaires de France, 1972, Collection SUP le sociologue, no 29.

II. Ouvrages Méthodologiques

1. Bertaux Daniel, *le récit de vie 4eme édition*, François de Singly (Dir.), Armand Colin, Paris, 2016.
2. Blanchet A., *L'entretien dans les sciences sociales*, Dunod, Paris, 1985, 290 p
3. Campenhoudt L.V., Marquet J., Quivy R., *Manuel de recherche en sciences sociales*, DUNOD, 2017.
4. Charlier Sophie et al, *L'approche de l'empowerment des femmes: Un guide méthodologique*, Commission Femmes et Développement, Bruxelles, 2007,
5. Eiden A. et al., *the Self Help Group Approach Manual*, Kindernothilfe, 2014.
6. Queirozet Marek ziolkowski, *l'interactionnisme symbolique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997.

III. Thèses et Mémoires

1. Ami E., *Argent, lien social, émancipation féminine : sociologie des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) et des groupes solidaires de microcrédit dans les préfectures d'Agou et de Zio au sud du Togo*, Thèse de Doctorat Unique en Sociologie, Université Joseph Ki Zerbo, Ouagadougou, 2020 (Thèse).
2. Charlier, S. *L'économie solidaire au féminin : quel apport spécifique pour l'empoderamiento des femmes? Une étude de cas dans les Andes boliviennes*, Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2005 (Thèse).
3. Guérin I., *pratiques monétaires et financières des femmes en situation de la précarité. Entre autonomie et dépendance*, Université Lumière Lyon II, 2000 (Thèse).
4. Hamadziripi A., *Les associations villageoises d'épargne et de crédit au Niger : le modèle Mata Masu Dubara de fourniture de services dans les zones reculées*, International Institute, Canada, 2008 (mémoire).
5. Langevin M., *les relations entre la participation aux programmes de microfinance et les processus d'empowerment des femmes*, Université LAVAL, Québec, 2009.
6. Malinga Mwati, C. *L'empowerment des femmes dans la ville de Bukavu : étude de cas des associations villageoises d'épargne et de crédit*. Faculté des sciences économiques, sociales, politiqueset de communication, Université catholique de Louvain, 2020 (mémoire).

7. Mfomband M.F., *Cadre de vie et occupation des femmes dans le secteur informel au Cameroun*, Université de Yaoundé II, IFRD, Yaoundé, 2011(mémoire).
8. MPINGANZIMA D., *Impact des associations féminines sur le statut des femmes : cas de la province Ngozi,* UB, FPSE, Bujumbura, 1998 (mémoire).
9. NAHIMANA R., *les mouvements associatifs des femmes burundaises. Impact sur le développement socio-économique et politique (de 1962 à nos jours),* UB, FLSH, Bujumbura, 2003 (mémoire).
10. NDUWIMANA J., *Le rôle des ONG dans l'autonomisation de la femme. Analyse socio-anthropologique de l'intervention de l'ONU-FEMMES en Commune Bubanza*, de 2015 à l'an 2021, Mémoire de Master en Socio-Anthropologie, 2021.
11. NIBIGIRA F., *Evaluation de la contribution de l'approche associative à l'autopromotion des femmes : cas des associations des femmes en Mairie de Bujumbura*, UB, FSEA, Bujumbura, 2003(mémoire).
12. NIYIREMA C., *Perceptions des femmes burundaises vis-à-vis de l'égalité des genres, enquête menée dans les communes de Gitega et de Giheta*, Bujumbura, UB, FSPE, 2009 (mémoire).
13. NKESHIMANA A., Les femmes *dans l'économie coloniale : Cas du Burundi*, UB, FLSH, Bujumbura, 1998 (mémoire).
14. Ouoba P. Maxime, *La prise en compte de l'approche genre dans les projets de développement : le cas des ONG françaises* UNIVERSITE PARIS 8/ VINCENNES - SAINT-DENIS, Mémoire de Maîtrise phase théorique, 2006-2007.
15. Sangaret, *Autonomisation des femmes vulnérables participant au programme national de bourses de sécurité familiale(PNBSF) du Sénégal, demeurant dans la commune de Saint-Louis*, mémoire, Université Laval, Québec, 2020
16. Sery A., *Le micro crédit : l'empowerment des femmes ivoiriennes.* Sociologie. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2012 (Thèse).

IV. Articles Scientifiques

1. Chauffaut et al. *La notion d'autonomie dans le travail social, l'exemple du RMI*, Cahier de recherche- Centre de Recherche pour l'étude et l'observation des Conditions de Vie, 2003, Nº 186.
2. Dunezat Xavier, *La Sociologie des Rapports Sociaux de Sexe : Une lectureFéministe et Matérialiste des Rapports Hommes/Femmes*, L'Harmattan «Cahiers du Genre » 2016/3 HS n° 4 pages 175 à 198

3. Marques-Pereira B., *Le genre : outil d'analyse sociologique. Quels apports scientifiques et militants* ? », communication présentée à la journée d'étude *Le genredans l'intervention en violence conjugale : une lecture obsolète ouactuelle ? Idéologique ou scientifique ?*, organisée par les Pôles de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales, Liège, Salle Francisco Ferrer à la Cité Miroir, 2017.
4. Marquis Nicolas, *Le handicap, le révelateur des tensions de l'autonomie*, Université Saint-Louis-Bruxelles, Revue interdisplinaire d'études 2015/1 volume 74, page de 109 à 130.
5. Moghadam V. M. et Senftova L., *Mesurer l'autonomisation des femmes : participation et droits dans les domaines civil, politique, social, économique et culturel,* Érès « Revue internationale des sciences sociales », 2005/2 n° 184 | pages 423 à 449
6. Natasha Z., *Essai sur le rôle des femmes et des valeurs féminins*, De Boeck Supérieur « Reflets et perspectives de la vie économique », 2000/1 Tome VLI, P.109 à 144
7. Piraux J., « *Groupements de femmes rurales au Sénégal. Espaces de liberté ou plateformes pour le changement ?* », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 20 | 2000, mis en ligne le 24 mars 2006, consulté le 07 septembre 2020.
8. SAIGET Marie, *Regrouper et séparer : la participation des femmes comme mode d'empowerment en contexte d'après-guerre*, De Boeck Supérieur « Participations » 2015/2 N° 12 pages 167 à 192.

V. Rapports, études et autres documents

1. BOSERUP Esther : *intégration des femmes au développement in Programme des Nations Unies pour le développement*. 1975.
2. Care et Health Net-TPO, *Guide opérationnel sur l'approche AVEC*, Bujumbura-Burundi, 2017.
3. Kidder T. et al. *Cadre conceptuel d'Oxfam relatif à l'autonomisation économique des femmes*, Oxfam international, Oxford-Royaume-Unie, 2017.
4. Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et du Plan [Burundi] (MPBGP), Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le Sida [Burundi] (MSPLS), Institut des Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU),

et ICF. 2017. *Troisième Enquête Démographique et de Santé*. Bujumbura, Burundi : ISTEEBU, MSPLS, et ICF. ;

5. NDAYIZIGA B. et NGAYIMPENDA E., *Etude sur la problématique de l'accès des femmes à la terre, Rapport définitif*, DUSHIREHAMWE, Bujumbura, 2012.
6. NYANDWI N. et al. *Enquête sur les femmes rurales dans la province de Ngozi*, Curdes et projet Unicef, Janvier, 1984.
7. Petit Robert, le *grand dictionnaire de la langue française*, *Robert*, Paris, 2017, p.159 ;
8. PNUD, *rapport mondial sur le développement humain*, New York, 1995
9. PNUD, *rapport sur le développement humain*, New York, 2016.
10. République du Burundi-Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, *Politique Nationale Genre du Burundi* 2012-2025, 2012.
11. Search for Common Ground Burundi, *Analyse des barrières culturelles à l'autonomisation économique des femmes au Burundi*, 2021.
12. TOURÉ Zéneb, *Profil Genre du Burundi*, Groupe de la Banque Africaine de Développement, Tunis, 2011.
13. UNESCO, *Alphabétisation des femmes : action des ONGs, Paris, Unesco,* 1991.

ANNEXES

Annexe 1 : Répartition des informateurs et leurs Groupes de Solidarité

Zone	Nom du Groupe de solidarité	Nombre des informateurs	Statut matrimonial
GATUMBA	Dushigikirane I	2	Mariées
	Dushigikirane II	2	Mariée et Veuve
	Turikumwe twese birashoboka II	1	Mariée
	Dukorere Hamwe	1	Veuve
	Tugir'impuhwe	2	Mariées
	Alleluya	2	Mariée et veuve
	Ejo Niheza	2	Veuves
RUKARAMU	Turashoboye I	2	Mariée, Mère célibataire
	Turashoboye II	2	Mariées
	Turashoboye III	2	Mariées
Total		**18**	

Annexe 2 : Grille d'analyse

Les dimensions du «pouvoir intérieur», pouvoir individuel	Eléments de perception du pouvoir intérieur
1. Estime de soi, confiance en soi	1.1. Evolution du regard de la personne sur elle-même. (amour de soi)
	1.2. Reconnaissance de ses propres aptitudes par les autres (confiance en soi)
	1.3. Prise de parole en public
	1.4. Reconnaissance de son aptitude par les autres (le groupe lui confie des responsabilités
2. Impression d'être (un sujet, quelqu'un)	Eléments de changements par rapport à son développement personnel, dignité, autonomie dans l'utilisation de son temps. Impression de changement dans le regard des autres: éléments de valorisation à travers le regard des autres(mari,

	enfants, famille, voisinage, et organisation
Les dimensions du « pouvoir de », nécessaire au pouvoir individuel et collectif	**Eléments de perception du « pouvoir de »**
1. Capacités, aptitudes et compétences (savoir-faire)	1.1. Développement des compétences générales de base (langues, alphabétisation, etc)
	1.2. Développer de compétences techniques et pratiques dans différents domaines (agriculture, artisanat, commerce, etc)
2. Capacité de développer une conscience critique (savoir critique)	2.1. Capacité de formuler des idées, une opinion (apprendre, analyser et agir)
3. Capacité d'influence, de changement, de se situer vis à vis de ses relations proches (savoir-etre)	3.1. Eléments de changement dans la distribution des tâches familiales
	3.2. Eléments de changement dans la relation avec son mari (changement par rapport à des situations de violence conjugale)
	3.3. Eléments de changement dans ses relations vis à vis de sa famille, voisinage, entourage, etc.
	3.4. Rêve pour le futur personnel (et/ou pour le travail)
4. Avoir	4.1. Amélioration du revenu individuel
	4.2. Amélioration du revenu familial
	4.3. Gestion des revenus
	4.4. Propriété de la maison, terre, outils, ... (autres ressources naturelles et productives)
	4.5. Objets utilisés dans la maison et/ou pour le travail
	4.6. Appréciation de sa qualité de vie

Les dimensions du « pouvoir avec », nécessaire au pouvoir collectif	**Eléments de perception du « pouvoir avec »**
1. Capacité de conscience critique collective	1.1. Prise de conscience que les problèmes de genre ne sont pas qu'individuels mais sociétaux, culturels et politiques (ils peuvent changer)
2. Capacité de l'organisation pour un changement socioéconomique	2.1. Participation de tous les membres et autonomie de l'association, gestion par ses membres
	2.2. Capacité d'intervention de l'OEPS dans les sphères: économique, socioculturelle et environnementale.
	2.3. Reconnaissance extérieure de l'organisation
	2.4. Rêve au niveau collectif
3. Impact sur le développement (local, national) vers le changement politique	Formation de dirigeantes Responsabilité au niveau local
	Activités développées avec un impact sur le développement de la communauté local Influences d'ordre politique et /ou juridique (au niveau de la communauté, du pays et international)

***Source* : SophieCharlier, 2006**

Annexe 3 : Guide d'entretien

Présentation

Bonjour, je m'appelle Jean Claude NZAMBIMANA, étudiant à l'Université du Burundi, Master 2 en Socio-anthropologie. Je suis en train de réaliser mon travail de fin d'étude sur le sujet « Impact des associations villageoises d'épargne et de crédit sur l'autonomisation des femmes Burundaises ». Je voudrais vous demander de prendre part à votre réunion et à la fin de la réunion, j'aimerais discuter avec vous sur ce sujet pour avoir des informations qui m'aideront à bien réaliser mon travail. Toutes les informations seront de grande importance et je vous assure que ces informations seront utilisées dans l'anonymat.

Je vous remercie d'avance !

1. **Guide d'entretien destiné aux femmes membres des groupements version française**

I. Les facteurs et les attentes à la base de l'adhésion au GS

1. Comment avez-vous entendu parler de Foi en Action ?
2. Pourquoi avez-vous intégré le GS ? depuis quand vous êtes membreq ?
3. Parlez-nous de la situation dans laquelle vous vivez avant d'entendre FA et les GS ? vous aviez un revenu ? comment votre mari, la famille et la communauté vous considéraient ? quel était votre rôle au sein de votre ménage ?
4. Quand il s'agit de prendre une décision sur l'utilisation des ressources au sein du ménage, votre mari vous consultait ?
5. Qu'est-ce que vous attendez bénéficier au sein du groupement ? qu'est vous attendez comme changement dans votre vie ?
6. Comment vous organisez votre emploi de temps pour participer aux activités des groupements et celles du ménage ?

II. Acquisitions économiques et sociales

7. Y a-t-il un bien que vous avez gagné depuis que vous êtes membre du GS ? lesquels ?
8. Les biens que vous avez reçus grâce au petit crédit contracté au sein du GS, vous pouvez les vendre sans demander la permission de votre mari ?
9. Avez-vous déjà bénéficié d'une des formations dispensées par FA ? Qu'est- ce qu'elle a changé dans votre vie ?
10. Quand vous rentrez avec l'argent emprunté au sein du groupe, comment vous l'utilisez ? est-ce que ça a changé les relations avec votre mari ? si oui, de quelles façons ?

11. Dans votre vie quotidienne et plus particulièrement au sein de votre ménage, vous arrive-t-il de faire des choses nouvelles depuis votre adhésion à l'association pour faire entendre votre voix, pour avoir plus de pouvoir ? Quelles sont ces actions ? Que vous amènent-elles ?
12. Que pensent votre famille et votre communauté de votre participation au sein GS?

III. Mobilisations des ressources financières

13. Pouvez-vous comparer votre situation d'avant l'intégration du GS et celle d'aujourd'hui ? Ya –t-il une différence ? Laquelle ?
14. Voyez-vous des impacts concrets, matériels et économiques des projets de FA sur vous, sur votre famille et votre communauté ? Lesquels ? Expliquez ?
15. Y a-t-il un projet que vous avez réalisé grâce aux ressources tirées du GS qu'il était impossible de réaliser avant ?
16. Pourriez-vous nous parler de l'importance de la caisse sociale de votre groupement ? depuis que vous êtes membre avez-vous été assisté par la caisse ?

IV. Informations sociodémographiques

17. Pourriez-vous vous présenter ? quel l'âge avez-vous ? êtes –vous marié ? quelle est la taille de votre famille ? qu'est-ce que vous faites dans la vie courante ? Depuis quand ?
18. Quel est le métier de votre mari ?

Je vous remercie.

<u>Guide d'entretien version Kirundi</u>

Kwidondora

Mwaramutse, Nitwa Jean Claude NZAMBIMANA, ndumunyeshure muri Kaminuza y'Uburundi mugice cakabiri c'inyigisho za kaminuza mugisata c'ivyirwa vy'imibano ninyifato. Ndiko nandika igitabo kuvyerekeye « akamaro kamashiramwe yokuziganya nokuguranana mwiterambere ry'abakenyezi babarundikazi». Nipfuza kukwirikirana inama yanyu hanyuma inyuma y'inama nashaka kuganira nabamwe muri mwebwe kuvyerekeye ico civugo kugira nshobore kuronka ibizomfashakwandika neza igitabo canje. Amakuru muza kundosa nayagaciro gakomeye Kandi ndabemereyeko nzoyakoresha mwibanga ntangere ntazoshobora gushira ahanona abayampaye.

I.Ibituma binjira mumashirahamwe yokuziganya nokuguranana

1. Mwamenye gute ishiramwe FA?

2. Kuber'iki mwinjiye mwishiramwe? Kuva ryari muri umunywanyi w'ishiramwe?

3. Mwotubwira uko mwari mubayeho Imbere yokwumva ishirahamwe FA hamwe nayomashirahamwe murimwo? Hari amahera mwarimusanzwe mwinjiza? Umufasha wanyu, umuryango n'ikibano babafata gute? Mumuryango wanyu mwari mufise uruhara uruhe?

4. Iyo hageze gufata ingongo kuvyerekeye ikoreshwa ry'amatungo mu muryango, umufasha wanyu yarabagisha inama?

5. Nig'iki mwari mwiteze mukuja mumashirahamwe? Nizihe mpinduka mwari mwiteze mubuzima bwanyu?

6. Mutunganya umwanya wanyu gute kugira mushobore kwitabira ibikorwa vy'amashiramwe hamwe nivyo murugo?

II. Akunguko kumafaranga canke mukibano

7. Harikintu mwoba mumaze kuronka kuva mumaze kwinjira mwishiramwe? Nk'igiki?

8. Ibintu mumaze kugura mubikuye mumahera mwaguranye mumashirahamwe mwoshobora kubigurisha mudasavye uruhusha umufasha wanyu?

9. Mwoba mumaze kuronswa zimwe munyigisho zitangwa nishirahamwe FA? Harico zoba zarahinduye mubuzima bwanyu?

10. Iyo mutashe mutahanye amahera mukuye mwishirahamwe, muyakoresha gute? harico vyoba vyarahinduye mumigenderanire yawe n'umufasha wawe? Nimba kihari, vyahindutse muburyo ubuhe?

11. Mubuzima bwanyu bwa misi yose cane cane murugo, birashika mugakora ibintu bishasha bituma ijwi ryanyu rigera kure canke bituma murushirizaho kwumvirwa mukibano? Ivyo ni nkibihe? ivyo biheza bikabungura iki?

12. Kuba muri mwishirahamwe ryo kuziganya no kuguranana mu muryango no mukibano bavyakira gute? bibaz'iki ?

III**. Kuronka uburyo bwamafaranga**

13. Mwoshobora kugereranya uko mwari mubayeho igihe mutari bwaje mwishirahamwe nuko mubayeho ubu ? harubudasa buhari ?

14. Harimpinduka ziboneka nkibintu biboneka canke muvyubutunzi mumaze kuronka kumigambi y'ishirahamwe FA kuri wewe, kumuryango wawe canke mukibano?n'inkibihe ?

15. Hoba hari umugambi umaze kurangura kubera amehera wakuye mwishirahamwe utari gushobora kurangura imbere yo kwinjira mwishirahamwe?

16. N'akahe kamaro k'agasandugu kogufatana munda? Kuva mwinjiye mwishirahamwe muramaze gushigikirwa nako gasandugu?

IV. Umwirondoro

17. Mwotwidondora? mufise imyaka ingaha ingahe ? murubatse? mufise abana bangahe ? musanzwe mukora iki mubuzima bwanyu bwamisi yose? Kuva ryari?

18. Umufasha wanyu akora akazi akahe?

Ndabakengurukiye!

Annexe 4 : Guide d'observation

Qui à observer ? les membres de GS et surtout les femmes, entre elles ou entre les hommes et les femmes ;

Quoi à observer ? l'observation sera faite sur les lieux de réunion des GS choisis. L'objet d'observation : les interactions et les relations des membres des GS ;

- L'observation est centrée également sur la mise en application et le suivi du ROI de chaque GS lors des réunions, notamment sur :
- Les règles régissant l'épargne ;
- Les règles régissant les prêts ;
- Les règles de la caisse de solidarité ;
- Les règles régissant les réunions (les retards, les absences, les bavardages pendant la réunion, la divulgation des secrets et autres sanctions) ;
- La prévention, la gestion et résolution des conflits.

Annexe 5 : FICHE D'IDENTIFICATION DU GROUPE DE SOLIDARITE

FICHE D'IDENTIFICATION DU GROUPE DE SOLIDARITE					
Nom du GS					
Nombre de participants		Hommes		Femmes	
Durée de vie du GS					
Lieu de réunion		Jour		Heure	
GS dispose d'un ROI					
Partenaire de tutelle					
Ses interventions					
Nombre de femmes dans le comité de gestion					
Position occupée					
Les services offerts par GS :					
Epargne, quel montant sur une part :					
Crédit, quel montant par rapport au capital :					
Période de remboursement :					
Taux d'intérêt :					
Caisse sociale, montant versé à la caisse par semaine					
Les cas assistés					
Autres services					
Les actes punissables					
GS est enregistré au niveau de l'administration locale					
GS est connecté aux IMFs					